Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La soirée de dimanche dernier, sous les auspices de la chorale, réunissait encore un bon groupe de paroissiens et d'amis.

Mme E. Bélair était organisatrice.

MM G. Lévéillé et R. Gauthier percevaient les contributions.

1er prix de cinq mains, Mme Léon Alary; 2ème prix de cinq mains, Miss Margaret Murphy et M. Norman Leblanc; 3ème prix de cinq mains, M. Henri Cayer et Mme Norman Leblanc; 4ème prix de cinq mains, M. W. Mitchell; Prix du "pool", M. N. Leblanc; Prix d'entrée, Mme A. Kipling.

La partie de cartes de dimanche prochain sera organisée par les membres de la Commission scolaire. MM. les Commissaires vous invitent à assister nombreux pour faire un réel succès de leur organisation.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion.

A VENDRE—Equipement de seconde main, pour apiculture. Si vous désirez commencer cette industrie ou augmenter votre rucher, j'ai ce qu'il vous faut, en petite ou en grande quantité. Tout est désinfecté à la vapeur, et en bonne condition. Vous pouvez vous monter un rucher à un prix très modéré. Pour plus de renseignements, adressez-vous à **M. J.-L. Tessier, St-Pierre, Man.** EOW.

FERME A VENDRE—située à 4 milles de Treherne, ½ section, 400 acres cultivés, maison en brique, étable 38x70, remise à grain, etc. Eau en abondance, terrain de première qualité, le tout en parfaite condition. Pour tout renseignement, s'adresser **à M. J.-J. Fauchère, Treherne, Man.** 44C

ON DEMANDE A LOUER—Suite de 2 chambres, non meublées, mais avec poêle. S'adresser à **380, rue Desautels, St-Boniface, Man.**

FERME A VENDRE—Deux lots de rivière, 226 acres, 180 propres à la culture, le reste boisé; maison, grange, garage, etc., bon puits, le meilleur des environs, à un mille au nord de Letellier, le long de la route Lord Selkirk. Hâtez-vous! S'adresser à **M. John Kormandy, boite postale 315, Letellier, Man.** 45P.

FILLE D'EXPERIENCE désire position, bon salaire. Donner tous détails, première lettre. S'adresser à **Boite 25, La Liberté et le Patriote.** 44P.

UNE BOULANGERIE—A louer ou à vendre. S'adresser à **M. F. Girard, Ste-Anne-des-Chênes, Man.** 45P.

A VENDRE—Bons pois à soupe, garantis pour cuire, .06 la livre; .05 au 100 livres. S'adresser à **M. Raoul Moreau, Dollard, Sask.** 49C.

Maison pour chambreurs, située sur la rue Donald, 10 chambres. Loyer, $35.00; revenu, $100.00 avec 2 chambres gratis. Prix: $750.00, dont $400.00 comptant; balance par versements mensuels.

Maison à vendre sur la rue Armstrong, West Kildonan, 5 chambres, en très bonne condition. Taxes, $65.00. Prix, $2,200, dont $600.00 comptant; balance par versements mensuels.

Pour plus de renseignements, s'adresser à **Rebiffé Agencies, 202, Edifice Confederation Life, téléphone 95 066, résidence 41 496.**

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

On a de nouveau demandé à la Fédération de contribuer à la collecte de la Croix-Rouge.

A une assemblée tenue lundi à l'Hôtel de Ville, de St-Boniface, Mme De Gagné, présidente, promit le concours d'un bon nombre de membres pour cette collecte.

L'assemblée de l'Exécutif de la Fédération a lieu aujourd'hui, à la résidence de Mme J.-E. De Gagné, 438, rue de la Morénie, à 2 h. 30 p.m.

La distribution des nouveaux carnets de rationnement se fit avec la rapidité de l'éclair, grâce au dévouement de nombreuses dames et demoiselles qui prêtèrent généreusement leur concours à Mmes O. Pelletier et J.-E. Cossette, organisatrices.

—Par arrêté ministériel en date du 5 février, le Canada envoie des renforts militaires à Terre-Neuve et au Labrador.

Société des Can. françaises du Manitoba

L'exécutif de la Société remercie bien sincèrement tous les membres et leurs amies qui se sont rendus au thé annuel et ont contribué à en faire un succès.

C'est à Mme Davis qui a gracieusement offert sa résidence pour cette après-midi que nous devons des mercis chaleureux.

La grippe qui sévit fut la cause des quelques absences que nous eûmes à regretter. A celles-là, avec nos sympathies, nous souhaitons un prompt rétablissement.

L'hôtesse, Mme Davis, recevait ainsi que Mme Lévêque, présidente de la Société. Mme Dubuc et Mme Bédard inscrivirent le nom des visiteuses et remirent les cartes aux membres.

Les dames qui ont versé le thé sont: Mmes Latrémouille, Lacerte, Boswell, de Gagné, Roy, Gagnon, Ritchie, Guyot, Bétournay, Hamilton, Savaria, Provost, MacLean, Lemay. Les assistantes furent Mmes Lavoie, Lacerte, Prud'homme, Perret, Hamilton et Mlle Lucille Davis.

Mme C. La Rivière était en charge du comité de réception.

• • •

Le mercredi 24 février aura lieu l'assemblée mensuelle qui se tiendra à la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur, rue Lydia. Cette réunion est plus qu'une assemblée ordinaire; c'est pourquoi nous prions tous les membres d'être bien fidèles à s'y rendre pour 3 heures.

C'est grâce à une invitation de la Révérende Soeur Donalda que nous aurons l'avantage de nous réunir dans cette salle. Toutes les personnes présentes pourront juger par elles-mêmes des travaux de tissage qui s'y font. Les Révérends Pères de la paroisse ont autorisé cette invitation.

C'est à Mme Talbot, présidente du comité d'éducation, que nous devrons ce joli programme.

• • •

En témoignage de reconnaissance pour le travail accompli pendant les deux ans de présidence de Mme A.-J.-H. Dubuc, les membres de l'ancien conseil et ceux de 1943 offrirent un déjeuner au Marlborough et présentaient à l'héroïne de la fête des fleurs pour corsage.

Par raison d'économie pendant la guerre, on n'enverra plus de cartes de faire-part pour les assemblées qui ont toujours lieu le 3ième mercredi de chaque mois. Les assemblées et lieu de réunion seront annoncés dans les journaux.

G. PROVOST,
correspondante.
829, ave William — Tél. 21 949

Noyade

Winnipeg.—Mlle Dorothy Anderson, 20 ans, s'est noyée dans la rivière Assiniboine, ici, la semaine dernière, alors qu'elle marchait sur la glace. Une compagne, Mlle Ruth Little, est également tombée à l'eau mais elle a réussi à se rescaper.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Le Conseil ayant perdu son BISTOURI pour quelque temps, un des membres du comité a dû se mettre à l'oeuvre, et demande votre indulgence avant d'entreprendre cette tâche.

Notre assemblée du 11 courant fut très intéressante, bien que plusieurs de nos membres brillaient par leur absence.

Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous un visiteur distingué de la province de Québec, dans la personne du trésorier du Conseil de Rouyn, le frère Pelletier. Il a bien voulu nous donner une courte causerie sur les activités de son Conseil. Sa conférence fut très appréciée par tous les membres présents.

Le Député grand Chevalier, nous fit part d'une nouvelle très flatteuse pour le Conseil Provencher. Notre Grand Chevalier a reçu du Conseil Suprême un diplôme d'Honneur, "des Cercles Centenaires", pour le recrutement qui placent notre conseil en tête de tous les conseils de l'ordre. Ce grand succès fut réalisé par le dévouement du comité de recrutement, sous la présidence du Frère V.-J. Guilbert, avec son exécutif et ses capitaines.

Pour célébrer cet événement, le Frère E.-J. Jarjour, notre conférencier, assisté du Comité des Dames, donnera aux membres et à leurs épouses une soirée récréative, le jeudi 4 mars, à l'hôtel St-Charles, à 7 heures. Cette soirée débutera par un diner suivi d'un programme varié.

Le Grand Chevalier, le Frere H. Lacerte, prie tous les membres de ne pas oublier l'assemblée du 25 courant.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DE CINQ QUILLES

Position des équipes

Blanchard	13	5	657
La Flèche	9	9	689
Carignan	9	9	662
Lalonde	9	9	641
Sala	7	11	625
Morin	7	11	620

Hautes 3 parties d'équipe—Equipe Lalonde et équipe Carignan, 2048.

Haute partie d'équipe—Equipe Lalonde, 763.

Hautes 3 parties individuelles—Lucille Léger, 652; Gérard Lalonde, 578.

Haute partie simple — Lucille Léger et Alberte Blanchard, 258; Gérard Lalonde, 237.

LIGUE DES DAMES

Position des équipes

La Flèche	10	2
Lévesque	8	4
Mercier	3	9
Chaput	3	9

Haute partie—Mme Lévesque, 195.

Hautes 2 parties—Mme Lévesque, 359.

LIGUE DE DIX QUILLES

Canadiens	13	5
Roblin Hotel	11	7
Provencher	10	8
Western Paint	10	8
St-Boniface	5	13
Soc. St-Jean-Baptiste	3	15

Haute partie—J. Asselin, 215.

Hautes 3 parties—P. Comeau, 545.

OTTAWA.—En vertu d'un arrêté ministériel en date du 11 février dernier, les veuves des fonctionnaires pourront accepter un emploi temporaire de l'Etat et recevoir en même temps leur traitement et leur rente annuelle, à condition que leur revenu total de ces sources n'excèdent pas $3,000 par année.

Ce que font les compagnies d'assurance

Les rapports des compagnies d'assurance-vie qui ont paru dans les journaux récemment révèlent que les compagnies canadiennes d'assurance rendent de grands services à leurs membres et soutiennent l'effort de guerre au pays. Pour ne mentionner que le front de la finance, on sait que de grosses sommes d'argent sont prêtées au gouvernement pour lui permettre de rencontrer les obligations financières que lui crée l'état actuel dans lequel se trouve le pays.

Les compagnies d'assurance-vie ont également aidé le gouvernement à empêcher l'inflation en retirant de la circulation l'argent qui n'était pas absolument nécessaire aux citoyens canadiens. Elles ont par le fait même aidé leurs clients à se constituer des réserves qui leur permettront de faire face à la période d'après-guerre. Leur coopération aidera le peuple canadien à traverser avec moins de difficulté la période de réajustement qui s'écoulera entre la fin des hostilités et la reprise de la vie canadienne normale.

En permettant aux recrues de nos forces armées de prendre une police d'assurance, les compagnies d'assurance-vie rendent un service inappréciable à ceux qui risquent tout ce qu'ils possèdent pour que notre mode de vie soit sauvegardé.

Les compagnies d'assurance continuent de rendre à la société une foule de services dans des domaines qui lui étaient autrefois inconnus. Elles fournissent de l'aide financière à ceux que le malheur a frappés.

Le rapport financier de la "Sovereign Life Assurance Company" qui paraît ailleurs dans ce journal, prouve éloquemment que les compagnies canadiennes d'assurance ont su prendre leur part du fardeau financier que doit porter le pays actuellement, et qu'elles savent faire fructifier les intérêts économiques de ceux qui détiennent de ses polices.

LES SOLDATS AIDERONT AUX RECOLTES

WASHINGTON.—Le représentant H. P. Fulmer, président de la commission agricole de la Chambre des représentants, a dit, la semaine dernière, que le président Roosevelt avait consenti à ce que les soldats aident aux récoltes dans les régions où il y avait pénurie de main-d'oeuvre agricole.

Canadiens français qui se sont enrôlés

Orville-J. Bourque, 141, rue Masson, St-Boniface, Man.

Louis Matile, Lot 206, Chemin Dawson, St-Boniface, Man.

Henri-J. Bélanger, 569, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.

Philibert Asselin, Pinewood, Ont.

Jean Dérouard, Kenora, Ont.

Joseph Ladéroute, Kenora, Ont.

Ozie-P. Dumas, Nipigon, Ont.

Albert Vanasse, Kenora, Ont.

Joseph Morneau, Fort Frances, Ont.

Henri Lamothe, 680, avenue Mulvey, Winnipeg, Man.

Gabriel-N. Martel, 1407, Chemin Pembina, Winnipeg, Man.

Urbain Wilcott, St-Georges, Man.

Barthélémy Wilcott, St-Georges, Man.

Albert Le Texier, Fisher Branch, Man.

Eugène Labossière, Somerset, Man.

Marcel Senécal, St-Eustache, Man.

Joseph-I. Bercier, Boggy Creek, Man.

Nomination de trois sénateurs

OTTAWA.—Le premier ministre Mackenzie King a annoncé, la semaine dernière, la nomination de trois nouveaux sénateurs pour représenter des divisions de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ontario en Chambre haute.

Les nouveaux sénateurs sont l'hon. James Peter McIntyre, de Mount-Stewart (Ile du Prince-Edouard); Wishart McI. Robertson, de Halifax (Nouvelle-Ecosse), et Gordon Peter Campbell, de Toronto (Ontario).

NOTRE FEUILLETON

LA FEMME aux yeux ouverts

Par PIERRE L'ERMITE

NUMERO 16

—Hélas!.. Non... il n'y est pas allé!..

—Mais si!.. Je vous en donne ma parole!.. N'est-ce pas, Adèle, qu'il y est allé..? Et toi, Valentine..?

Mais Valentine se "défile".

—Où va Roger, le soir..? Voilà une chose qu'il ne me confie pas!..

—Mais enfin, tu te souviens bien qu'il nous a dit hier d'aller à la gare chercher ces dames.

—Pour l'avoir dit, il l'a dit...

—Je croyais même, clame Mme Maude devant les voisins qui restent là... je croyais qu'il vous avait trouvées et casées. Nous dormions quand il est rentré; et il est reparti, ce matin, à son bureau, sans nous voir, de sorte que nous ne savons rien... mais là, absolument rien!

—...??

—Entrez toujours... Venez vous asseoir... Ca vous remettra un peu... Le ménage n'est pas fait!... Vous savez bien ce qu'est un lit pas fait..?

Tante Cécile et Rolande pénètrent chez Mme Maude.

Aussitôt chacune est frappée de l'exiguïté, du désordre, du relent de ce qu'on appelle, en termes pompeux, "un appartement parisien".

S'il était une personne, le Paradou, avec son espace, son air, ses fleurs et sa lumière, comme il éclaterait de rire devant ce compartiment de troisième classe intitulé "appartement"!...

Valentine, cheveux tondus à la garçonne, collier de perles, robe ultra-courte, poudrée, ocrée, les yeux faits, les jambes sèches gainées de bas de soie, les pieds dans de petits souliers ouvragés, fait ressortir encore plus, par son élégance de fausse princesse, l'incohérence du logis.

Sur la toile cirée de la table traînent des coulées sirupeuses de café au lait; le serin, dans sa cage, chante d'une voix de plus en plus suraiguë:

—Emporte-le!... crie Mme Maude énervée à Valentine... il nous assourdit!..

Puis, s'adressant à la tante:

—Alors, vous n'avez pas trouvé Roger..? Eh bien, il doit être très contrarié!.. Car il se faisait une joie d'aller vous chercher à la gare. Mais, au fait... a-t-il bien choisi..? Etes-vous contentes de votre hôtel..?

—Nous n'avons pas d'hôtel.

—Comment..? Vous n'avez pas d'hôtel!.. Et celui où Roger vous a retenu une chambre à deux lits..?

—Nous comptions sur M. Roger pour nous y conduire. Nous en ignorons l'adresse et même le nom...

Mme Maude se tourne vers Adèle:

—Et toi... sais-tu quelque chose..?

—Je pense que c'est celui qui est rue des Abbesses... près du cimetière Montmartre...

—En effet!... Je crois me rappeler que Roger m'a dit quelque chose comme cela!.. Oh!.. vous serez très bien là. Vous aurez beaucoup d'air et de la vue!... Et puis, tout près du Nord-Sud... du Métro... à deux pas de la place Clichy... Encore une question: vos bagages..?

— Ils sont à la consigne.

— Je suis peut-être indiscrète... Où avez-vous donc passé la nuit..?

— Dans la salle d'attente de la gare.

La mère et les deux filles échangent un coup d'oeil gêné.

— C'est tout de même ennuyeux. Sûrement, Roger ne sera pas content... Sans compter que le prix de votre chambre est en train de courir! Vraiment, je ne m'explique pas comment vous n'avez pas trouvé mon fils! Il est certain qu'une gare, c'est si grand!.. Il y a tant de monde!.. Tant de portes!.. Heureusement, vous avez toute la sainte journée pour aller chercher vos bagages et les installer dans votre chambre. Oh! vous allez le trouver facilement, votre hôtel!.. En sortant d'ici, vous tournez aussitôt à gauche... vous prenez la place Saint-Pierre, la rue Antoinette, la rue des Abbesses, et ensuite c'est tout droit... Vous ne pouvez pas aller plus loin, vous buteriez dans le cimetière...

Tante Cécile écoute ces explications données d'une voix saccadée, pas convaincue, indiquant l'inquiétude, l'effroi de voir ces deux "raseuses" de province, mises si imprudemment en mouvement par son fils, s'installer chez elle, en plein ménage pas fait... Qui sait?.. Peut-être espèrent-elles déjeuner ici, ce matin..? alors qu'on n'a tout juste que trois pieds de cochon et du macaroni!.. et qu'on a esquissé des projets de promenade pour cette après-midi.

Qu'en ferait-elle, Seigneur, de ces deux inconnues, tombant comme des bolides dans leur petit logement bourgeois!..

Il n'y a qu'un moyen... un seul... c'est de les expédier, et le plus vivement possible, vers leur hôtel.

— Donc... continue la mère, qui voit maintenant très clair dans son plan... ma petite Valentine va vous conduire tout de suite à votre hôtel. Là, vous vous installerez, vous ferez votre toilette... Vous devez en avoir besoin! Ensuite, vous irez chercher vos malles à la gare. Et, ce soir, quand Roger rentrera, il ira vous saluer, et vous dire tous ses bien vifs et sincères regrets!..

Tante Cécile, qui parle pourtant vite, est abasourdie, noyée sous ce flot de paroles.

Rolande, elle, a les yeux grands ouverts. Elle regarde... elle observe... elle emmagasine des sensations pour réagir ensuite sur elles.

... Ainsi cette Mme Maude qui "liquide" la pauvre tante Cécile d'une manière si désinvolte, elle serait devenue sa belle-maman!..

... Cette grosse Adèle, qui opine toujours du bonnet quand sa mère les pousse dehors... et cette Valentine, d'une élégance si spéciale, auraient été ses belles-soeurs!..

Elle lit, comme dans un livre, la gêne, l'effarement que la venue de sa tante et d'elle-même jette dans l'égoïsme décidé de ce ménage parisien.

Elle s'aperçoit—et entre femmes on sent tellement cela! — qu'elle, Rolande, est spécialement détaillée, fouillée, depuis sa pauvre coiffe vendéenne en déroute jusqu'à ses gants de fil et ses souliers un peu gros en comparaison des préciosités parisiennes.

Selon toute évidence, Roger a parlé d'elle. Mme Maude et ses filles n'ont peut-être pas osé se mettre nettement en travers. Mais elles ne sont pas favorables; elles espèrent bien que ce projet n'est que le caprice d'un jour, succédant à beaucoup d'autres... et que le prestige de la petite provinciale s'évanouira dans le cadre éclatant de Paris, comme une bulle de savon au grand soleil.

Pauvres femmes!.. Si elles pouvaient, toutes les trois, lire en ce moment dans le coeur de Rolande... quelle réponse du tac au tac elles auraient!

La visite est finie.

Mme Maude, qui a toujours sa vaisselle à faire et ses pieds de porc à gratiner... sa fille, ses lits à retaper, estiment que la séance a assez duré... Leur patience est à bout... Ces provinciales, en retard d'un siècle, qui ont tout le loisir possible là-bas, dans leur morne patelin, ne soupçonnent même pas ce qu'est le temps à Paris.

Alors, il faut le leur faire sentir!

— Valentine, puisque tu as encore ton chapeau sur la tête, tu vas conduire ces dames... Elles doivent être mortes de fatigue!..

D'un coup d'oeil, Valentine fait signe qu'elle a parfaitement compris ce qu'on attend d'elle... Et cela devient un peu comme dans le Métro:

— Activons!.. Pressons!.. Par ici la sortie!

— Je vous répète, chère Madame, que mon fils va être navré! Mais il ira vous voir, ce soir... sans faute!.. Valentine, es-tu prête..?

— Oui, maman.

Mme Maude se lève cérémonieusement:

— A l'honneur de vous revoir, chère Madame!.. Et bon séjour dans notre capitale... Quelles belles choses vous aurez à visiter!..

Le mouvement stratégique est si bien, si instinctivement combiné, que tante Cécile et Rolande se trouvent sur le palier, puis dans l'escalier, puis sur le trottoir, comme poussées par des mains invisibles, mais résolues.

Les trois femmes marchent maintenant parallèles et silencieuses, dans la rue encombrée, car l'heure du déjeuner approche.

Valentine, d'abord raide, gourmée, se donne enfin le luxe de faire quelques honneurs:

— Voici le Nord-Sud... 200 marches...

— 199... rectifie Rolande.

— Ah!... vous savez..?

— Oui... je sais cela... et bien d'autres choses encore!

En disant ces mots, Rolande se redresse, oh! si fièrement!..

Elle a fait la comparaison entre le Paradou verdoyant et fleuri... et le "locati" de la rue **Charles-Nodier...** entre les deux hospitalités... entre sa tante si allante, si généreuse, si profondément bonne, et Mme Maude, si égoïste! ... si sèche!.. si petite!..

Au fond de son coeur, Rolande triomphe... Elle exulte... Elle n'aura même pas de bataille à livrer. C'est donc cela, la vie de Paris..?

Ses habitants se précipitent à la campagne en été, aimables, grandiloquents, implorant toute hospitalité.

Et chez eux!.. les uns, bons tout de même, ne **peuvent** absolument pas... Paix à ceux-là!..

Mais tant d'autres, qui pourraient, ne *veulent* pas se gêner, même pas un peu, pour recevoir.

—Voici l'église Saint-Jean de Montmartre...

—Ah!...

—Plus bas, c'est l'*abbaye de Thélème*... le *Moulin Rouge*... le *Rat qui n'est pas Mort*... le *Néant*... le *Ciel*... l'*Enfer*... Mon frère vous montrera toutes ces boîtes-là... c'est très drôle!.. Et puis aussi le *Moulin de la Galette*, qui est à droite, pas loin de votre hôtel...

Tante Cécile n'écoute pas. Rolande, elle, écoute, mais avec un petit air très frondeur.

La rue des Abbesses est sillonnée d'autobus, de voitures, de marchands qui vendent leur camelote sur le trottoir... La tante, obligée sans cesse de se déranger de sa route, en est étourdie... ses jambes flageolent... ses anxiétés recommencent... les vertiges sont à la porte.

Heureusement, le cimetière approche...

Et il représente toute son espérance: Avoir une chambre à soi!.. faire sa toilette!.. prendre un bain!.. se restaurer avec un bon café... Et surtout ne plus voir personne!..

Enfin, le voici, cet hôtel!.. une vieille bâtisse, aux murs plâtreux, tapée et retapée, dénommée: *A la descente de Montmartre*.

Valentine explique le cas à un gérant correct et froid.

—En effet, répond-il... la chambre est retenue depuis avant-hier, et ces dames auront à la régler ainsi.

—Entendu!.. répond vivement Rolande... nous réglerons tout ce qu'il faudra.

—Vous n'avez pas de bagages..?

—Ils sont encore à la consigne.

Le gérant, soupçonneux par profession, regarde les deux femmes. Mais l'impression est bonne. Il sonne un garçon:

—Chambre 37... quatrième étage.

—Pas de bagages..? redemande le garçon.

—Non... Ils viendront plus tard.

—Alors, je vous laisse, dit Valentine Maude qui piétine sur place.

—Merci, Mademoiselle, répond Rolande froidement.

Quelques instants après, conduites par le garçon, tante Cécile et Rolande arrivent devant la porte de l'ascenseur.

—Ah non!.. Jamais de la vie!.. je n'entre plus dans ces machines-là!.. s'écrie la tante.

Rolande insiste affectueusement:

—Tante, vous êtes si fatiguée!.. Et puis, tous les ascenseurs ne sont pas comme celui de la rue *Charles-Nodier*.

Mais tante Cécile s'obstine, et, malgré sa lassitude, monte, par l'escalier, les quatre étages. En haut, elle retrouve Rolande dans une chambre spacieuse, mais banale. Le garçon ouvre une fenêtre impressionnante par laquelle les morts de l'immense cimetière semblent immédiatement se précipiter et emplir de leurs squelettes et de leurs suaires toute la chambre.

Et c'est presque l'unique vue... des tombes!... et des tombes!.. et des tombes encore!.. A gauche, un grand mur gris où s'accroche un escalier de secours en cas d'incendie. C'est le mur du cinéma Gaumont.

—Vous n'avez besoin de rien..? demande le garçon.

—Pour le moment, non... répond Rolande.

Enfin seules!..

—Eh bien!.. s'écrie tante Cécile en se laissant tomber, elle et ses paquets, sur le lit.

—Eh bien..? répond Rolande.

—Avoir donné, prodigué tant d'amour!.. Et pas même une tasse de thé!.. pas même un peu d'eau pour se laver les mains!.. Et moi j'ai offert tout mon coeur!.. tout mon puits!..

Rolande se jette au cou de la pauvre femme désemparée:

—Ah!.. ma tante... ma chère et bonne tante... si vous saviez comme je remercie Dieu et à quel point je suis heureuse!..

—Tu es heureuse!.. Tu remercies Dieu!.. Et de quoi donc..?

—Je le remercie de nous faire voir, dès notre arrivée, si clair à nous deux, que toute discussion est désormais inutile... Vous visiterez, à Paris, tout ce qui vous chantera... Et puis, tante, vivement, une troisième fois, la gare d'Austerlitz... Mais alors, dans le bon sens!..

CHAPITRE XXX

Midi vient de sonner.

De partout, des profondeurs du Métro... des profondeurs plus profondes du Nord-Sud... des tramways... des autobus... des magasins... des banques, sortent les fourmis humaines.

Le pont Caulaincourt est un ruissellement, où chacun cherche à dépasser l'autre, pour avaler, en une petite demi-heure, le déjeuner parisien.

Dévalant des hauteurs de Montmartre, de lourds camions zigzaguent dans ce grouillement, sautent, ressautent sur le pont de fer. Et quand la foule se reforme, elle doit s'écarter encore devant les corbillards qui font la funèbre "navette" du cimetière.

Et comme, à Paris, il y a la note gaie partout, des gamins s'amusent à envoyer, au travers des losanges du pont, quelques projectiles sur les tombes célèbres.

Un sergent de ville les regarde, placide.

Des petites ouvrières, court vêtues et court tondues, passent en se racontant des histoires qui doivent être très drôles.

Toute cette ville coule sur toute cette mort, et personne ne sent le contraste.

Tante Cécile a refermé la fenêtre. Ce bruit, cette poussière attentent à la solitude dont elle est affamée. Elle voudrait comme du recueillement pour méditer sur les heures qu'elle vient de vivre.

Elle tombe de toute la hauteur de son espoir.

Ce qui lui est arrivé cette nuit au Métro devient un incident en comparaison de la désillusion amère savourée, phrase à phrase, sur le palier de Mme Maude.

Quelle humiliation devant sa nièce!..

Et puis, elle-même, si délicate, si correcte, elle se voit là, sans bagages, sans vêtements de rechange, déposée comme un colis encombrant par une famille dont le chef l'avait officiellement, chaudement invitée, et auquel... oui... elle avait voulu donner Rolande!..

Formidable! De sa vie, elle n'a éprouvé encore pareille déception.

Rolande, au contraire, exulte.

Après la scène de l'estacade... ses mains subitement dans celles de Roger Maude, et les paroles ardentes qu'elle avait entendues pour la première fois de sa vie, elle avait commencé à redouter l'emprise possible du jeune Parisien.

Elle ignorait son milieu, sa famille...

Maintenant, elle a vu, et elle sourit à l'avenir.

—Tante... si nous déjeunions...?

—Je n'ai pas faim.

—Pourtant, vous n'avez rien pris depuis ce matin à 6 heures, où l'on nous a servi je ne sais quel breuvage gris sale, décoré du nom de café, et un minuscule morceau de beurre qui ferait rire à Challans.

—Eh bien!.. que veux-tu!.. je n'ai pas faim... J'ai l'estomac serré!.. serré!.. J'ai comme une barre...

—Si vous le permettez, je vais prendre aujourd'hui la direction de l'expédition?

—Je veux bien... Moi, j'ai les bras cassés.

—Alors, pour une fois, tante, vous allez obéir à votre petite nièce chérie...

—Et tu commandes... quoi?

—Donnez-vous d'abord un coup de brosse et un coup de peigne. Je vais en faire autant. Nous avons l'air de voleuses... Puis, nous déjeunerons... Ensuite, vous vous reposerez tranquillement dans votre chambre; et moi, j'irai chercher les bagages.

—Tu vas te perdre!..

—Pas du tout! j'ai beaucoup observé; et je suis certaine de m'en tirer. Un coup de peigne d'abord. Là..? Comme ça!.. Vous êtes déjà bien mieux... L'habit ne fait pas le moine. Mais... tout de même!.. La Révérende Mère Prieure a toujours besoin de se soigner un peu!...

Tante Cécile, d'un air dégoûté, ouvre les tiroirs de la toilette. Ils sont quelconques et usagés. On sent que le monde entier a passé par là; et, sous une certaine propreté extérieure, il en reste le gras relent...

Les deux femmes descendent vers la salle à manger. Elle est pleine de clients. Un garçon les installe entre un gros monsieur très rouge et une dame pointue.

Tante Cécile, à tout hasard, fait un salut qui évidemment étonne, et que personne ne rend.

—C'est à la carte ou le menu du jour..? demande le garçon.

—Le menu du jour... répond Rolande.

On apporte quelques hors-d'oeuvre, dans lesquels la jeune fille croit reconnaître de vagues maquereaux voyageant sous le nom de sardines, des oeufs très durs, des débris de pommes de terre, du museau de boeuf, du saucisson suspect, où Pentapon aurait probablement reconnu des cousins.

Puis il y a un beefsteak aux pommes, des haricots, du fromage, quelques poires pierreuses et du café. Tout cela aussi est quelconque...

Tante Cécile mange du bout des dents.

Rolande fait gaillardement honneur au menu.

—Tante... vous permettez une petite "bombe"..?

—Je te permets tout!

Elle appelle alors le garçon et demande du muscadet, le vin de la Vendée.

Le garçon ouvre les yeux ronds:

—Du muscadet..? Inconnu au bataillon!.. Mais j'ai du Chablis-Village...

—Allons pour le Chablis-Village!..

Après avoir réinstallé sa tante dans la chambre, Rolande l'embrasse gentiment:

—Soyez sans inquiétude... Je me sens très en forme... Dans deux heures, je serai ici avec nos bagages.

—Ne te fais pas écraser!.. Je ne vais pas vivre!..

—Vous surtout, tante, ne sortez pas!..

—Sortir..? Je n'y pense guère!...

Une heure et demie après, Rolande, de retour du fameux Austerlitz, sautait de taxi à la porte de l'hôtel, réglait le chauffeur avec une virtuosité de Parisienne, et faisait monter les deux malles dans la chambre.

Alors, ce fut un peu de Noirmoutier qui entra. Rolande s'était même laissé tenter par les fleurs d'une vendeuse au panier de la place Clichy. La chambre prit un petit air de chez soi, et le ciel de la tante devint moins sombre.

Elles firent leur toilette, changèrent de vêtements, et vers 5 heures, rassérénées, sortirent pour une promenade dans les environs de l'hôtel.

Partout, le bruit et la poussière ... Elles prennent le long de l'interminable mur... D'un côté, c'est le cimetière... De l'autre, l'hôpital Bretonneau...

Elles croisent quelques enfants qu'on vient de panser. Puis elles retournent sur leurs pas, le long du même mur gris.

—Comme c'est gai!.. murmure la tante, on se croirait en prison!

Un moment, elles font le projet de monter au Sacré-Coeur. Mais, trop fatiguées, elles remettent l'ascension au lendemain.

Pour tuer le temps, elle descendent vers la place Clichy.

Là, rugissait une fête foraine.

Des chevaux de bois—qui étaient des cochons roses—tournaient avec une vitesse folle, actionnés par une machine à vapeur...

Des individus, à larges pantalons, cassaient des pipes à la carabine.

Un musée Dupuytren étalait des images effroyables.

Des gamins avaient envahi un jeu de massacre et envoyaient, à deux sous pièce, des balles de coton sur un curé, des gendarmes, une mariée, un propriétaire décoré du nom de M. Vautour.

—Allons-nous-en!... dit la tante.

Elles continuèrent le boulevard de Clichy et tournèrent dans l'avenue Rachel, dont l'aspect leur parut plus calme et plus verdoyant.

Mais elles n'avaient pas fait dix pas que tante Cécile sursaute, et indiquant des rangées de tombes:

(A suivre)

Motifs populaires

x441

Voici une jolie bonnette et des "booties" crochetés avec le point "shell" et qui ne demandent que peu de laine pour leur confection.

Le patron no 441 contient la liste du matériel requis, l'illustration des points et tous les renseignements nécessaires.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Notes historiques sur la paroisse de Haywood, Man.

(suite)

Il est un jour que notre paroisse ne peut oublier: c'est celui où elle offrit à Dieu son premier prêtre. Au matin du 21 août 1921, elle pouvait chanter avec un poète de chez nous ces paroles:

"Cher St-Denis, terre bénie,
Me suis-je dit de grand matin
En entendant la sonnerie
Qui semblait venir du lointain...
C'est aujourd'hui grand jour de fête
Pour une paroisse dont un enfant
Vient de recevoir sur sa tête
Un pouvoir vraiment étonnant...
Chante, chante, chante,
Chante au Très-Haut reconnaissance
Pour un si grand bienfait...
Ce prêtre, autre Christ, c'est Lui qui l'a fait
Pour montrer sa toute puissance
Et nous rendre parfait...
Chante, chante, chante".

Cet enfant qui recevait, en ce matin, l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, était Pierre Picton, fils de Jean-Louis Picton, cultivateur, et de Sophie-Louise Dequier. Le jeune Pierre, né à Jarrier en Savoie, France, arriva à Haywood en 1905 à l'âge de neuf ans. Ses parents arrivaient à Haywood pauvres en argent mais riches en enfants, possédant une foi profonde et un amour sans borne au service de l'Eglise, apanage de nos bonnes et vieilles familles françaises. M. Jean-Louis Picton fut, durant toute sa vie, mêlé aux oeuvres paroissiales. Syndic dès son arrivée, il le fut jusqu'à sa mort. Commissaire d'école, presque durant tout son séjour à Haywood, il était à la tête de toutes les corvées d'église, de sorte que nous pouvons dire qu'il fut un des vrais fondateurs de la paroisse. Malheureusement la mort est venue l'arracher trop vite à l'affection des siens et à l'amitié de notre population.

Pierre alla à la petite école de Haywood, qui est la première école de la paroisse. Plus tard il fit un stage à Notre-Dame de Lourdes, chez les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, alors sous la direction de Dom Benoit. En 1909, à l'ouverture du Petit Séminaire de St-Boniface, Pierre fut un des premiers élèves se faisant remarquer par une grande piété et un talent bien en dehors de l'ordinaire. On le trouvait toujours parmi les premiers de sa classe, et ses confrères se souviennent qu'ils avaient devant eux un élève difficile à vaincre.

En mai 1917, il reçut de l'Université du Manitoba son titre de Bachelier-ès-Arts avec très grande distinction. En septembre suivant, il prit la soutane et alla faire sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Après trois années de solides études théologiques, il revint à St-Boniface en 1920, faire sa quatrième année au Petit Séminaire et assumer en même temps les charges de surveillant et de professeur.

Le 21 août 1921 eut lieu l'ordination de ce jeune paroissien, conférée par Mgr Béliveau. Toute la paroisse et plusieurs parents et compatriotes des paroisses de St-Claude et Notre-Dame de Lourdes, étaient présents. M. l'abbé Cyrille Allaire assista le jeune prêtre. A midi, il y eut grand dîner paroissial, présidé par Son Excellence; tous les curés voisins étaient présents. M. l'abbé Picton chanta sa première messe à St-Claude, assisté du R.P. Joseph Radaz, qui fut le premier curé de la famille Picton, car à leur arrivée de France cette partie de la paroisse où elle demeurait, faisait partie de la paroisse de St-Claude.

Depuis ce temps, l'abbé Picton a occupé plusieurs postes de confiance dans le diocèse; vicaire à Somerset, Letellier, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Pierre; curé à Ste-Geneviève où il travailla aux améliorations de l'église et du presbytère et construisit une salle paroissiale. Il est actuellement curé de Ste-Elisabeth.

Le troisième curé de Haywood et le sixième de St-Daniel fut M. l'abbé Alfred-Eugène Chamberland. Il arriva ici le 21 octobre 1921. Il prit charge de la paroisse dans un moment un peu critique; la nouvelle église n'étant pas encore terminée exigeait déjà des réparations; il semble que l'entrepreneur d'alors n'avait aucune notion en fait de constructions, car à peine deux années après son érection, l'édifice menaçait de s'écrouler; question d'une nouvelle école au village et le désir d'une partie de la population de vouloir faire de la vieille église une école, et l'autre partie, une sacristie, amenèrent beaucoup de discussions. Nous pouvons dire que par son savoir-faire le nouveau curé sut amener la paix et continuer le progrès de la jeune paroisse.

A peine arrivé, il se mit à débroussailler les alentours de l'église et à aplanir le terrain. Des ilets de bois existaient encore en 1921 autour de l'église, et les "bancs" de neige en rendaient l'accès difficile. Les saules coupés, le terrain labouré, il y sema du seigle qui rapporta, dit-on, une jolie somme qui couvrit les fonds nécessaires à la consolidation de l'église.

Au mois d'août 1922, lors de sa visite pastorale, S. Exc. Mgr Béliveau, voyant le mauvais état de l'église, demanda aux paroissiens de vouloir bien faire quelque chose pour assurer la solidité de leur temple. Il demanda à M. le Curé de faire venir M. Savaria pour ce travail. En novembre le tout fut fini, et notre église avait repris sa position première, et cela sans augmenter d'un sou la dette déjà existante.

En 1923, ce fut la question du cimetière. Celui qui existait était éloigné de l'église, et en hiver on ne pouvait y arriver que difficilement; on décida, alors, d'acheter un terrain au nord de l'église et la première personne inhumée fut Alfred-Hyacinthe, fils d'Alexandre Lapointe et de Caroline Ducharme.

Après avoir établi l'église sur une base solide, et vu à l'achat d'un nouveau terrain pour le cimetière, M. le Curé se mit à clôturer tous les terrains appartenant à la paroisse. Déjà Haywood semblait attirer de nombreux colons, et de jour en jour on voyait en augmenter le nombre.

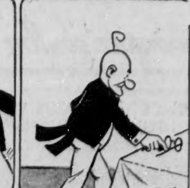
Le souvenir de M. Chamberland demeure encore vivant dans la paroisse; on parle toujours de sa grande bonté envers les malades, de sa générosité pour les pauvres, de son amour pour les cérémonies liturgiques et nous pouvons dire que c'est avec surprise et regret que les paroissiens apprirent sa nomination pour un autre poste. Il dut quitter la paroisse le 15 septembre 1925. A son départ, toute la population assista au Salut du Saint-Sacrement et se rendit ensuite à la gare, souhaitant à son ancien pasteur, succès dans son nouveau champ d'action.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.










Autour de la Ferme

L'ELEVAGE DU MOUTON

La diversification

Avant le mois de septembre, l'élevage du mouton occupait une place bien secondaire dans notre agriculture; il était gouverné surtout par les prix de la laine et du mouton. En 1932, alors que la laine se vendait à 3 sous ⅛ la livre, et la viande du mouton à $3.65 le cent livres, plusieurs cultivateurs, même parmi ceux qui étaient établis sur des terres où l'élevage du mouton pouvait se faire facilement, vendirent leurs troupeaux. Les prix devinrent plus élevés, et le nombre d'animaux augmenta en conséquence.

En temps normaux, nous importions de l'Australie le surplus de laine nécessaire pour nos besoins domestiques, et de la Nouvelle-Zélande, le mouton requis pour notre marché. Depuis le commencement de la guerre, la situation a beaucoup changé. Nous nous sommes soudainement vus obligés de résoudre un problème difficile: celui de satisfaire à l'énorme demande de laine nécessaire à l'habillement de nos troupes, et celui de fournir la viande de mouton suffisante pour les nourrir. Notre production de laine au Canada était de 18,000,000 de livres en 1940; nous en utilisions la même année, 70,000,000. Les difficultés de transport maritime et la demande des pays exportateurs rendirent chaque jour la situation plus précaire. Notre gouvernement entreprit alors une vaste campagne pour encourager l'élevage du mouton. On fixa comme objectif une augmentation d'un million de brebis. Attirés par des prix très attrayants, plusieurs cultivateurs se lancèrent alors dans l'élevage du mouton. Bien que le fermier soit à peu près assuré de toucher promptement l'intérêt et le capital qu'il a placés dans cette industrie, celle-ci connait cependant des restrictions. Ainsi, le terrain, les enclos, les pâturages, les dévastations causées par les chiens et les loups, et l'inexpérience de l'éleveur sont des facteurs qu'il ne faut pas negliger de considérer. Les moutons peuvent facilement se nourrir sur des pâturages de terrains sablonneux, impropres à la culture; cependant, il ne faut pas exagérer et croire qu'ils peuvent vivre sur des terrains absolument arides.

La plupart des brebis du Manitoba sont de races mélangées. Le cultivateur qui veut améliorer son troupeau devra donc choisir avec soin le reproducteur dont il se servira pour l'accouplement. Le gouvernement provincial aide les fermiers dans ce sens en leur louant des béliers de race pour un an, et en les échangeant à la fin de chaque année. Les trois races prédominantes sont: (1) le Shropshire: c'est un mouton de poids inférieur, mais qui fournit une viande excellente et de la bonne laine: il devrait être accouplé avec des brebis de bonne taille mais pauvres en viande; (2) l'Oxford: quoiqu'il ne fournisse pas beaucoup de viande, sa toison est bonne; il devrait être accouplé avec des petites brebis; (3) le Suffolk: il est de taille moyenne, excellent pour la viande et moyen pour la laine; il devrait être accouplé avec n'importe quelle sorte de brebis, excepté celles qui sont déjà hautes sur pattes.

Une fois que le reproducteur a été choisi, le soin du troupeau est plutôt affaire de routine. On devrait obliger les brebis à prendre de l'exercice: un moyen facile d'y arriver serait de les soigner loin de leur abri. Leur nourriture consiste de luzerne ou de trèfle ou de bon foin avec un surplus d'avoine, du sel iodé et de l'eau fraîche. On doit surveiller l'agnelage de près afin de prévenir les pertes, et apporter aux brebis toute l'assistance requise. On recommande de couper la queue à tous les agneaux et de châtrer les mâles dix à quatorze jours après leur naissance. Ces opérations peuvent être faites en même temps; il faut se servir d'outils désinfectés. Afin de protéger le troupeau contre les poux, il faut baigner les moutons lorsqu'on les tond. Il faut apporter un grand soin à préparer la laine; on doit aussi la trier et la bien envelopper.

Les moutons sont peu sujets aux maladies; ils sont souvent, cependant, infestés de parasites. Cet état peut être empêché en administrant un bon "vermifuge" aux animaux.

Pour plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à votre agronome, et il se fera un plaisir de vous aider selon sa capacité.

A.-G. ARNAL,
Assistant agronome.
St-Pierre, Man.

Pour prévenir les maladies chez les animaux

Le maintien de la santé des animaux de la ferme fait partie de l'effort de guerre du Canada. L'Office agricole du ravitaillement a publié à cet effet de temps à autre des feuillets spéciaux dans la série de production en temps de guerre. En ce qui concerne les moutons, les éleveurs canadiens sont privilégiés car ils n'ont pas à craindre beaucoup des maladies infectieuses qui souvent ravagent les troupeaux dans les autres parties du monde. Dans l'Est du Canada, les désordres causés par les parasites internes et la maladie de la gestation sont les principaux problèmes. Sur les ranches ou dans les grands parcs d'élevage des provinces de l'Ouest, le goitre, la septicémie hémorragique (ou fièvre de transport), l'ecthyma contagieux (plaies à la bouche) et les parasites intestinaux peuvent causer des pertes.

En plus des trois feuillets spéciaux traitant des maladies des moutons, à savoir: No 13, "Les poux des moutons, comment les combattre"; No 44, "Comment prévenir les pertes dans les troupeaux de moutons" et No 51, "Destruction des vers parasitaires". L'Office vient de publier le feuillet No 67 "Comment prévenir les maladies des moutons". Ce feuillet traite de diverses maladies et donne une attention toute spéciale à la façon de combattre les parasites internes et externes. On peut se le procurer en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Le fer est essentiel à la croissance des porcs

Il n'est pas nécessaire en général de donner une nourriture abondante à la truie pour stimuler la production du lait pendant les 6 ou 10 jours qui suivent la mise bas; pendant la première journée, on ne lui donnera que de l'eau tiède ou du lait écrémé; on lui fournira ensuite une buvée très claire, dont on augmentera graduellement l'épaisseur pour donner une ration complète au bout de dix jours. Pendant que la truie allaite ses petits, il faudra augmenter la proportion de protéine, de substances minérales et de vitamines dans sa ration.

Le lait et le fer

Le lait n'est pas une nourriture complète, parce qu'il ne contient pas de fer, et cependant le fer est essentiel pour la croissance normale des gorets. Lorsque les gorets sont dehors, dans des conditions naturelles, ils peuvent se procurer tout le fer qui leur est nécessaire, mais quand ils sont tenus à l'intérieur d'une porcherie, il faut leur fournir ce fer d'une autre façon. L'un des moyens les plus simples et les meilleurs est de mettre à leur disposition des morceaux de gazon propres, dans un coin réservé pour eux où ils peuvent se rendre sans être dérangés par la mère. A défaut de terre ou de gazon, on peut donner du fer chimique. Le fer réduit ou le sulfate de fer (couperose verte) sont bons pour cela. La portion de fer nécessaire est celle que l'on peut mettre aisément sur une pièce de 10 sous. On donne la première portion 1 ou 2 jours après la mise bas, et on répète toutes les semaines. Lorsque les porcs mangent de la nourriture solide, il est inutile de leur donner du fer. **Le fer n'est pas un remède, mais un aliment.** Sans fer, les porcs deviennent anémiques, ils sont pâles et frissonnent continuellement, beaucoup d'entre eux sont rabougris et quelques-uns peuvent mourir. Faites votre provision de fer sans tarder, car vous pourrez avoir de la difficulté à vous en procurer plus tard.

Habituer les gorets à manger

Les gorets qui n'ont pas d'autre nourriture que le lait de leur mère ne profitent pas bien. Il faut les encourager à manger aussi tôt que possible, pour leur bien et pour celui de leur mère. Clouez des planches en travers d'un coin de la loge et mettez dans ce coin une petite auge que vous remplirez de moulée sèche et dans laquelle les petits pourront manger sans être dérangés par leur mère. De cette façon, les porcelets s'habitueront à manger quand ils sont encore très jeunes. Cette alimentation dércbée les met en état de mieux résister au sevrage et empêche également l'épuisement de la truie.

Nous aurons besoin de tous les porcs que nous pourrons sauver cette année. Mettons-nous à l'oeuvre dès maintenant pour **sauver le plus possible des porcs qui naissent.** Tous sont nécessaires pour répondre aux besoins de la Grande-Bretagne et du Canada.

Les sols organiques, qui peuvent se diviser approximativement en deux types—la tourbe noire et la tourbe grise, sont riches en azote et faibles en substances minérales, spécialement la potasse. Pour cette raison, les engrais qui sont les meilleurs pour ces sols sont ceux qui sont faibles en azote, riches en phosphore et encore plus riches en potasse.

Les plantes sarclées, comme les betteraves fourragères, les navets, les pommes de terre et le maïs, bénéficient plus d'une application de fumier que le foin; les grains, et spécialement l'avoine, sont les récoltes qui en bénéficient le moins.

Douleurs et gloires de la France

(Suite de la septième page)

vous inspire la résolution inébranlable de tenir où vous êtes. L'exemple de notre glorieux passé prouve qu'à la fin la détermination et le courage triomphent toujours. Rivez-vous au sol français. Le sort de notre pays, la protection de nos libertés, l'avenir de nos enfants dépendent de votre ténacité."

L'Italie

Et puis, le 10 juin, ce fut le coup foudroyant de la déclaration de guerre italienne. Le premier ministre Raynaud lança par radio son appel émouvant au président Roosevelt. La France cria: *"L'Amérique va-t-elle nous laisser assassiner?"* Les chars d'assaut allemands, les Stukas et les divisions motorisées avaient envahi les trois-quarts de notre territoire. Une migration affolée de dix millions de réfugiés de la Hollande, de la Belgique, du Luxembourg et du Nord de la France encombra les routes de France. Il y avait, parmi ces réfugiés, des agents allemands secrets, qui profitèrent du désordre pour passer des informations à l'envahisseur. En deux semaines de combat, 150,000 jeunes Français étaient déjà morts. Du 10 mai au 20 juin, 200,000 moururent, 300,000 furent gravement blessés, sans parler des pertes civiles. En mai 1942, presque deux ans plus tard, la liste officielle des pertes de l'Empire britannique n'avait pas dépassé ces chiffres. Il y eut des dégâts matériels énormes. Plus de 75,000 maisons furent complètement détruites et 200,000 gravement endommagées. De 1914 à 1918, il y en avait eu 375,000 démolies, 560,000 endommagées. Il y eut 10,000 ponts et tunnels détruits.

Villes françaises détruites

Pendant cette courte mais dévastatrice bataille de France, le commandement français, pour des raisons d'ordre militaire, ne donna que très peu d'informations sur la destruction imputable à l'ennemi. La défaite survenue, il n'y eut personne pour parler au nom de la France. Aussi très peu d'entre nous savent-ils que plusieurs villes françaises ont eu le sort de Coventry (ville de l'Angleterre aux trois-quarts détruite par les avions allemands). Lisez ce témoignage d'un témoin oculaire, correspondant de guerre américain parlant de Beauvais, cette magnifique cité française moyenâgeuse. Il dit: "Imaginez une ville, votre propre ville, toute groupée autour d'un square central, tel que celui du Palais de justice ou de l'église. Imaginez cette ville réduite en ruines. Non pas seulement endommagée par des bombes ou criblée de trous d'obus; mais rasée absolument, quartier après quartier. Il ne reste pas une maison, pas un mur, à peine un indice pour dire qu'ici il y avait un mur, ici une maison qu'on puisse identifier". (Roy P. Porter, dans *Uncensored France*).

Au milieu de ce néant, il reste debout la cathédrale historique de Saint-Pierre, presque intacte. Les Allemands disent l'avoir épargnée tout exprès. Peut-être y a-t-il une autre raison pour qu'ils l'aient ainsi épargnée. La fameuse Manufacture Nationale des Tapisseries de Beauvais et le Musée de Beauvais sont tout à fait disparus. En mai 1940, pendant la bataille sur la Somme, la belle ville d'Amiens fut en grande partie détruite. A Abbéville, la grande église de Saint-Vulfran, du XVe siècle, a été brûlée de fond en comble. Dans le département de la Seine-Inférieure, presque chaque ville subit de très graves dommages: ainsi Dieppe, Eu, Caudebec-en-Caux, Fécamp, Neufchâtel-en-Bray et, évidemment, Rouen.

Qui donc aurait pu dire...

Donc, le 20 juin 1940, les Allemands tenaient toute la France industrielle; les Etats-Unis n'étaient pas encore prêts à promettre de l'aide et l'effort magnifique de l'Angleterre n'était pas commencé. La France restait seule, ensanglantée, envahie.

Qui pourrait condamner la France?

Devant cette destruction, devant cet épuisement, la France demanda la cessation des hostilités. Y a-t-il une nation au monde qui puisse la condamner? Elle avait été battue et envahie, non pas parce qu'elle manquait d'hommes et de femmes braves; mais parce qu'elle n'avait pas de chars d'assaut et pas d'avions. Son armée était démodée et mal équipée. Tout cela ne fait qu'ajouter à la gloire de ceux qui voulurent se battre, alors qu'ils savaient que c'était en vain. Ses chefs ont commis des erreurs; mais les traîtres, parmi l'armée française, ce ne furent pas des Français de France, ce furent des Allemands sous l'uniforme français. Il est toujours facile de dire, après le combat, ce qu'il aurait fallu faire. Le maréchal Pétain aurait-il dû quitter la France et se réfugier, pour continuer la guerre, en Afrique du Nord, où il n'y avait pas une seule fabrique d'armements? Aurait-il dû abandonner son pays, sans guide, alors que dix millions de réfugiés étaient encore sur les routes? Il y a des politiciens français que l'on peut appeler traîtres et opportunistes: ce ne sont ni les soldats ni les marins français. Si les Allemands avaient envahi l'Angleterre ou les Etats-Unis, ne soyons pas assez naifs pour penser qu'il n'y aurait pas eu d'Anglais ou d'Américains traîtres au point d'offrir en vitesse leur collaboration à Hitler.

Raisons de la défaite

Dans son discours à la radio à la nation française, le 20 juin 1940, Pétain, résumant ainsi les raisons de la défaite, a dit: "En mai 1917, la France avait 3,250,000 hommes en armes. En mai 1940, elle en avait un demi-million de moins. Au lieu d'avoir 85 divisions, en 1917, en France, l'Angleterre n'en avait que douze en mai 1940. Il faut aussi tenir compte des 58 divisions italiennes et des 42 divisions américaines de 1918. Cette fois-ci, elles ne sont pas là. Nous avons eu trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'amis. . . Et puis, nous avons commis une grave erreur. Nous avons essayé de recommencer la guerre de 1914. Voilà les causes de la défaite. Enfin, nous devons l'admettre, nous avons préféré le plaisir au sacrifice et nous avons l'épreuve. J'étais avec vous aux jours glorieux, je reste avec vous aux jours sombres. Réunissez-vous autour de moi. C'est le même combat, pour la France, pour son territoire et pour ses fils".

La France acquittée

Comme l'on a justement acquitté la Belgique d'avoir accepté un armistice, il faut aussi, pour les mêmes raisons, acquitter la France. Cela n'exclut pas la condamnation des causes qui ont rendu la défaite inévitable. Depuis deux ans et demi la France souffre les conséquences terribles de la défaite militaire et de la paralysie économique. Un million et demi de ses jeunes hommes pourrissent dans les camps de concentration, derrière le Rhin. On a fait *chanter* la France à cause de ses prisonniers. On l'a fait *chanter* à cause de ses milliers de petits enfants affamés. Quand un pays est menacé d'extermination, quand il doit choisir entre la vie et la mort, qui a l'autorité de décider qu'il doit choisir la mort? La destinée de la nation française s'est confondue avec le sort individuel des Français. Et cela est lamentable; mais le sabordage de la flotte française en rade de Toulon le 27 novembre dernier, aurait dû suffire à imposer le silence aux détracteurs de la France. Par ce *beau geste, elle a consommé son sacrifice.*

Jeunesse Catholique

(Directeur: M. l'abbé A. Couture)

En face d'un problème angoissant

Mes chères amies,

J'espère que vous avez eu comme moi la bonne fortune d'entendre à la radio, Monseigneur Fulton J. Sheen, donnant son discours sur le mariage. Je puis vous assurer qu'il y avait amplement matière à réflexion.

Il me semble encore entendre résonner à mes oreilles son vibrant appel: "Men and women of America awake! awake!" Eh! quoi? Serions-nous endormies en face d'un problème angoissant, celui du bonheur de nos foyers chrétiens? Hélas! si nous remarquons avec quelle légèreté bon nombre de jeunes gens contractent mariage, nous ne pouvons nier ce reproche.

Pourquoi manifestons-nous tant d'indifférence pour tout ce qui concerne un si grand et si sublime sacrement? Si nous voulons plus tard pleurer sur les débris d'un bonheur que nous avions cru invulnérable; si, dans quelque vingt ou trente années nous voulons avoir à nous faire ce reproche amer: "J'ai manqué mon coup... si ces enfants tournent mal, c'est ma faute"... alors, entrons dans la voie du mariage sans préparation aucune.

La première condition à réaliser pour qui songe au mariage est de hausser son idéal autant qu'il est humainement possible. Rappelons-nous que "notre vie vaut ce que vaut notre pensée". A la lumière du Christ, voyons sous son vrai jour la dignité éminente de la vie que beaucoup d'entre nous embrasseront plus tard. Si tant de jeunes filles ont une certaine honte à parler chrétiennement entre elles d'un "bel avenir à deux" c'est que trop souvent hélas! certaines mères de familles ont laissé entendre à de chastes oreilles des conversations ridiculisant le mariage.

Le mariage, contrat religieux se rattachant directement à Dieu de par son origine, confère aux conjoints les droits les plus intimes. Toutefois, n'oublions pas que les droits d'une personne se rencontrent toujours avec des devoirs chez un autre.

A l'origine de l'humanité, Dieu avait fait la femme semblable à l'homme, c'est-à-dire son égale par la nature, la destinée et les droits fondamentaux. Le paganisme méconnut cette égalité et tint la femme pour un être inférieur, esclave de l'homme et instrument de sa passion. Mais, voici que le Christ parut, et faisant rayonner sur le monde la pureté idéale de Sa doctrine, Il rend à la femme son honneur d'épouse et ses droits de mère.

Il n'est pas difficile de concevoir que la préparation au mariage doit être à la fois négative et positive. Négative, en ce sens qu'elle comprendra le soin d'éviter tout ce qui pourrait altérer l'idéal chrétien du mariage. Positive parce qu'elle s'attachera à réaliser toutes les conditions de cet idéal. Cette double préparation, mes chères amies, nous pouvons la résumer en ces deux mots: me garder, me former. Belle et fière devise de toute jeune fille dont les rêves d'avenir se concrétisent déjà en un foyer qu'animent de nombreux enfants. Et parce que ce sujet est si important dans nos vies, nous en reparlerons encore, n'est-ce pas?

Fraternellement,

GERMAINE.

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

ORPHELINAT AGRICOLE

La Revue Eucharistique du Clergé, février 1943, sous la rubrique "Le Dimanche entier à Dieu", se préoccupe à bon droit de la sanctification des loisirs. Pour que les adultes mènent une vie pleinement chrétienne, il ne leur suffit pas de sanctifier leurs labeurs; ils doivent aussi consacrer à la gloire de Dieu leurs repas, leurs récréations et leur repos. Aussi bien, les éducateurs se préoccupent-ils d'entrainer leurs élèves à bien jouir de toutes les occasions qui leur sont offertes de se récréer. Le travail épuise tout homme et bien davantage les enfants. Cependant, le mot "jouir" est bien équivoque. Dans la phrase précédente il signifie profiter. Hélas! la nature humaine porte à confondre ces deux termes et à estimer que l'on jouisse, et qu'on ne profite guère à moins de jouir. De là à donner la jouissance comme fin, but et terme de ses aspirations et de son repos, de ses repas et de ses récréations, le pas est facile à franchir.

Il est donc nécessaire d'organiser la vie, dans un orphelinat comme en toute autre maison d'éducation, de façon à ce que l'élève puisse profiter de tous les moyens de délassement, même s'il n'y trouve pas de jouissance; ou mieux, de lui faire comprendre que son esprit et son coeur éprouveront toujours un véritable plaisir s'il surélève sa vie humaine en la conformant à la vie divine, ce qui suppose qu'en tout ce qu'il fait, il se laisse conduire par sa raison, éclairée, dirigée et parfois rectifiée par le règlement et l'autorité de la maison, et par la foi.

Dans notre maison, il est plus difficile qu'en bien d'autres endroits d'organiser les loisirs. Nos élèves sont jeunes et ceux auxquels il nous arrive de décerner le titre de "grands" ne dépassent guère la quinzaine. Les préposés aux diverses surveillances de récréation doivent donc être bien pourvus de savoir-faire, d'expérience, et de véritable zèle. Comment, en effet, occuper tout ce petit monde et donner à chacun ce qui pourra lui être utile en même temps qu'agréable? Une salle de récréation, c'est un coin du monde que l'on n'imagine pas dans sa réalité, à moins qu'on y ait vécu même assez longtemps. Toutes les idées, tous les tempéraments, toutes les éducations, toutes les bonnes qualités comme toutes les "mauvaises" se trouvent en un instant, sur un coup de cloche ou de sifflet, subitement projetés dans un récipient qu'il n'est pas besoin de surchauffer par l'extérieur, pour que bientôt soit porté au degré de fusion ce qu'il contient.

Un soir de rentrée, un nouveau s'avance vers la salle de récréation à l'heure fixée pour le premier rendez-vous général de l'année. Après avoir franchi la salle d'attente du Séminaire, le nouveau traverse un long couloir au bout duquel il entendit le vacarme des quatre cents élèves qui se disaient, les uns aux autres, sur un ton très élevé, leur bonheur de se revoir. Comme on avait exploité la candeur de cet enfant en lui faisant croire que, dès le premier jour, une bataille générale s'engageait entre les collégiens, dont l'issue habituelle équivalait à la sélection des amis, le pauvre nouveau s'arrête dans le couloir. A ce moment le Supérieur vint faire *l'appel*. Apercevant le petit d'apparence craintive, il se pencha vers lui et s'enquit de la raison pour laquelle ce nouvel élève n'avait pas déjà pris sa place parmi les autres. Le nouveau lui répondit: "On m'a dit qu'il y aurait une grande bataille ce soir dans le collège; mais j'ai peur d'entrer parce que déjà la bataille est commencée."

N'est-il pas arrivé à certains éducateurs dont l'opinion n'est guère favorable aux surveillants de toute catégorie, de ne retenir qu'à moitié leurs nerfs et de manifester toute leur petite crise intérieure lorsque, se promenant aux abords d'une salle ou d'une cour de récréation, ils y ont vu et entendu les élèves déboucher en un fracas d'explosion? Ceux-là oublient que l'enfant n'est pas un adulte; que le développement normal de son organisme dépend de l'exercice régulier, énergique, souvent même violent de ses diverses activités. Il a besoin de courir, de crier, de jouer fort, de suer, de grimper, de se rouler. Il a besoin de tous les mouvements imaginables; et, malheur à ces pauvres enfants comprimés dans l'étau d'une gravité que tous les adultes peuvent éviter quand cela leur plaît et même briser, en s'accordant certains loisirs que l'élève, à cause de sa condition sociale d'écolier, ne peut pas s'accorder.

La Maison Saint-Joseph croit avoir le droit d'estimer que les récréations, les repas et le repos de ses élèves sont distribués, organisés et vivifiés de telle sorte que les enfants puissent en profiter dans la même mesure où ils consentent à en jouir.

Chroniques

Croisade eucharistique

Aubigny . . .
A l'occasion de la petite pièce dite "Pastorale" dans votre "Vouloir" de janvier, un Mage noir a reçu des aumônes de la part des spectateurs. Ces offrandes étaient destinées à la Sainte-Enfance. Excellente idée, n'est-ce pas? Personne n'a déçu le bon Mage.

Bellegarde . . .
Je me réjouis de ce que le bon Dieu gâte bien votre petite section. Priez pour que les autres groupes jouissent de la même faveur.

Bruxelles . . .
Pourriez-vous me donner un peu plus de détails sur le prochain rapport, s.v.p.?

Camperville . . .
Tant mieux! Et puissent vos Croisés demeurer toujours ainsi.

Ile-de-Chênes . . .
Vous avez raison. Notre offrande de quotidienne de ces temps-ci, faisons-la consister dans des choses presque inévitables. Nez gelé, joue gelée, c'est tout pour Lui, n'est-ce pas?

La Salle . . .
Si vous êtes fidèles à votre résolution, elle vous aidera à vous former un excellent caractère.

Laurier . . .
Certes, je m'intéresse toujours à vous, chers enfants. Vos moindres activités ne passent pas avec indifférence sous les yeux de votre "grande soeur".

Lourdes . . .
Vous n'oublierez pas de me faire parvenir la liste des noms de celles qui furent reçues dans la Croisade.

Mariapolis . . .
Je me réjouis de savoir que des "âmes de bonne volonté" sont décidées à faire beaucoup pour leur Croisade Eucharistique.

Pinewood . . .
Patience! il finira par être pris ce "gros poisson" si vous savez, malgré le froid, être généreux pour assister à la messe du matin.

South Junction . . .
Mes félicitations, chers petits Croisés. J'ai hâte d'avoir la liste des noms de ceux qui furent reçus, afin de leur envoyer une belle image.

St-Adolphe . . .
Continuez votre beau travail

St-Boniface, Jardin de l'Enfance . . .
J'aime votre mot d'ordre, car il en dit long quand on veut l'étudier: Etre apôtre, quoi...

St-Boniface, Institut St-Joseph, Section Juvenes Christi . . .
Continuez à avoir l'esprit d'observation. C'est cela qui vous aidera le plus à développer un jugement sûr et droit.

St-Georges . . .
C'est bien ça, "prévenir": ne pas attendre que nos parents nous demandent pour un service. Habituons-nous à être utiles autour de nous.

St-Lupicin . . .
J'espère que bientôt le beau temps reviendra, et que tous les Croisés pourront de nouveau assister aux réunions.

St-Malo . . .
Oui, c'est dur d'aller dehors pendant les récréations durant ces temps froids, mais c'est encore pour nous une magnifique occasion de mériter pour sauver des âmes.

St-Pierre . . .
J'espère que vous n'avez pas oublié vos "grands chefs" de la C.E. lors des Quarante-Heures. Nous avons bien besoin de vos prières.

Ste-Rose-du-Lac . . .
Auriez-vous la bonté de m'envoyer une copie de cet acte de consécration "Sois Apôtre"? Merci.

Transcona . . .
Vous avez raison... peureux et lâches sont deux appellations que les vrais Croisés ne veulent pas mériter.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Février	15	16	17	18	19	20
BLE						
Nord No 1	90½	90½	90½	90⅝	90½	90½
Nord No 2	87	87	87	87⅛	87	87
Nord No 3	83⅝	83¾	84¾	85½	85⅜	85⅜
No 4	80¼	80⅜	81½	83½	83⅜	83⅜
No 5	77⅜	77½	78½	80½	80⅝	80⅝
No 6	76	76½	78	80	79⅞	79⅞
Fourrage	74½	75	77	79	78⅞	78⅞
Sur voie net	89½	89½	89½	89⅝	89½	89½
No 1 Durum	102	102	104	106	107⅞	107⅞
No 2 Durum	102	102	104	106	107⅞	107⅞
No 3 Durum	100	100	102	104	105⅞	105⅞
Inf. Nord 1	88¾	88¾	88¾	88⅞	88¾	88¾
Inf. Nord 2	85¼	85¼	85¼	85⅜	85¼	85¼
Inf. Nord 3	82⅛	82¼	83¼	84	83⅞	83⅞
Charbonneux 1	82½	82½	82½	83	82⅞	82⅞
Charbonneux 2	81⅝	81⅝	82	82½	82⅜	82⅜
Charbonneux 3	80⅜	80½	81½	82	81⅞	81⅞
Rej. Nord 1	82½	82½	82½	83	82⅞	82⅞
Rej. Nord 2	82⅛	82⅛	82⅛	82½	82⅜	82⅜
Rej. Nord 3	80⅜	80½	81½	82	81⅞	81⅞
AVOINE						
C.W. No 2	51¼	51¼	51¼	51½	51½	51½
C.W. No 3	51	51	51	51¼	51¼	51¼
Fourrage No 1	50¾	50¾	50¾	51	51	51
Fourrage No 2	50¼	50¼	50¼	50½	50½	50½
Fourrage No 3	49¼	49¼	49¼	49½	49½	49½
Sur voie net	50⅝	50⅝	50⅝	50⅞	50⅞	50⅞
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W., 3, 6 rangs	61⅞	62¼	62½	62¾	63	63
Fourrage No 1	61⅝	62	62¼	62½	62¾	62¾
Fourrage No 2	61⅛	61½	61¾	62	62¼	62¼
Fourrage No 3	60⅛	60½	60¾	61	61¼	61¼
Sur voie net	60⅞	61¼	61½	61¾	62	62
SEIGLE						
C.W. No 2	64⅝	64⅝	64⅝	64¾	64¾	65
C.W. No 3	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛
C.W. 2 rej	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝
C.W. No 4	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝
Ergot	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Sur voie net	64	64	64	64⅛	64⅛	64⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	92	92	92	92	91⅞	91⅞
Juillet						
AVOINE						
Mai	51⅛	51⅛	51½	51½	51½	51½
Juillet	50¾	51¼	51½	51½	51½	51⅝
ORGE						
Mai	64⅝	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Juillet	64	64⅜	64½	64⅝	64⅝	64½
SEIGLE						
Mai	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Juillet	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝

Concours de photographies

CONDITIONS POUR Y PARTICIPER

(Découpez ce qui suit et conservez-le)

1. Que chaque enfant qui désire prendre part au Concours, nous fasse parvenir UNE SEULE photo représentant, soit:

(a) Un enfant occupé à faire quelque chose, par exemple: à écrire, à lire, à écouter le radio, à cueillir des fleurs, à travailler, à causer, à patiner, à glisser, à pédaler en bicyclette, à manger, etc.

—ou—

(b) Des jumeaux ou des jumelles faisant l'une des actions mentionnées plus haut.

—ou—

(c) Un bébé seul.

—ou—

(d) Un animal domestique attentif à regarder celui qui le photographie, ou en train d'accomplir quelque prouesse ou quelque tour d'adresse.

—ou—

(e) Une vue générale, très claire, d'un de nos beaux villages canadiens.

—ou—

(f) Un beau paysage d'été ou d'hiver.

2. Les photos seront jugées surtout d'après leur originalité, ce qui signifie que les physionomies ou les visages devront être vivants et expressifs, que les photos doivent sortir un peu de l'ordinaire, et ne pas représenter des poses guindées ou qui ne sont pas naturelles.

3. Chaque concurrent devra écrire lisiblement, sur le revers de la photo:
(a) son nom,
(b) son adresse,
(c) le nom de l'Ecole ou du Couvent qu'il fréquente,
(d) son âge,
(e) son grade.

4. Que les élèves qui fréquentent un Couvent, mettent simplement COUVENT d'une telle place, et non Ecole telle ou telle. Cela nous évitera beaucoup d'embrouillement.

5. Choisissez la photo la plus récente et la plus belle, prise par vous-même ou par quelque membre de votre famille. Il est donc entendu que les photos prises chez un photographe de profession ne seront pas acceptées. Nous ne voulons que les instantanés (snapshots) les mieux réussis.

6. Aucune photo ne sera retournée au propriétaire. Donc, si vous tenez à conserver une copie de la photo que vous nous ferez parvenir, assurez-vous que vous en avez le négatif à la maison.

7. N'envoyez pas de négatifs. Ils ne seront pas acceptés pour le Concours.

8. Ce Concours est organisé pour les enfants des deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan seulement.

9. Chaque province aura ses gagnants.

10. Un seul prix sera donné au gagnant de chacun des groupes mentionnés dans le premier numéro des conditions du Concours. Il y aura donc 6 prix pour les concurrents du Manitoba et 6 pour ceux de la Saskatchewan.

11. Toutes les photos qui remporteront le prix paraitront dans cette Page.

12. Ceux qui veulent participer à ce Concours devront nous faire parvenir la photo requise AVANT LE 27 MARS. Après cette date, aucune photo ne sera acceptée, et ne sera valable pour le Concours.

13. Adressez votre envoi de photo à:
CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES,
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Le sais-tu?

1. Casablanca est un——situé au——en——. C'est là que——et——se rencontrèrent dernièrement.
2. Un sergent porte trois—— sur sa manche; un caporal en porte——et un——n'en a qu'un.
3. La ville de Montréal fut fondée en——par——.
4. Cinquante ans plus tard, donc en——eut lieu l'héroïque défense du fort de——par——.

REPONSES

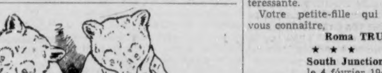
1. Port, Maroc, Afrique, Churchill, Roosevelt.
2. Chevrons; deux; lance-caporal.
3. 1642; Maisonneuve.
4. 1692; Verchères; Madeleine.

Le terrien—Voyons, mon ami, vous n'êtes pas fou. Tous vos parents sont morts à la mer et vous osez encore naviguer? Mais c'est de la folie.

Le marin—Et vous, Monsieur, où sont morts vos parents?

Le terrien—Tous dans leur lit.

Le marin—Et vous osez encore vous coucher?


Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

CAMILLE

Voyons, voyons, ne vous disputez pas, et laissez Pierre nous raconter ce qu'il a entendu dire.

ELISABETH

Nous n'avons pas besoin de Pierre pour savoir ce que nous savons déjà.

PIERRE

Alors, pourquoi me demandez-vous comment papa a reconnu les voleurs?

— Monsieur Pierre, monsieur Henri, M. Auguste vous cherche, dit le jardinier, qui venait apporter la provision de légumes pour la cuisine.

— Où est-il? demandèrent Pierre et Henri.

— Dans le jardin, messieurs, répondit le jardinier; il n'a pas osé approcher du château, de peur de se rencontrer avec Cadichon."

Je soupirais et je pensais que le pauvre Auguste avait raison de me craindre depuis le triste jour où j'avais manqué de le noyer dans un fossé de boue, après l'avoir fait égratigner dans les ronces et les épines, et l'avoir fait rudement tomber en mordant son poney.

"Je lui dois une réparation, me dis-je; comment faire pour lui rendre un service et lui montrer qu'il n'a plus de motifs pour me craindre?"

XXV

LA REPARATION

Pendant que je cherchais en vain ce que je pouvais faire pour témoigner mon repentir à Auguste, les enfants se rapprochèrent de la place où je réfléchissais tout en broutant l'herbe. Je vis qu'Auguste restait à une certaine distance de moi, et qu'il me regardait d'un air méfiant.

PIERRE

Il fera chaud aujourd'hui, je ne crois pas qu'une longue promenade soit agréable. Nous ferons mieux de rester à l'ombre dans le parc.

AUGUSTE

Pierre a raison, d'autant plus que depuis la maladie dont j'ai manqué mourir, je suis resté faible, et je me fatigue facilement d'une longue course.

HENRI

C'est pourtant Cadichon qui a été la cause de ta maladie, tu dois lui en vouloir?

AUGUSTE

Je ne crois pas qu'il l'ait fait exprès, il aura eu peur de quelque chose sur le chemin; la frayeur lui aura fait faire un saut qui m'a jeté dans cet affreux fossé. Ainsi, je ne le déteste pas; seulement...

PIERRE

Seulement quoi?

AUGUSTE, rougissant légèrement

Seulement j'aime mieux ne plus le monter."

La générosité de ce pauvre garçon me toucha, et augmenta mes regrets de l'avoir si fort maltraité.

Camille et Madeleine proposèrent de faire la cuisine; les enfants avaient bâti un four dans leur jardin; ils le chauffaient avec du bois sec qu'ils ramassaient eux-mêmes. La proposition fut acceptée avec joie; les enfants coururent demander des tabliers de cuisine; ils revinrent tout préparer dans leur jardin. Auguste et Pierre apportèrent le bois; ils cassaient chaque brin en deux et en remplissaient leur four.

Avant de l'allumer, ils se rassemblèrent pour savoir ce qu'ils allaient servir pour leur déjeuner.

"Je ferai une omelette, dit Camille.

MADELEINE

Moi, une crème au café.

ELISABETH

Moi, des côtelettes.

PIERRE

Et moi, une vinaigrette de veau froid.

HENRI

Moi, une salade de pommes de terre.

JACQUES

Moi, des fraises à la crème.

LOUIS

Moi, des tartines de pain et de beurre.

(A suivre)

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Plaisirs de l'hiver

L'hiver est le meilleur temps pour jouir des plaisirs de l'esprit. Qu'il fait bon étudier quand le vent gémit et qu'on est là au coin d'un bon feu, autour d'une table! Les plumes courent sur le papier pour faire les devoirs d'école et les nombreuses compositions qui nous sont données.

Lectures

L'hiver est le temps de faire de bonnes lectures, car les veillées sont longues; nous pouvons prendre du temps pour lire.

Musique

Pendant la grande saison nous nous amusons à faire de la musique au salon ou à écouter la radio; quelle joie quand nous pouvons capter un bon programme! Nous ne sentons point le froid quand nous nous réunissons et chantons les bons refrains canadiens-français. Il faut continuer cette bonne coutume dans toutes les familles chrétiennes.

Travaux manuels

Nous pouvons aussi passer le temps à broder des tabliers, des nappes, ce qui est un ouvrage très intéressant et utile.

Veillées en famille

Le plus grand plaisir que nous ayons est lorsque plusieurs familles du voisinage se réunissent et font une bonne veillée ensemble; les parents jouent aux cartes, les jeunes se divertissent au salon, tandis que les tout petits s'amusent à la cachette dans la cuisine (ça va bien, dans les armoires, quand ils ne cassent pas trop de vaisselle!)

Correspondance

Pendant l'hiver c'est le temps d'écrire plusieurs lettres aux soldats, soit à nos frères, oncles, pères, cousins ou amis. Tous se réjouissent lorsqu'ils reçoivent une lettre de leur "chez eux". Il parait que la plus grande joie d'un soldat (excepté celle de retourner chez lui) est de recevoir une lettre de sa famille et de ses amis. Profitons donc des grandes veillées de l'hiver pour leur écrire de longues lettres aussi amusantes qu'intéressantes. Cela touchera le coeur du soldat canadien, et lui fera revivre des heures délicieuses.

Prière

La prière en famille clôt cette journée, et l'on prie pour les chers absents qui sont loin et qui pensent à nous.

Alice BOURRIER,
Grade IX, Ecole Faure,
St-Lupicin, Man.

PROBLEME FAUX

—Il était bon, ton problème? demande un père à son fils, à sa rentrée de l'école.

—Non, papa, tu as eu zéro.



Travaillons

Mes enfants, il faut qu'on travaille,
Il faut tous, dans le droit chemin,
Faire un métier, vaille que vaille,
Ou de l'esprit, ou de la main.

La fleur travaille sur la branche,
Le lis, dans toute sa splendeur,
Travaille à sa tunique blanche,
L'oranger, à sa douce odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige
Vers ces brebis, sur ces buissons,
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige?
Ne songe-t-il qu'à ses chansons?

Il songe aux petits qui vont naitre,
Et leur prépare un nid bien doux;
Il travaille, il souffre peut-être,
Comme un père l'a fait pour vous.

Victor de LAPRADE.

Mes petits-enfants m'écrivent

South Junction, Man.,
le 4 février 1943.

Chère Mère-Grand,

J'ai le plaisir de vous écrire pour la première fois. J'ai 14 ans et je suis dans le 8e grade. J'ai une soeur et deux frères. Nous restons avec nos grands-parents, excepté l'aîné de mes frères. Notre bonne maman est morte et notre pauvre père est malade. Il a été à la dernière guerre et il est malade depuis ce temps-là; il reste maintenant à l'Hospice des vieillards.

A notre école nous avons des Croisés et des Jécistes. Moi, je suis dans la J.E.C. L'étude de l'Action Catholique est très intéressante.

Votre petite-fille qui désire vous connaître,

Roma TRUDEL.

* * *

South Junction, Man.,
le 4 février 1943.

Bien chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris depuis que je suis à South Junction. Il y a quatre mois que nous avons quitté St-Joseph.

Je suis dans la J.E.C. et je suis plein d'ardeur pour étudier ce mouvement d'Action Catholique.

Dans notre école nous nous appliquons beaucoup au bon langage.

Je tiens beaucoup à ma langue, car je veux être un bon Canadien français.

Votre garçon,

Adelmar MOQUIN.

South Junction, Man.,
le 5 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Comme je suis heureuse d'avoir été nommée au nom de notre classe pour vous dire les nouvelles de South Junction.

Le temps passe très vite. Il faut dire qu'il est bien employé aussi: à part de notre programme classique, nous avons d'autres activités, telles que la J.E.C., la Croisade et un "Club progressif".

Le "Club" s'occupe de diverses choses qui peuvent aider à faire progresser notre école. Les membres s'en donnent pour s'appliquer au bon langage, à la politesse, et à tout ce que peut exiger le Club. Deux fois par mois nous avons une petite séance récréative, à laquelle contribuent gaiement tous les membres.

Une amie du "Coin",

Antoinette GAGNON.

* * *

South Junction, Man.,
le 7 février 1943.

Bien chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris et je vous assure que je suis contente.

Mes parents sont en ville pour la prise d'habit d'une de mes soeurs, qui est dans la communauté des Soeurs Grises.

Je suis dans le grade IV et j'aime beaucoup ma maitresse. Elle nous enseigne la religion et le français.

J'ai hâte de vous connaître.

Votre petite-fille,

Lucille BEAUDRY.

St-Boniface, Man.,

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je reste à Elm Creek, mais je suis pensionnaire à St-Boniface. J'ai une grande soeur garde-malade à l'hôpital et une autre chez nous. J'ai aussi deux frères.

Je lis **La Liberté** et "Son chemin de Damas". C'est la première année que j'apprends le français. Je sais de belles histoires, comme celles d'Isaac, de Joseph, d'Abraham et beaucoup d'autres. J'ai eu une carte bleue, mais je vais en avoir une rose pour février.

Voulez-vous mettre ma lettre dans **La Liberté?**

Bonjour, Mère-Grand.

Votre amie,

Estelle TESSIER.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 9 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je suis l'histoire, "Son chemin de Damas", qui parait sur la "Page des Jeunes". J'ai 8 ans. Je suis dans le grade III. Ma fête est le 15 novembre. J'ai eu une carte crème. J'ai quatre soeurs: deux vont à l'école et deux n'y vont pas. Le nom de celles qui vont à l'école est Lucille, Thérèse et moi; les deux qui n'y vont pas sont Annette et Florence. Annette est la plus petite. Elle est fine.

D'une petite-fille qui vous aime,

Louise DUBREUIL.

* * *

St-Boniface, Man.,

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. J'espère que ma lettre va être sur **La Liberté.** J'ai 8 ans. Ma fête est le 1er septembre. Je suis dans le grade III. J'espère que vous êtes bien. On a eu nos cartes et je suis arrivée la deuxième.

De votre petite-fille,

Pierrette BERUBE.

* * *

Lac-du-Bonnet, Man.,
le 9 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris quelques lignes pour la première fois.

J'ai 12 ans et je suis dans le grade VII pour l'anglais. J'apprends le français à la maison.

Je reste chez ma grand'mère parce que ma mère est morte et mon père est outre-mer. J'aimerais que ma lettre paraisse dans le "Coin des Jeunes" afin que papa puisse la lire sur **La Liberté.**

J'ai quatre frères et deux soeurs. Ils sont tous en bonne santé.

Priez le bon Dieu pour nous afin que nous puissions avoir un autre bon maître et continuer nos études.

D'une petite-fille qui pense à vous,

Thérèse GUETRE.

NOTE—La grand'mère de Thérèse Guétré a dû se charger d'enseigner le français à huit petits enfants. Elle demande aux lecteurs du "Coin des Jeunes" quelques prières afin que ces élèves puissent avoir un bon instituteur bilingue sous peu. Vous le ferez volontiers, n'est-ce pas?

* * *

La Salle, Man.,
le 15 janvier 1943.

Chère Mère-Grand,

Je viens causer avec vous ce matin pour quelques instants pour vous donner de nos nouvelles. Nous sommes 28 dans notre classe.

Nous faisons des "heures de silence" à différentes intentions: le lundi, pour les âmes du Purgatoire; le mardi, pour la paix; le mercredi, pour les prêtres; le jeudi, pour nos parents, et le vendredi, pour la réparation. Ça me force un peu pour avoir six heures de silence par jour, mais je suis contente après. Quelques-uns ont eu leurs trente heures de silence cette semaine. J'ai une petite soeur qui s'appelle Henriette. Elle est bien grasse, mais elle ne marche pas encore. Elle a eu un an le 21 janvier. Nous sommes quatre qui allons à l'école.

J'espère que vous êtes en bonne santé et que vous n'avez pas eu le rhume ni la grippe, car beaucoup les ont eus ici.

Au revoir,

Lucie CORMIER,
Grade IV.

* * *

La Salle, Man.,
le 16 février 1943.

Chère Mère-Grand,

J'arrive un peu craintive, car je vois que les autres vous écrivent de belles lettres et je ne crois pas pouvoir les égaler. Peut-être que si je vous connaissais je pourrais vous dire plus de choses. Il faudrait donc que vous nous rendiez visite à La Salle. Je vous invite à venir nous voir à l'école.

Comment êtes-vous? J'espère que vous jouissez d'une bien bonne santé comme moi.

Je vous quitte, chère Mère-Grand, en vous disant bonjour.

Anne-Marie BOUCHER,
11 ans, Grade VI.

Parlons bien!

J'ai laissé la clef après la porte - -	J'ai laissé la clef à la porte.
Ça ne me fait pas de différence - -	Cela m'est égal; c'est la même chose pour moi.
On va partir à Montréal ben vite -	Nous allons partir pour Montréal bientôt.
Viens m'aider à éplucher des petits pois - - - - - - -	Viens m'aider à écosser des petits pois.
Joe m'a donné une pichenoque - -	Joseph m'a donné une chiquenaude ou (une pichenette).
Il a fait un fou de lui - - - - -	Il s'est rendu ridicule.
Monsieur X, sa dame et sa demoiselle - - - - - - - - -	Monsieur, Madame et Mademoiselle X —ou— Monsieur X, sa femme et sa fille.

CALENDRIER PATRIOTIQUE

24 fév. 1790—Mort de Auguste-Louis de Glapion, dernier supérieur des Jésuites après la conquête.

25 fév. 1916—Fondation de l'Association d'Education du Manitoba.

25 fév. 1908—Incorporation de la ville de St-Boniface.

25 fév. 1710 — Mort de Daniel Greysolon Duluth, fondateur de la ville de ce nom.

26 fév. 1870—1ère réunion de la Législature de Riel avec les membres anglais.

26 fév. 1864—Mort de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, célèbre patriote.

27 fév. 1820—Naissance du Cardinal Alexandre Taschereau, 1er cardinal canadien.

28 fév. 1827—Naissance du R. F. Albert Lacombe, O.M.I., apôtre des Cris et des Pieds noirs, le plus grand missionnaire de l'Ouest canadien.

28 fév. 1877—Charte de l'Université du Manitoba.

1er mars 1699 — D'Iberville découvre l'embouchure du Mississippi.

1er mars 1734 — Jean de la Vérendrye commence l'exploration de la rivière Winnipeg.

2 mars 1871—Election au Fédéral du premier député de Provencher, l'honorable Pierre Delorme, métis C.-f.



CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

St-Boniface — Joanne Mouard, Estelle Tessier, Louise Dubreuil, Yvonne Patenaude, Pierrette Bérubé, Jacqueline Scott.

South Junction — Aline Délorme, Roma Trudel, Jeanne Brisebois, Adelmar Moquin, Antoinette et Thérèse Gagnon, Anita et Lucille Beaudry.

Lac-du-Bonnet — Thérèse Guétré.

La Salle—Anne-Marie Boucher, Lucie Cormier.

Joyeuse Fête

24 février

Imelda Catellier, St-Malo.

25 février

Charles Légaré, Dunrea.
Raymonde McCaughan, St-François-Xavier.
Ernest Desrosiers, Ste-Geneviève.
Gérard Neault, Ste-Anne des Chênes.
Peter Schroëder, Ste-Anne des Chênes.
Betty Poole, Ste-Anne des Chênes.

26 février

Gilbert Vandal, Ste-Anne des Chênes.
Hubert Bosc, N.-D. de Lourdes.
Achille Ethier, St-Georges.
Rosario Roy, Ste-Anne des Chênes.
Jean Gervais, Cantal, Sask.

27 février

Jeanne Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Denise Marchand, St-Adolphe.
Anita Chamberland, Ste-Geneviève.
Marguerite Beauchamp, Léoville, Sask.

28 février

Thérèse Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Louise Encontre, St-Lupicin.
Brigitte Fillion, Letellier.
Joan Broeska, St-Adolphe.
Emma Grouette, Thibaultville.
Georges Saltel, Ste-Geneviève.
Marie-Ange Mondor, Ste-Anne des Chênes.
Rita Chalifour, Léoville, Sask.
Alida Charbonneau, Léoville, Sask.

1er mars

Armande Curé, St-Malo.
Roméo Delorme, St-Joseph.
Laurette Noël, Ste-Anne des Chênes.

2 mars

Yvette Prairie, La Broquerie.
Hélène Landry, St-Norbert.
Gertrude Lord, St-Norbert.
Marie Bauche, Grande-Clairière.
Léon Delorme, St-Joseph.
Eveline Campbell, St-Laurent.
Florence Cloutier, Ste-Anne des Chênes.
John Howson, Haywood.
Brigitte Deshaye, Laflèche, Sask.

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières. Illustration: Jean-Jacques Cuvelier, Trois-Rivières

No. 34









No. 35






N'ayez pas peur de parler!

Je me promenais l'autre soir sur la rue du Portage. Comme dans toutes les grandes villes, une foule nombreuse se pressait sur les trottoirs et des piétons traversaient précipitamment les rues, ignorant le danger des accidents, uniquement préoccupés d'arriver à temps pour prendre place dans l'autobus stationné au coin mais qui repartirait dans quelques minutes...

Mes yeux s'arrêtèrent soudain sur la silhouette d'un jeune militaire; sa démarche avait pour moi quelque chose de familier que je ne parvenais pas à définir. Il s'avança; je reconnus alors un jeune campagnard dont les parents venaient assez souvent chez moi.

Les quelques paroles échangées avec lui m'apprirent qu'il avait reçu son appel pour l'entrainement militaire une semaine auparavant. Son attitude dénotait un désarroi d'âme complet. Il ressemblait à l'une de ces tiges transplantées en terre étrangère...

En le quittant, je me sentis triste. C'est que je n'ignorais pas les souffrances intimes qu'il endurait. Essayez de vous imaginer la belle réception que reçoit à la caserne un jeune homme qui n'a pas été initié aux "mystères de la vie". Vous croirez peut-être qu'il ne s'en rencontre plus en notre vingtième siècle. Et bien, vous vous trompez. Le cas est assez fréquent, surtout parmi les jeunes gens venant de la campagne.

Est-il possible que des parents laissent ainsi partir leur fils pour l'armée sans le mettre au courant des dangers qui l'attendent? Oh! la maman lui dira bien: "Fais attention à toi, les filles de la ville sont si méchantes!" Mais ces avertissements abstraits ne suffisent pas. Au lieu de conseils clairs, précis et détaillés, les parents font souvent à leurs enfants des recommandations vagues auxquelles ils ne comprennent pas grand'chose ou n'attachent pas d'importance.

Plus tard, le père et la mère se lamenteront en apprenant l'inconduite de leur fils souvent trompé par des amis plus "éveillés" que lui.

Qui en portera surtout le blâme, sinon les parents qui ont manqué sérieusement à leurs devoirs d'éducateurs en refusant de révéler à leurs grands garçons et à leurs grandes filles les faits qu'ils ont le droit de savoir.

Parents chrétiens, n'ayez donc pas peur de parler, surtout lorsque l'âme et l'honneur de vos enfants sont en jeu!

Agnès DUFAULT.

Pour Vous, Mesdames

Quand on parle d'étiquette

Quelques jeunes filles sont parfois dans l'embarras lorsqu'elles parlent au téléphone. Devraient-elles dire: "C'est Mlle Marie X qui parle", ou tout simplement: "C'est Marie X"? Elles hésitent devant ces deux formules et ont parfois l'air un peu ridicule.

Pour venir en aide à toutes celles qui se sont posé cette question nous énonçons la règle générale suivante:

Une jeune fille qui appelle ou répond au téléphone doit dire: "Ici Marie X", ou: "Je suis Marie X." Elle ne se nomme jamais elle-même Mademoiselle.

La même ligne de conduite peut être suivie lorsqu'il s'agit de correspondance. Une jeune fille qui écrit à des étrangers ou à des simples connaissances doit signer son nom en entier et mettre (Mlle) entre parenthèses.

Lettres de renseignements

Lorsque vous sollicitez un renseignement d'une personne inconnue et que ce service réclame une réponse directe, vous devez toujours inclure un timbre-poste dans votre lettre, à moins que le personnage en question soit un fonctionnaire et qu'il s'agisse du service officiel.

LARMES

Une larme, une larme encore . . .
Du fond de mon coeur anxieux,
Lentement, je vous sens éclore,
O douces larmes, fleurs des yeux!

Vous montez lourdes et pressées,
Et voici que monte avec vous
Tout un flot de choses passées
Au murmure puissant et doux.

Loin, très loin, dans l'ombre j'écoute;
Mes souvenirs sont en chemin;
L'un poussant l'autre, goutte à goutte
Ils tombent et brûlent ma main.

Coulez toutes, anciennes larmes!
Je vous accueille sans remords,
Derniers regrets, suprêmes charmes
Des bonheurs fragiles et morts!

Vous êtes tout ce qui persiste
Du rêveur tendre que je fus . . .
Quittez pour toujours ma chair triste,
Pleurs attardés, soupirs confus!

Survivantes de mes alarmes,
Reliques d'un lointain émoi,
Je sens avec vous, douces larmes,
Tout le passé sortir de moi.

André RIVOIRE.

Faites du sport

Le corps humain est un chef-d'oeuvre de beauté par lui-même. Il a cependant besoin d'exercice pour assouplir ce chef-d'oeuvre et c'est là le rôle du sport ou de la culture physique.

Celui-ci est une diversion qui donne pour un temps congé aux inquiétudes de l'homme. Il est un apprentissage de la beauté et un développement de l'harmonie des lignes et des mouvements du corps humain.

Dans certains milieux, on semble croire que le sport et la culture physique sont incompatibles avec le développement intellectuel. Quelques écoles pour jeunes filles négligent presque entièrement ces deux formes d'exercice sous prétexte de manque de temps. C'est là une attitude fausse qu'il est grand temps de rectifier.

Les élèves qui se sont appliquées pendant des heures à absorber des notions de chimie, de mathématiques ou autres sciences profiteront grandement de quelques minutes de culture physique. Ces moments employés au délassement de leurs membres engourdis, leur fournira en même temps un repos pour leurs facultés intellectuelles. Elles reprendront leurs études avec des idées claires et précises.

Recettes

PAIN DE POISSON

Un pain de poisson constitue un plat substantiel pour le meilleur repas. Mêler ensemble dans une poêle une cuillerée à table de beurre, 1 c. à table de farine. Ajouter graduellement une tasse de lait chaud en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Assaisonner. Ajouter deux tasses de poisson cuit ou en boîte, 2 oeufs battus, une tasse de chapelure, un oeuf cuit dur haché, 2 cornichons hachés, 3 c. à table de persil. Verser le mélange dans un plat beurré. Placer dans un autre plat d'eau chaude et cuire pendant une heure dans un four modéré. Servir froid ou chaud avec garniture de persil.

• • •

GAUFRETTES AU MIEL

2 tasses de miel
⅓ de tasse de gras
1 c. à table de jus de citron
1 c. de zeste de citron
1 oeuf
4½ à 5 tasses de farine à pâtisserie
ou 4 à 4 tasses et ⅛ de farine ordinaire
¼ de c. à thé de sel
1 c. à thé de soda à pâte

Faire fondre le miel sur un feu modéré sans le laisser bouillir. Ajouter le gras, le jus et le zeste de citron et laisser refroidir. Y incorporer l'oeuf légèrement battu et enfin les ingrédients secs tamisés ensemble. Laisser tomber par cuillerées sur une lèchefrite à biscuits graissée et cuire pendant 10 à 12 minutes dans un four de 375 F. Donnera 8 à 9 douzaines de biscuits.

• • •

CARRES AU CARAMEL

8 onces de Caramel
2 cuil. à soupe de crème
5½ tasses de céréale éclatée au four (1 paquet de 5½ onces)

Faire fondre le caramel avec la crème, dans un bain-marie. Verser cela sur la céréale éclatée au four qui est dans un bol beurré, et mélanger bien. Tasser ce mélange dans des moules beurrés peu profonds et, lorsque froid, couper en petites barres.

Recette pour 64 barres (2 moules carrés de 8 pouces de côté).

Un médecin avait écrit un livre sur le traitement des aliénés. Il terminait par une citation du Dr Pinel. Ayant remarqué à l'épreuve que cette citation manquait de guillemets, il écrivit au bas de la dernière page: "Il faut guillemeter tous les alinéas". Quelle ne fut pas sa stupéfaction en lisant: "Il faut guillotiner tous les aliénés"! Il bondit, pâlit, et fut presque fou pendant vingt-quatre heures.

L'HEURE DU REPASSAGE



Le repassage est un art délicat qui requiert beaucoup d'attention. La jeune fille d'aujourd'hui, épouse de demain, devrait connaître tous les secrets de cette fonction ménagère. Rien n'irrite autant un mari que de trouver son collet ou ses poignets de chemise brûlés!

Les âmes rayonnantes

Nous ne devons pas nous laisser abattre ni dominer par aucun chagrin; nous devons garder intacts, contre vents et marées, notre courage et notre goût de vivre. J'interrogeais un jour une femme dont l'aspect de calme et de joie rayonnante m'impressionnait vivement:

— Etes-vous donc si heureuse?

— Ma sérénité est une douleur domptée, fut sa réponse.

Cette femme avait, en effet, la vie la plus difficile, les plus graves sujets de tourments qui puissent incomber à un être humain. Elle n'éludait aucun des devoirs que la vie lui imposait, pour pénibles qu'ils soient. Mais elle s'imposait la discipline de ne jamais défaillir et de garder immuables sa foi en l'existence et son généreux sourire.

Il est facile de s'abandonner à un chagrin. Lorsqu'on est très jeune, on trouve même à cela une saveur romantique. Mais, plus tard, on comprend que rien de ce qui est facile n'est fécond. Nous ne vivons pas pour nous seuls. Tant que nous n'avons pas compris que nous vivons beaucoup plus pour les autres que pour nous-mêmes notre vie est sans but et dénuée de grandeur.

Lorsque nous nous abandonnons à la souffrance, tout ce que cette souffrance peut nous apporter d'enrichissement intérieur, d'illuminations spirituelles est perdu pour nous comme pour les autres. Ce n'est que lorsque nous parvenons à nous vaincre, à surmonter nos faiblesses et nos défaillances que nous sommes dignes de ce nom de femme dont le rayonnement peut être si grand lorsque nous comprenons que nous avons à accomplir une mission: être une source de joie et des semeuses de bonheur.

MAMIE.

UTILISONS LES VIEUX DISQUES

C'est incroyable... mais de vieux disques de phonographe peuvent être transformés en de magnifiques porte-fleurs et paniers à fruits. Balancez le disque sur une boîte de conserves, de la dimension désirée pour le fond du panier. Placez ainsi dans un four modéré pour environ cinq minutes, puis, quand le disque est amolli et que les bords sont pliables, enlevez du four et formez le dessin avec les doigts. Si le disque devient dur avant que vous ayez fini, remettez au four quelques minutes. On obtient le même résultat en plongeant le disque dans de l'eau très chaude pendant quelques minutes. On bouche le trou au centre du disque avec de la cire à cacheter ou du mastic.

Pour le panier à fleurs, percez des trous avec une aiguille à tricoter chauffée et suspendez avec une corde fantaisie. Si vous n'aimez pas le noir, émaillez le disque en votre nuance préférée.

Savez-vous lire?

Aujourd'hui, tout le monde lit, et nous ne saurions qu'en féliciter nos contemporains si tous lisaient de la bonne manière; malheureusement, beaucoup perdent leur temps, parce qu'ils ne savent pas lire comme il faut.

Comment faut-il lire?

Lentement et attentivement. Il ne s'agit pas, pour un esprit sérieux, d'avoir lu beaucoup de livres dans son année. Le chiffre des livres lus n'a aucune importance; la seule chose importante est de faire pénétrer dans son esprit beaucoup d'idées et surtout des idées justes, et d'en conserver des notions claires. Il ne faut pas craindre de s'arrêter, de reprendre des passages déjà lus, afin de mieux saisir l'enchaînement des idées et de les faire pénétrer plus profondément dans l'esprit. Un homme raisonnable lit pour apprendre. Il doit donc lire de manière à retenir des idées, des idées précises. Lire pour s'amuser, pour passer le temps, est indigne d'une personne sérieuse.

Quels livres faut-il lire?

Je ne m'arrêterai pas à dire ici qu'il faut éviter les mauvaises lectures, et cela va de soi; je me borne à dire qu'il faut choisir parmi les bons livres. Beaucoup perdent leur temps ou du moins l'emploient avec un profit médiocre en lisant, sans méthode et sans choix, tout ce qui leur tombe sous la main. Que de livres où l'auteur ne donne qu'un enseignement vague et sans précision! Que d'autres qui ne disent que des banalités courant les rues, et dont la lecture est sans portée! Ne gaspillons pas notre temps à ces lectures sans utilité.

Notons encore que tous les livres excellents ne conviennent pas indistinctement à chacun. On doit choisir ses livres d'après sa tournure d'esprit personnelle. Le mieux, pour un lecteur, est de s'attacher aux écrivains dont la manière de voir et de comprendre les choses a une similitude avec la sienne. Dans ces conditions, il saisit mieux les questions qui lui sont posées.

Il faut réfléchir sur les choses qu'on lit

Pour profiter d'une lecture il faut non seulement lire lentement, mais réfléchir sur ce qu'on lit, apprécier les idées émises par l'auteur, les critiquer, s'il y a lieu, et distinguer ce qui est juste dans ses affirmations de ce qui ne l'est pas.

Il faut lire la plume à la main

Cela veut dire en prenant des notes, disent les personnes sérieuses, sinon on retire peu de fruits de ses lectures. Ce conseil est sage.

Relire

Il suffit rarement de lire une seule fois les ouvrages de valeur pour en tirer le profit qu'ils comportent. On apprend plus d'une seconde lecture que d'une première. Au lieu de rechercher sans cesse des livres nouveaux, il faut plutôt s'efforcer de relire les livres déjà lus et même de les feuilleter fréquemment afin d'en mieux saisir les pensées.

Bibliothèques

Avant de terminer, disons quelques mots de la manière de former notre petite bibliothèque, car toute personne intelligente doit avoir sa petite bibliothèque; c'est son garde-manger intellectuel.

Il faut éviter d'acheter ses livres au hasard des occasions et de la fantaisie. Il est sage de **fixer en premier lieu** et **d'avance** les ouvrages de fond que l'on veut acquérir; on achète ensuite, peu à peu, selon ses moyens.

H. le CAMUS.



Q.—Quel jour de la semaine tombait le 15 octobre 1916? — QUI AIME A SAVOIR.

R.—C'était un dimanche.

•

Q. — Pourriez-vous m'indiquer où je pourrais me procurer les chansons suivantes: "Mon petit kaki", "Adieu! toi que j'aime"?—QUI AIME A SAVOIR.

R.—A la Société Radio-Canada, Montréal, P.Q.

•

Q.—Quelle est la signification des noms suivants: Gisèle, Donat, Edgar? — QUI AIME A SAVOIR.

R.—Gisèle (pas de signification); Donat, grave; Edgar, gardien.

•

Q.—Est-ce qu'une femme doit dire: Je fus assez SURPRIS ou SURPRISE?—MERCI.

R.—Je fus assez surprise.

•

Q.—On m'a ridiculisée parce que j'ai dit: "asseyez-vous". Aurait-il fallu dire "assoyez-vous"? Ce n'est pourtant pas "assisez-vous"... —ANNA.

R.—Vous pourrez à votre tour vous moquer des personnes qui ont manifesté leur ignorance en la circonstance que vous relatez, car l'expression que vous avez employée était tout à fait correcte. On dit indifféremment "asseyez-vous" ou "assoyez-vous"; les deux sont bien. "Assisez-vous", évidemment, est tout à fait incorrect.

•

Q.—Que signifie le mot "entremets"? Je vous remercie. —ANGELINE.

R.—Un entremets est un mets que l'on sert après le rôti et avant le dessert. Dans un repas régulier, le rôle de l'entremets est de séparer le premier service du second.

•

Q.—Est-ce mieux de mettre les chaises tout près ou éloignées de la table avant de placer les convives? Est-ce vrai qu'il faut se tenir debout derrière les chaises des convives tant que tous ne sont pas placés?—MATHILDA.

R.—Il convient de placer les chaises ni trop près ni trop éloignées de la table; on les met à une distance de quelques pouces de la table. Oui, on attend debout que tous les convives soient placés.

•

Q.—Je crois qu'il est d'usage de placer pour un repas, le père et la mère à chaque bout de la table, en n'importe quelle occasion. Une de mes amies me dit qu'il est préférable de les placer l'un près de l'autre d'un côté de la table. Dites-nous, s'il vous plait, quelle est la place qui leur convient le mieux. Merci beaucoup.—ROSE.

R.—Dans nos bonnes familles canadiennes-françaises on avait coutume de placer le chef de la famille et son épouse à chaque bout de la table. Plusieurs ont conservé cette pratique. Mais de nos jours, on a plutôt une tendance à adopter l'usage de placer le père et la mère l'un près de l'autre d'un côté de la table. Chacun est libre de faire comme il l'entend, car il n'y a pas de règle fixe à ce sujet.

•

Q. — Est-ce vrai que l'on peut écrire en dedans des cartes de Noël au lieu d'employer du papier à lettres? Mon opinion est que l'on signe au-dessous des souhaits, et que si l'on veut en écrire plus long, on ajoute une feuille de papier à lettres avec la carte. Qui a raison?—HENRIETTE.

R.—Il est évidemment plus convenable de signer simplement son nom au bas des souhaits, et d'ajouter une feuille de papier à lettres à une carte de Noël. Mais entre personnes intimes, cet usage n'est guère en pratique, et je ne crois pas qu'il faille les en blâmer, parce qu'il y a un peu d'économie à le faire.

Cependant, les convenances doivent être strictement observées quand on s'adresse à des personnes presque "étrangères" ou appartenant à un rang élevé.

•

Q.—J'ai des sacs de sucre vides qui sont bien blancs. Est-ce que je pourrais en faire des nappes à thé? Ils mesurent 34 par 36 pouces. Je vois sur les catalogues que les nappes à thé mesurent 36 ou 40 pouces carré. Devrais-je les laisser à 34 par 36, ou les mettre à 34 pouces carré? Est-ce qu'alors la nappe sera trop petite? Ferais-je mieux d'acheter du coton plus large? Est-ce qu'une dentelle au crochet autour d'une nappe à thé est aussi jolie qu'un ourlet? Je vous remercie.—UNE ECONOME.

R.—Certainement que les sacs vides que vous avez pourraient vous servir comme nappes à thé. Quant à la grandeur, vous pouvez les laisser à 34 par 36 pouces, ou les mettre à 34 pouces carré; cela est facultatif. Je ne vous conseillerais pas d'acheter d'autre coton. Personnellement, je préfère un ourlet à jour à une dentelle pour une nappe, mais les goûts ne se discutent pas, et chacun est libre de choisir ce qu'il aime le mieux.

•

Q.—Pourriez-vous me dire ce que c'est qu'un demiard? A quoi équivaut cette mesure?—UNE ECONOME.

R. — Un demiard est le nom d'une mesure employée dans l'Ouest de la France. Pour nous, elle équivaut à ½ chopine, ou à environ 1 tasse.

•

A celle qui a signé "JUDITH":

Je regrette beaucoup, mais votre question n'est pas claire. Par conséquent, il m'est impossible d'y répondre.

•

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un moyen pour faire disparaitre des boutons dans la figure?—MERCI.

R.—Votre question relève essentiellement de la médecine, et je vous conseillerais de consulter un médecin, car il peut y avoir une foule de causes au mal dont vous souffrez.

•

Q.—J'aimerais savoir par votre Courrier si l'on peut se procurer la chanson, "La Légion de De Gaulle", sur disques de phonographe? Si oui, où peut-on les acheter?—VIVE DE GAULLE.

R.—Je ne pourrais vous renseigner au sujet de la chanson dont vous me parlez, mais je crois qu'en vous adressant à **Dupuis Frères**, Montréal, P.Q., vous obtiendriez les renseignements voulus.

Si vous aimez les chansons de De Gaulle, je puis vous dire qu'ici à Winnipeg, au soubassement du magasin Eaton, on vend le disque de la chanson "Je suis soldat de De Gaulle", en français. Ce disque est de la marque "Star", et se vend au prix de 35 sous.

Louise

Nos Mots Croisés

HORIZONTALEMENT

1—Crochet de fer — Donna l'alerte.
2—Partisan de la république.
3—Douée de vie — Parcourir des yeux.
4—Mot latin signifiant "il se tait" — Rivière creusée par l'homme.
5—Conjonction copulative — Bus avec plaisir.
6—Suc dépuré d'un fruit cuit — Plat personnage — Pronom personnel (3e pers. pl.)
7—Places sous une remise — Parcouru des yeux.
8—Plainte hypocrite — Mettre les rênes à.
9—Cries, en parlant au cerf — Enduit de cire préparée.
10—Souillerait.
11—Pièce de fer passant dans le moyeu des roues — Saisons.

VERTICALEMENT

1—Oter la rate — Garnit un bâtiment de poulies, etc.
2—De sénateurs romains.
3—Lavande dont on extrait une huile odorante — Toques rondes et plates.
4—Possédâmes — Déposai une mise.
5—Rend bête — Adjectif démonstratif.
6—Bière anglaise légère — Coupé jusqu'à la peau — Tombé.
7—Mesure itinéraire chinoise — Réunion de gens intimes.
8—Partie d'un morceau de bois brisé — Action de soumettre à une pression.
9—Fis une rainure — Assortit les couleurs dans les ouvrages de laine.
10—Action de tirailler.
11—Anneau de fer — Un peu acide (pl.)

Solution du problème précédent



U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E
R	E	L	I	S	E	■	T	A	I	T
A	P	O	S	T	E	■	O	C	T	A
N	E	T	S	■	L	A	C	E	E	■
O	■	■	A	L	U	N	■	R	A	T
M	A	R	I	E	■	T	U	E	U	R
E	R	E	■	V	U	E	S	■	■	A
T	R	I	P	E	S	■	A	D	A	M
R	E	N	A	■	A	N	G	O	R	A
I	T	E	M	■	N	I	E	R	A	I
E	S	S	A	R	T	E	R	E	N	T

Conseils pratiques

RAFRAICHISSEZ VOS LAMPES

Vous avez sans doute des abats-jour lavables. Savez-vous au juste comment vous y prendre pour les laver? Un abat-jour c'est si encombrant! Commencez par l'épousseter. Les bords en haut et en bas sont très sales d'ordinaire; frottez-les à l'aide d'une brosse douce imbibée de la mousse de savon que vous employez pour vos tissus délicats. Préparez une pleine cuve de la même mousse savonneuse et plongez et replongez l'abat-jour dans la solution. Rincez deux ou trois fois à l'eau claire et faites sécher en vitesse, de préférence à l'aide d'un éventail électrique.

• • •

Quand vous repassez, si vous posez votre fer non point sur le porte-fer de métal, d'usage commun, mais sur une brique, il conservera plus longtemps sa chaleur.

• • •

Lorsque vous préparez de l'amidon, ajoutez-y quelques rognures de bougie; cela donnera au linge, une fois repassé, un brillant tout particulier.

• • •

Pour utiliser les blancs d'oeufs, voici la recette suivante des "Petits gâteaux à la Florestine":

A deux cuillerées de farine, ajoutez deux cuillerées de sucre en poudre, battez deux blancs d'oeuf en neige bien ferme, ajoutez-y le sucre et la farine. Mettez au four sur une plaque de tôle beurrée. Quelques instants de cuisson suffisent.

• • •

Avant de jeter vos oeufs dans l'eau bouillante, trempez-les dans l'eau froide ou humectez les coquilles d'eau froide avec un linge très mouillé. Vos oeufs ne se briseront pas.

Votre beauté . . .

Votre bouche est un peu grande? N'ayez pas la naïveté de ne la farder qu'en son centre; cela ne servirait qu'à faire remarquer ce défaut. Vivantes, ardentes, courageuses, les grandes bouches ont leur charme bien à elles et nombre d'étoiles de cinéma l'ont compris.

Vos yeux sont petits? Il n'est pas nécessaire que vous les allongiez d'un trait au crayon partant de l'angle externe sous prétexte de les agrandir, ou que vous souligniez les cils du même crayon. Rien n'est aussi laid, aussi désuet, aussi inélégant que ces yeux charbonneux. Une très délicate touche d'un fard brun ou bleu sur la paupière supérieure doit suffire pour donner à vos yeux un peu plus de ton.

Ce qui importe, c'est moins la pureté de vos traits que l'expression, la mobilité, la "vérité" de votre physionomie, la netteté et l'état de votre épiderme.

La Mode Pratique



La jolie robe ci-dessus aux lignes amincissantes, est très simple d'exécution et vous donnera pourtant la note féminine de bon goût.

Le style no 2524 pour les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20, 36, 38 et 40. La grandeur 36, avec manches longues, demande 3 verges et ⅛ du matériel de 39 pouces.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

....

ADRESSE ....

....

Ma Messe Quotidienne

FEVRIER

28. Dimanche de la Sexagésime. Messe propre sans Gloria. Credo. Or.: 2e, A Cunctis; 3e, commandée. Préf. de la Trinité.

MARS

1. **Férie.** Messe du dimanche précédent. Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, A Cunctis; 3e, Fidelium; 4e, commandée. Préf. commune.
2. **Férie.** Messe du dim. précédent. Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, A Cunctis; 3e, Pro Papa; 4e, commandée. Préf. commune.
3. **Férie.** Comme hier. Or.: 2e, A Cunctis; 3e, commandée.
4. **S. Casimir.** Messe "Os Justi". Gloria. Or.: 2e, S. Lucius; 3e, A Cunctis; 4e, commandée.
5. **Férie.** Comme le 3.
6. **Stes Perpétue et Félicité.** Messe "Expectaverunt". Or.: 2e, commandée.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

A l'auditorium du couvent on s'apprête à fêter dignement la fête patronale de notre évêque, Son Excellence Mgr Joseph Lemieux. Ce jour-là, il y aura grande soirée récréative.

• • •

Le jeudi 18 février, eurent lieu à une assemblée générale les élections de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises. Voici le nom des membres du nouveau comité de direction, pour l'année:

Présidente, Mme N.-A. Duprat; vice-présidente, Mme M. Denis; trésorière, Mlle Flora Colleaux; secrétaire, Mme Guy Gravel.

Mlle Colette Gravel est revenue de Québec, la semaine dernière.

Naissance

A M. et Mme Marchand, 1ère avenue ouest, une fille.

Laflèche

$175,000 de prêts

Notre caisse populaire vient de clore une autre année des plus brillantes. A sa réunion annuelle, tenue en janvier, le secrétaire, M. Edmond Bilodeau, lut le rapport financier de l'année, qu'il expliqua ensuite en détail.

527 prêts ont été accordés durant l'année pour un montant de $71,821.25. L'accroissement des actions se chiffre à $11,768.00 et celui des dépôts à $9,832.12. Les prêts en vigueur à la fin de l'année se montaient à $36,251.00.

Le 28 janvier, date de la réunion, l'actif total était de $50,285.38 et les prêts depuis la fondation, au nombre de 1,397, représentaient une somme de $175,264.60. Membres actifs: 488.

Les officiers sortant de charge: MM. N. A. Morrison, directeur, E. E. Nicholson, membre du comité de crédit, et D. M. Johnston, membre du comité de surveillance ont tous été réélus par acclamation pour un terme de trois ans. Les autres officiers sont: MM. T.-H. Bourassa, président, Edmond Bilodeau, Eugène Bachelu et Albert McBride, directeurs. MM. Harry Verhelst et Eugène Bachelu, membres du comité de crédit et Mme Thomas Bourke et Mlle B. Galleraith, membres du comité de surveillance.

Visiteurs distingués

Son Excellence Mgr J. Lemieux, O.P., administrateur apostolique, a rendu visite à Laflèche le jeudi 18, accompagné de M. l'abbé Lionel Mondor, vicaire à la cathédrale.

Après avoir pris le diner au presbytère, Mgr l'Administrateur se rendit au couvent des Filles de la Croix où une adresse lui fut présentée au nom de tous les élèves réunis, par Mlle Carmen Ducharme.

Son Excellence, en réponse, loua les bienfaits d'une éducation chrétienne comme celle qui est donnée au couvent et exhorta les enfants à en bien profiter.

Monseigneur invita aussi son jeune auditoire à soutenir de plus en plus l'oeuvre des missions, donnant des détails intéressants sur celles du Japon, auxquelles il s'est dévoué lui-même comme évêque de Sendaï.

Son Excellence retourna à Gravelbourg dans l'après-midi.

• • •

La Révérende Soeur Thérèse-Eugénie, supérieure provinciale, de la maison de St-Adolphe, Manitoba, était en visite au couvent de Laflèche, ces jours-derniers.

Enfants de Marie

Il y eut le lundi 15 février au presbytère, assemblée des congréganistes de la Ste-Vierge. L'office fut récité. On organisa une couple de fêtes. Puis après une brève conférence par M. le Directeur, on fit du chant, accompagné au piano par Mlles Claire Morin et Elsie Klein.

Baptême

Le 13 février a eu lieu en notre église le baptême de Laurent-Joseph Prévost, enfant de M. et Mme Hervé Prévost, de Wood Mountain. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Klein.

Dollard

Nos soldats Pierre Rouleau et Damien Dufrène sont venus en congé chez leurs parents.

• • •

Mme Jean Mathieu est revenue de Colombie après avoir visité ses parents et amis, tous anciennement de Dollard.

• • •

Mlle Nancy Booth a accepté une position à la Banque Royale de Shaunavon.

• • •

Nous apprenons le mariage de Mlle Hélène Sophie Johnson, fille cadette de M. et Mme C. E. Johnson, avec M. Geo. Liddle, de l'aviation. La cérémonie nuptiale eut lieu à Régina. Tous se rappellent de Mlle Johnson, charmante institutrice qui revient ici chaque été. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

• • •

Malgré la froide température, sept dames de la Croix-Rouge se réunirent chez Mme F. Coderre, et déployèrent tant de zèle qu'elles piquèrent deux couvre-pieds dans leur après-midi. Le prix du jour, une salière et une poivrière, revint à Mme J. Moreau. La prochaine réunion se tiendra chez Mme C. Busc, car vu les mauvaises routes, ces dames ne peuvent se rendre chez les membres de la campagne.

• • •

L'école de Mine Valley a ouvert ses portes le 8. Mme M. Livingstone, notre institutrice depuis trois ans, dut s'arrêter en route, les chemins étant impraticables en auto. Elle fut obligée de se faire conduire en traineau. Malgré le froid intense, presque tous nos écoliers sont revenus, heureux de continuer l'année scolaire.

OTTAWA.—Le Bureau fédéral de la statistique annonce que 65,177 naissances avaient été enregistrées au Canada durant le premier trimestre de 1942, soit 22.7 naissances par 1,000 de population, à comparer à 61, 009 naissances ou 21.5 par 1,000 de population pour la même période en 1941.

De la population de 7,000,000 en Australie, 560,000 sont sous les armes.

La Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire

Organisation de Bibliothèques Circulantes

Section française de la Saskatchewan

La lecture des bons auteurs est un excellent moyen d'occuper ses loisirs tout en disposant le lecteur à la vertu. Le mois de février, dédié à la bonne presse, verra des plumes et des orateurs autorisés mettre en lumière les avantages de la saine lecture. Nous voulons ici, simplement, souligner le bien qu'un bon livre peut faire lorsqu'on lui permet de passer dans plusieurs mains.

Un bon nombre de paroisses de notre province, surtout parmi les plus importantes, ont leur bibliothèque. Nous connaissons certains cas admirables où c'est M. le curé lui-même qui met quelques-uns de ses livres à la disposition de ses paroissiens. Une bonne bibliothèque dans chaque paroisse, voire dans chaque école, serait la situation idéale. Empressons-nous d'ajouter qu'elle est l'exception.

Ce qui s'est fait

A défaut de mieux, l'A.C.F.C. a fait fonctionner dans le passé, par l'intermédiaire de son secrétariat, un excellent service de prêt de plusieurs centaines de volumes aux C.P. et aux écoles qui en ont fait la demande. La création officielle de la Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire, au Congrès Général de Saskatoon en 1942, a permis à l'A.C.F.C. de remettre cette fonction au comité spécial de la S.C.E.P. appelé: le Comité des Bibliothèques.

1,000 volumes

Ce dernier dispose actuellement d'environ 1,000 volumes de provenances diverses. Une bonne partie des volumes furent recueillis pour nous par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal; d'autres nous furent donnés par le gouvernement de la province de Québec et par celui de la République Française. Ces volumes sont adaptés à la moyenne des lecteurs. On y trouve les collections populaires des bibliothèques de collège ou de paroisse, celles de Ségur, de Verne, de Finn, de Pierre l'Ermite, de René Bazin, etc., ainsi que de nombreux livres d'auteurs canadiens et contemporains.

Enthousiasme

Les comités paroissiaux ou les écoles qui se sont adressés au Comité des Bibliothèques pour des volumes se déclarent très satisfaits. Nous en sommes rendus au point où la demande dépasse l'offre. Les rapports du dernier Congrès indiquent qu'il y a 110 écoles suivant le programme d'enseignement français dirigé par l'A.C.F.C. Ces écoles sont réparties dans 69 groupements notables de Canadiens français. Il y a là amplement de quoi épuiser une bibliothèque de quelques centaines de volumes.

On demande des livres

Voilà pourquoi, en attendant que les fonds de la S.C.E.P. nous permettent d'augmenter, par l'achat de nouveaux livres, l'avoir du Comité des Bibliothèques, nous faisons un appel aux C.P. de l'A.C.F.C., à messieurs les curés, messieurs les professionnels, aux familles et à toute personne enfin possédant quelques livres propres à faire partie d'une bibliothèque de ce genre, de nous faire parvenir ce dont ils pourraient disposer. Il n'est pas nécessaire que ces livres soient neufs. Ils deviendront la propriété du Comité des Bibliothèques. Si quelques personnes ont déjà mis libéralement à la disposition de leur entourage quelques volumes de leur bibliothèque personnelle, elles méritent des félicitations. Nous les prions cependant de considérer qu'il y a des localités moins favorisées que la leur et qu'un petit nombre de volumes recueillis dans chaque paroisse, grâce à la coopération des C.P. de l'A.C.F.C., et venant s'accumuler dans les rayons du Comité des Bibliothèques, verraient sensiblement augmenter leur circulation et partant leur utilité.

Nous pensons ici à ces nombreuses familles de la province où les enfants ont, pendant des années, mérité les prix distribués chaque année par l'A.C.F.C. Une fois qu'ils ont été lus, ces volumes ont été dans bien des cas, remisés au grenier comme si leur utilité dut être à jamais terminée. Il y a nombre de volumes dans nos familles; il ne s'agirait que de les recueillir. Si on mettait ce projet à exécution, je suis persuadé qu'on serait surpris des résultats.

Comment procéder

Pour les demandes de volumes, adressez-vous au Président du Comité des Bibliothèques de la S.C.E.P., Vonda, Sask. Précisez aussi si vous désirez un coffre spécial pour conserver les volumes à domicile. Vous recevrez un lot d'une cinquantaine de volumes, dont vous voudrez bien acquitter le port. Le Comité des Bibliothèques s'efforcera d'alléger vos frais en vous faisant parvenir un coffre de volumes déjà lus dans une paroisse à proximité de la vôtre. Dans ce cas, vous serez avertis à l'avance afin de pouvoir vous occuper vous-même du transport si vous le désirez. Vous trouverez à l'intérieur du colis une liste complète des volumes envoyés, un cahier permettant l'inscription du prêt et de retour du volume ainsi que les quelques règles régissant le fonctionnement des Bibliothèques Circulantes.

Le président du Comité des Bibliothèques de la S.C.E.P.,
L'abbé Dominique DUGAS,
Vonda, Sask.

LA COOPERATION

La Raffinerie coopérative

La culture mécanisée s'est grandement développée depuis 1920 dans l'Ouest Canadien. Dès lors, la consommation des huiles combustibles, gazoline, "distillate", etc., a pris une part de plus en plus importante du budget de la ferme. Durant plusieurs années, les fermiers n'ont cessé de chercher à remédier aux prix trop élevés des produits du pétrole.

Les années 1930 et 1931 ont marqué la fondation de plusieurs associations coopératives dans la région de Régina, Moose Jaw et Weyburn. Le but de ces associations était d'acheter en gros les pétroles pour les revendre aux membres au prix du détail. Elles furent assez heureuses dans l'exécution de leur projet en achetant leurs produits des raffineries indépendantes, des grandes compagnies ou en les important des Etats-Unis.

A l'automne de 1933 et au printemps de 1934, les grandes compagnies, conscientes du progrès coopératif, achetèrent les raffineries indépendantes de l'Ouest, avec ce résultat que l'augmentation du prix de gros des huiles atteignit jusqu'à trois sous le gallon. C'était un coup direct à la survie des coopératives et une menace aux chefs coopérateurs. L'on étudia immédiatement la possibilité de mettre sur pied une raffinerie coopérative. A l'été de cette même année 1934, une campagne était lancée pour amasser les fonds nécessaires à cette entreprise. En moins de six mois, les chefs réalisaient leur projet et construisaient à Régina la première raffinerie coopérative au monde, dont les rouages se mirent à fonctionner dès le 27 mai 1935.

Ce premier établissement de distillation de fractions légères (skimming), d'une capacité d'à peine 50 barils, eut des succès magnifiques, fit de grandes économies et paya de généreuses ristournes aux consommateurs devenus membres de l'entreprise par l'intermédiaire de leurs coopératives locales. En 1939, au début de la guerre, il fallait déjà songer à quelque développement pour répondre aux commandes des coopératives existantes et aux demandes de nombreuses coopératives en formation. On porta alors la capacité de l'établissement à 1,500 barils et l'on installa le procédé de "cracking" à rendement de 600 barils.

Depuis ses débuts, la Raffinerie Coopérative de Régina a réalisé $1,154,800.00 en bénéfices nets. A ces bénéfices, il conviendrait d'ajouter les économies réalisées par les coopératives locales et tous les fermiers en général, qui ont pu se procurer à meilleur compte les produits de pétrole, grâce à l'action coopérative de Régina. Et ces économies sont d'autant plus appréciables chez nous que l'usage des huiles pour les travaux de la ferme est plus répandu en Saskatchewan que partout ailleurs sur ce continent.

La Raffinerie Coopérative de Régina distribue ses produits par l'intermédiaire des coopératives locales. Peut devenir membre tout client de l'association locale, qui, dès lors, a des intérêts non seulement dans la distribution mais dans la fabrication des produits raffinés. Les bénéfices réalisés entre le puits d'huile et la ferme sont de deux espèces: les ristournes locales et les ristournes de raffinerie. Les premières ristournes peuvent varier de local à local selon le volume d'affaires, l'efficacité et l'économie de l'administration. Les ristournes de raffinerie, elles, sont les mêmes pour tous les membres: elles sont calculées d'abord sur le capital—action et sur le fonds dit de "la porte tournante" (revolving door plan). Ce dernier mode de partage, très populaire, commence dès que le nouveau membre s'est acquis un crédit de trois années. Par exemple, les crédits enregistrés en 1940 sont distribués en 1943, ceux de 1941 le seront en 1944, et ainsi de suite année par année.

Il est inutile de songer à de nouveaux développements depuis la création du Contrôle Fédéral des Huiles, mais les membres se multiplient à tel point aux coopératives locales que la demande dépasse la capacité de production de la raffinerie. A pareille réussite l'on peut juger non seulement de la confiance des membres en leur coopérative, mais de l'esprit d'entr'aide fraternel des fermiers et de la meilleure compréhension générale de tout le système coopératif en notre province.

La Raffinerie Coopérative de Régina est l'orgueil de tous ceux qui lui font confiance. Elle démontre clairement quels succès l'on peut obtenir si l'on sait et si l'on veut coopérer. Nos frères coopérateurs américains ont suivi notre exemple en construisant chez eux quatre raffineries. Si notre succès a su capter l'attention du pays voisin, il est permis d'espérer que notre exemple sera suivi dans toutes les provinces du Canada.

Romulus Beaulac, B.L., B.S.A.,
Saskatoon, Sask.

FEUILLE AXISTE SUSPENDUE

BUENOS-AIRES.—Agissant sur des ordres du ministre de l'Intérieur, la police a ordonné la suspension indéfinie du journal El Pampero, feuille sympathique à l'Axe, à la suite de la publication d'un article jugé irrespectueux pour quelques-uns des héros nationaux de l'Argentine.

Douleur et gloire de l'heure la plus sombre de la France

L'article suivant, écrit par Mme Antoinette de Branges, a paru dans la revue catholique "America", de New-York, dans son édition du 23 janvier dernier. Mme de Branges est née aux Etats-Unis d'un père français et d'une mère franco-américaine; elle a fait ses études chez les Révérendes Soeurs de l'Assomption, à Philadelphie, à Paris et à Londres. Elle épousa un Américain et vit actuellement à Philadelphie.

[La traduction est du DEVOIR]

Il ne faut pas juger de la France par sa défaite; mais à la manière dont elle accepte le sacrifice; car elle est allée en guerre avec l'Allemagne, en 1939, sans la Russie, sans les nations balkaniques, sans l'Italie, sans les Etats-Unis, sans une Angleterre qui fût prête; cela voulait dire pour elle-même, et d'après toutes les probabilités humaines, le désastre certain.

Une deuxième guerre

Le 3 septembre 1939, la France entrait en guerre contre l'Allemagne, la deuxième fois en vingt-cinq ans. De 1914 à 1918, environ deux millions de Français sont morts sur le champ de bataille. A même une population de quarante millions, cela voulait dire un homme dans presque chaque famille. En 1939, de grands espaces du Nord et de l'Est de la France étaient restés incultes. La population rurale, qui avait vécu sur ces terres jadis verdoyantes, travaillant des prairies en plein rendement, avait dû quitter la région depuis longtemps. Peu d'hommes y étaient retournés depuis que la guerre de 1914-1918 avait pris fin; car rien ne poussait plus sur ces anciens champs de bataille. Les Allemands avaient inondé et détruit de façon à les rendre inutilisables de nombreux gisements de houille, ce qui obligeait la France à acheter du combustible à l'étranger. Nombre de villes et de villages avaient été rasés à fond par l'ennemi.

En 1939, les cicatrices de la Grande Guerre marquaient encore la face de la France. La pénurie d'hommes était visible. Il y avait encore des femmes pour conduire les tramways et pour servir aux postes d'essence. Pour la plupart la vie était dure. Nous avons trop entendu parler de l'immoralité, du scandale, de l'indécence, de la lâcheté de la France. La France n'était pas tout cela, elle n'était pas rien que cela. Elle ne le fut jamais autrement que le reste du monde, et il y avait chez elle beaucoup de beau, d'héroïsme et de bien. Elle fut simplement à l'avant-garde, lorsque l'heure de la guerre revint; et l'avant-garde est toujours vouée au sacrifice.

Elle aurait dû

Il est vrai que la France n'était pas prête à se mesurer avec l'ennemi. Il est vrai qu'elle *aurait dû* être prête. Mais laquelle des nations peut justement lui lancer la première pierre? Si l'Angleterre avait été prête, aurait-elle accepté l'humiliation de Munich? Si nous avions été prêts, y aurait-il eu la Grèce, Pearl-Harbor, Singapour, Hong-Kong, la Birmanie, et Bataan? Il n'est pas vrai que l'armée française et la nation française n'ont pas eu la volonté de combattre et ne se sont pas battues. Quand on saura toute la vérité, il paraitra évident que l'armée française, jusqu'à la pleine limite de sa capacité, tâcha d'enrayer la marche féroce de la *Wehrmacht* allemande (l'armée de combat allemande).

Bravoure des Français

Nous avons trop peu entendu parler de la résistance courageuse de la petite division de chars d'assaut français, opposée à la poussée puissante des Allemands à Rethel, du 17 au 22 mai 1940. Et pourquoi n'en savons-nous pas plus quant à la résistance héroïque de l'infanterie française sur l'Ailette et aussi dans les Vosges, pendant la bataille de France? Pourquoi n'avons-nous pas entendu parler davantage des Français évacués à Dunkerque, qui refusèrent d'abandonner le combat et qui revinrent en France sur les mauvais navires qu'ils purent trouver, espérant reprendre leur place sur la ligne de la Loire du général Pichon, en juin 1940? Nous avons oublié la dernière résistance héroïque sur la Loire, où 800 cadets de Saumur se battirent si vaillamment; quelques-uns n'avaient que 17 ans, d'autres étaient de jeunes étudiants en théologie, versés dans l'armée un an plus tôt seulement.

Saint-Exupéry a dit quelque part: "J'entendais des étrangers reprocher à la France les quelques ponts qu'on n'a pas fait sauter, les quelques villages qui n'ont pas été incendiés, les hommes qui ne sont pas morts. Nous étions quarante millions d'agriculteurs contre quatre-vingts millions d'ouvriers dans les usines; un homme contre trois, un avion contre dix ou vingt et, après Dunkerque, un char d'assaut contre cent."

Pensez au courage des hommes qui se battirent jusqu'à la dernière cartouche, sachant qu'il n'y en avait plus, parce que les cartoucheries et les arsenaux étaient déjà tombés aux mains de l'ennemi; qu'est-ce donc qui peut se passer dans le coeur d'un homme qui affronte un char d'assaut de trente tonnes, n'ayant, lui, pour toute arme, qu'un tesson de bouteille?

La situation en 1940

Voyez la situation au printemps de 1940. Il n'y avait pas de Serbie comme en 1914. Il n'y avait pas de Petite Entente. Les nations des Balkans avaient préféré rester neutres, comme les pays scandinaves, au lieu de joindre leurs forces à celles de la France et de l'Angleterre; et elles allaient être détruites l'une après l'autre. La Russie n'était pas avec nous, mais contre nous. L'Italie balança jusqu'au 10 juin alors qu'elle frappa la France dans le dos; l'Allemagne, au nord, à l'est et à l'ouest, brisait toutes les barrières. On se rappelle ce qu'a dit Winston Churchill: "Nous avons imposé à la France des sanctions contre l'Italie, qui ont séparé ces deux peuples. . . L'amitié franco-italienne était essentielle à la défense et à la sûreté de chaque foyer français; pourtant la France, par considération pour l'Angleterre et par loyauté au principe de la Ligue des Nations, alla très loin et cela causa un tort considérable et inévitable aux relations franco-italiennes".

Rapidité des événements

A cause de la rapidité des événements, nous avons oublié bien des choses. Le 9 avril 1940, les Allemands entraient dans le Danemark, et, le 12 avril, ils dominaient toute la Norvège, sauf Narvik. Protégées, croyaient-elles, par leur neutralité, les nations scandinaves avaient refusé à la marine anglaise l'accès de leurs eaux territoriales. Pourtant ces mêmes eaux devaient servir à porter rapidement, et en toute sûreté, les hordes de l'envahisseur naziste jusqu'au coeur même de ces pays. Pendant la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 mai 1940, les Allemands envahirent la Hollande, la Belgique, le Luxembourg. Bruxelles se tourna vers les Alliés. En France, l'armée du Nord reçut l'ordre de se joindre aux troupes belges et d'apporter avec elle la plus grande partie de son matériel lourd. Churchill remplaça Chamberlain. Trente-six heures plus tard, les Allemands avaient traversé le canal Albert, malgré la défense héroïque des Belges et des Anglais, parmi lesquels il y avait des éléments du fameux régiment des Grenadiers de la Garde. Le 15 mai, ce fut la bataille de la Meuse, de Liége à Sedan. De puissantes attaques aériennes et de lourds chars d'assaut appuyèrent l'attaque allemande. Le 18 mai, la situation était au pire et le général Gamelin disait: "Le sort de notre pays, celui de nos alliés, le sort du monde, dépendent du combat présent. Tous ceux qui ne peuvent avancer doivent tomber où ils sont plutôt que d'abandonner une parcelle du sol dont la défense leur a été confiée. Le mot d'ordre, aujourd'hui, comme toujours aux heures les plus graves de notre histoire, c'est: *La victoire ou la mort. Nous devons vaincre*".

Les derniers jours de la résistance

La résistance courageuse des forces alliées ne put soutenir l'assaut de la nouvelle technique allemande de la guerre mécanisée: une large brèche s'ouvrit dans le front. Par cette brèche se déversa le torrent des divisions blindées ennemies. Le 22 mai, elles avaient atteint Cambrai, Amiens, Arras. Le 27 mai, le roi Léopold de Belgique envoya aux gouvernements français et anglais un message expliquant l'impossibilité où il était de continuer la lutte. Il n'y avait plus de communications avec la France; ce message ne parvint donc pas à l'état-major général.

Les Anglais retournent chez eux

Le 20 mai, le général Weygand avait reçu le commandement suprême des Alliés. Il tenta de grouper ensemble les Anglais, les Belges et les Français dans le nord, afin d'effectuer une trouée vers l'armée française du sud. Ce plan ne réussit pas. Les Anglais se retirèrent sur Dunkerque et Boulogne. Le 29 mai, le général Prioux et son état-major furent faits prisonniers sur la Lys, après s'être battus courageusement pendant quatre jours, ce qui permit au corps expéditionnaire britannique et à plusieurs troupes françaises d'échapper au piège allemand et de s'embarquer. Le général Prioux avait formé un corps de cavalerie composé des 2ème et 3ème divisions légères armées; il en forma un carré où se brisèrent plusieurs attaques allemandes. Trois jours avant sa capture, le général Prioux avait reçu le commandement de la première armée; mais la situation était alors si désespérée que son premier ordre, ce fut de brûler les drapeaux plutôt que de les laisser tomber aux mains des Allemands. On estime que des 300,000 soldats anglais qu'il y avait en territoire français, 224,000 purent s'échapper. Et, en plus, 110,000 de l'armée du Nord française, qui comptait environ 225,000 hommes. Quant au reste ils tinrent les lignes de défense jusqu'au bout. Cela permit aux camarades de s'embarquer. Ou ils tombèrent devant les Allemands, ou les survivants mènent encore aujourd'hui une vie misérable et oubliée dans le camps de prisonniers dans le Reich.

Toute seule

Dunkerque venait à peine d'être évacué que les Allemands lancèrent une nouvelle offensive sur un front de 175 milles de la mer jusqu'à Laon et Soissons. La bataille de la France s'engageait et l'armée française était seule pour tenir. Le 15 juin, le général Weygand dit: "La bataille de France est commencée. L'ordre, c'est de défendre nos positions sans espoir de retraite.... Officiers et soldats de l'armée française, que le spectacle de votre patrie saignant sous les coups de l'envahisseur

(Suite à la page 10)

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface
22 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$11.75
Bons	$10.75—$11.25
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$11.75
Bons	$10.75—$11.25
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$11.00—$11.25
Bonnes	$10.00—$10.75
Moyennes	$ 9.00—$ 9.75
Ordinaires	$ 8.00—$ 8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$ 9.50—$10.50
Vaches—	
Bonnes	$9.00—$10.00
Moyennes	$7.75—$ 8.75
Ordinaires	$5.50—$ 7.50
Taureaux—	
Bons	$9.25—$10.00
Moyens	$8.00—$ 9.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$9.25—$10.00
Moyennes	$8.00—$ 9.00
Ordinaires	$7.00—$ 7.50
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.00—$8.25
Génisses—	
Bonnes	$8.00—$8.25
Ordinaires	$6.50—$7.50
Vaches—	
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Vaches laitières	$80.00—$110.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.00—$15.00
Ordinaires et moyens	$ 7.50—$12.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête.	
B1—Apprêté	$15.60—$15.75
B2—Déduction par tête	$0.50 à $5.00
B3—Apprêté	$15.60—$15.75
C1—Déduction par tête	$ 1.50
C2—Déduction par tête	$2.00 à $5.00
C3—Déduction par tête	$2.00
D1—Déduction par tête	$2.00
D2—Déduction par tête	$2.50 à $5.00
Pesants—Déduction par 100 liv.	$1.50
Très pesants—Apprêté	$14.50
Truie—Apprêtée	
Truie No 1—Apprêtée	$14.50
Truie No 2—Apprêtée	$14.50
Truies No 2 Maigres—Apprêtée	$14.50
Légers—Déduction par tête	$ 5.00
A demi châtré—Déduction par tête	$ 2.50
Castré—Valeur du marché.	
E—Valeur du marché.	
A engraissé	$11.00—$11.25
Agneaux—	
De 80 à 100 livres	$13.50—$14.00
Plus de 100 livres	$12.50—$12.50
Ordinaires	$ 8.00—$10.00
Bélier	$11.00—$11.00
Moutons—	
Plus de 100 livres	$3.50—$4.00
De 80 à 100 livres	$5.00—$6.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd.
Régina
22 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.25
Bons	$10.25—$10.75
Moyens	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.25
Bons	$10.25—$10.75
Moyens	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00
Génisses—	
De choix	$10.50—$10.50
Bonnes	$10.00—$10.25
Moyennes	$ 9.25—$ 9.75
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de Crémerie frais no 1—	
F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.30
Grade A, moyen, la douz.	.28
Grade A, "Poulettes", la douz.	.22
Grade B, la douz.	.25
Grade C, la douz.	.22

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Poulets—	
Grade A, nourris au lait, la liv.	.25
Grade B, nourris au lait, la liv.	.23
Grade A, la liv.	.23
Grade B, la liv.	.21
Grade C, la liv.	.18
Poules—	
Grade A, la liv.	.18
Grade B, la liv.	.16
Grade C, la liv.	.13
Dindes de tous les poids—	
Spéciales, la liv.	.27
Grade A, la liv.	.26
Grade B, la liv.	.24
Grade C, la liv.	.21

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Prince-Albert compte maintenant 14,504 âmes, d'après les chiffres du surintendant du rationnement régional; ce qui représente une augmentation de 1,996 âmes sur les statistiques du recensement de 1941. La ville avait alors une population de 12,508 habitants.

• • •

On distribue actuellement les livrets de rationnement. On peut se les procurer aux écoles suivantes: Queen Mary, St-Paul, Prince-Edward, Connaught et King George, ainsi qu'à l'hôtel de ville et au Collegiate.

• • •

Une clinique, installée à l'hôtel de ville, s'occupe d'immuniser les enfants de Prince-Albert contre les maladies contagieuses. Depuis 1938, les enfants ont été vaccinés comme mesure préventive contre la diphtérie, la petite vérole, la fièvre scarlatine. On vient d'ajouter à la liste des traitements l'immunisation contre la coqueluche. On demande aux parents de présenter leurs enfants à la clinique, à partir de 2 heures de l'après-midi et de ne pas attendre qu'ils aient contracté cette maladie.

• • •

Mme Agnès-Y. Godin, épouse de Gérald Godin, de Prince-Albert, est décédée le 17 février, à l'âge de 28 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, trois enfants: Bernice, Lorette et Audrey. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur. M. l'abbé Raczynski chanta le service.

• • •

Un communiqué publié dans le **Herald** de Prince-Albert, annonce que le sergent Emile Mandin, de l'aviation canadienne, qui avait été porté disparu depuis quelques mois, doit maintenant être considéré comme mort. Emile Mandin, fils de M. et Mme Gustave Mandin, de Duck Lake, a fait ses études primaires à l'école de Stobart, son cours classique au Collège Mathieu de Gravelbourg. Il étudia le droit à l'Université de la Saskatchewan où il obtint ses diplômes en 1938. Il s'enrôla à l'été de 1940. Le 9 juillet 1941, il épousa Mlle H. Chicoine.

Saskatoon

Caisse Populaire

La première assemblée générale de la Caisse Populaire des SS. Martyrs Canadiens a eu lieu dernièrement. Fondée il y a six mois, le rapport détaillé du secrétaire-gérant, M. A. Couture, a montré que déjà la Caisse avait rendu de nombreux et bons services à ses membres. Son chiffre d'affaires dépasse maintenant deux mille dollars. Un vote de remerciement à M. Couture, proposé par M. le curé Demers, fut vivement applaudi.

On procéda aux élections des officiers pour l'année 1943. Au comité de surveillance furent élus: M. le curé L.-A. Demers, président, M. J.-H. Fleury et Mme Yvonne Saucier; au comité des directeurs: M. le magistrat J.-T. Léger, président, Mme F. Bélisle, M. J.-E. Brault, Mlle M. Perron et M. Arthur Couture, secrétaire-gérant; au comité de crédit: M. David Rainville, M. Léonidas Larochelle et M. Adrien Legars.

Parmi les remarques bien à point faites par M. Couture après son rapport, il convient de souligner les suivantes: la Caisse compte 67 membres; il serait possible d'en augmenter le nombre, surtout parmi les jeunes salariés. Nous avons plus de mille dollars en banque. Que les membres en profitent pour faciliter leurs transactions et surtout qu'ils n'aillent pas à d'autres sources que la Caisse Populaire, pour se procurer les argents dont ils ont besoin. A date, tous les paiements sur prêts ont été fidèlement acquittés. Si notre Caisse Populaire continue à fonctionner ainsi, nous avons raison d'augurer une excellente année 1943.

Journée de la "Soupe aux pois"

Le samedi 20 courant, a eu lieu dans l'auditorium du magasin de la Baie d'Hudson, notre traditionnelle journée de la "Soupe aux pois". Organisée depuis près d'une décade, elle est devenue, dans notre bonne ville, un événement annuel important. Sa popularité vide les bureaux d'hommes d'affaires et des professionnels, depuis la petite sténographe jusqu'à l'imposant et grave patron... Il faut dire que les dames mettent toute leur science culinaire pour donner à notre "soupe nationale" ce goût délicieux et fin auquel personne semble ne pouvoir résister.

Sur l'invitation de Mme D. C. Kyle, présidente de la Société des Dames, Mme A. Longtin avait accepté la périlleuse responsabilité de coordonner la "Soupe aux pois 1943". Elle mérite remerciements et félicitations: décorations, services, filles de table bénévoles et gentilles—la journée fut un autre beau succès de cette annuelle organisation.

Emile Mandin est décédé

Les listes officielles de la dernière semaine portent qu'Emile Mandin est mort au champ d'honneur. Etudiant en droit, à Saskatoon, Emile a été pendant deux ans un actif et éloquent président du Club Canadien. Sa franche camaraderie et son beau caractère l'avaient vite rendu populaire. Il avait une manière persuasive, faite de tact, pour amener les jeunes à la paroisse française des SS. Martyrs Canadiens. Nous nous unissons à son épouse et à sa famille pour partager leur douleur.

Lac Pelletier

M. Charlemagne Monette, stationné à Terre-Neuve, est venu passer quelque temps chez ses parents.

• • •

M. Jean-Paul Chénard est aussi venu passer son congé chez ses parents.

• • •

Mlle Thérèse Chabot, institutrice à Ponteix a repris son enseignement.

• • •

Les classes de l'école Lac Pelletier ont recommencé.

• • •

M. et Mme Léonard Chénard, de Vauxhall, Alberta, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Donat Chénard.

• • •

M. L.-E. Dumisnil après avoir passé quelques semaines chez sa fille, en Alberta, est revenu ces jours derniers.

Jack Fish

M. Henri Carrière, qui s'est enrôlé dans le service militaire, est venu en visite dans sa famille. Il est parti pour Régina le 31 janvier.

• • •

M. Pierre Lavoie, canonnier, stationné à Nanaimo, C.B., eut une vacance de deux semaines. Il s'est rendu à Meadow Lake chez ses parents, avec son épouse et leur jeune bébé.

• • •

M. Clarence Delancy, employé dans les usines de guerre à Prince-Albert, est venu visiter sa ferme dernièrement. Il nous apprend que Mme Delaney, qui prend des traitements au Sanatorium, est beaucoup mieux.

• • •

Mlle Bernadette Rousseau, de Montréal, et Mlle Noëlla Rousseau, de Delmas, étaient en visite chez M. et Mme Marcel L'Heureux.

• • •

Nos félicitations à M. et Mme Armand Blanchette qui sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Denis-Ernest-Aimé. M. et Mme Aimé Blanchette furent parrain et marraine.

• • •

M. Aug. Bergeron est à l'hôpital de Saskatoon, pour traitements, ainsi que M. Pierre Lavigne. Nous leur souhaitons bonne santé.

Delmas

Va-et-vient

Le soldat Ernest Barnabé, de Régina, Sask., est venu passer quelques jours de vacances chez ses parents.

• • •

M. S. Renaud est parti depuis quelque temps pour travailler sur le chemin de fer dans l'Alberta.

• • •

M. P. Wilson avec sa famille, doit nous quitter pour prendre l'emploi d'agent de Station à Edison, Alberta. La famille demeurera à Edmonton pour quelque temps.

• • •

Plusieurs personnes de la paroisse ont la grippe et quelques-unes ont dû s'aliter. Espérons qu'il n'y aura pas de maladies sérieuses.

• • •

Les cercles d'études ont recommencé dans la paroisse comme les hivers passés.

• • •

M. Hector Tellier travaille pour la compagnie du C.N.R. Espérons qu'il s'y plaira.

• • •

M. Francis Poulin est en charge de la distribution des carnets de rationnement.

Cantal

Décès

Notre paroisse vient de perdre un de ses meilleurs paroissiens dans la personne de M. Acquilas Wilcott. La mort est venue le frapper à l'âge de 65 ans et 7 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu le samedi 13 février. Les porteurs furent MM. Cyprien Bertholet, Aimé Leclerc, Hector Boutin, Léo Boutin, Emile Boutin, Orvil Boutin, ses beaux-frères. M. Bob Richardson, son neveu, conduisait le deuil. Le corbillard était mené par M. Guillaume Crywelle, son gendre.

Au mois de janvier, M. Acquilas Wilcott est allé faire un court voyage à St-Georges, Man., où résident ses trois frères: Joseph, Isaïe, Didace, qu'il n'avait pas vus depuis plus de 17 ans. A son retour chez lui, il tomba malade, et mourut huit jours plus tard le 10 février, muni des sacrements de la Sainte Eglise.

Le défunt laisse outre ses frères déjà nommés plus haut, son épouse (née Généria Boutin) et 9 enfants, six filles et trois garçons, et Mme Raoul Bériaud (née Elise Wilcott), Mme Jos. Gougeon (née Marie Wilcott), de St-Lazare, Man.

A la famille en deuil, la paroisse présente ses plus sincères sympathies.

Cà-et-là

Mme Jules Germain, qui résidait à Vancouver, C.B., avec son époux, est venue aux funérailles de son père qui mourut le jour même de son arrivée. Son mari arrivera dans un mois pour continuer la culture sur sa ferme, le printemps prochain.

• • •

M. Adrien Wilcott, neveu de M. Acquilas, décédé la semaine dernière, est allé à Winnipeg pour affaires personnelles; il se rendit chez ses parents à St-Georges pour une courte visite. M. Adrien Wilcott est opérateur au bureau du téléphone au village d'Alida, et il est également distributeur des huiles et de l'essence.

• • •

M. André Maginet, agent de machines agricoles, a dû se rendre à l'hôpital de Régina pour traitements au mois de janvier; il est tout à fait bien à présent.

• • •

Nos religieuses nous ont quittés en décembre dernier pour les vacances. Elles sont revenues au début de février pour reprendre les classes.

Saint-Hubert

Plusieurs paroissiens ont dû séjourner à l'hôpital de Whitewood depuis quelques jours. M. Jean Raiwet a été opéré pour l'appendicite. Il est de retour à la maison, en excellente voie de guérison.

Mme Emile Payot et M. Eugène Poncelet y sont allés aussi. Aux dernières nouvelles leur état de santé s'est sensiblement amélioré. Nous leur souhaitons complète et prompte guérison.

Les "oreillons" ont visité un certain nombre de familles. Ils semblent bien s'être retirés pour de bon. Bon voyage, et faites-nous le plaisir de ne plus revenir.

• • •

Notre Cercle d'étude continue son bon travail. Une seconde équipe vient de se former pour nos gens de langue anglaise. L'ancienne se réunit tous les mercredi soirs et la nouvelle les jeudi soirs. Nous espérons être bientôt prêts à mettre en marche notre Caisse Populaire.

• • •

Un concert et une partie de paniers au profit de l'église se préparent activement pour le dimanche 7 mars prochain. Qu'on se le dise et surtout qu'on y vienne en grand nombre.

• • •

A l'Hospice, le 13 février dernier, le bon Père Girard, M.S., célébrait tranquillement le 90ème anniversaire de sa naissance. Il dit sa messe encore tous les jours. Naturellement, même les moins généreux lui en ont souhaité au moins 90 autres. De bons saints hommes comme lui ne sont jamais trop longtemps sur la terre.

HISTOIRE ANCIENNE
Il y a 53 ans

(Suite)

Donc, exactement le 5 avril 1890, envoyé par Monseigneur Taché, archevêque de St-Boniface, M. l'abbé Léon Muller arrivait à la Rolanderie, pour être le premier prêtre résidant de la Colonie. Immédiatement une église était construite. Avec un prêtre résidant, et une église bâtie, après une gestation qui avait duré 4 ans (1886-1890), une paroisse venait de naître. L'église ayant été érigée sous le vocable de S. Hubert, c'est alors que ce nom est venu s'ajouter à celui de Rolanderie, en attendant que bien vite, il devienne le seul nom officiel.

Il était bien naturel, n'est-ce pas, pour ces nobles Français, tous naturellement "grands chasseurs devant le Seigneur", de penser à se mettre sous la protection du patron des chasseurs.

A ce moment-là, dans la colonie de la Rolanderie, il n'y avait que des catholiques de langue française, venus de France et de Belgique, directement à St-Hubert, sans aucun arrêt comme colons en d'autres parties du Canada. Et c'est là précisément l'une des principales originalités de ce groupe, et qui vaut la peine d'être signalée. St-Hubert est vraiment le premier groupe de ce genre, voire même le seul groupe de ce genre, qui ait été érigé en paroisse, non seulement dans les limites actuelles du diocèse de Régina, mais dans toute la Saskatchewan et l'Alberta. La preuve du contraire n'a pas encore été faite, du moins à notre connaissance. Dans tous les autres groupes, sans exception, il y aurait eu un mélange de Français et Belges des Vieux Pays, avec au moins quelques Canadiens français, ou Métis français, ou catholiques d'autre race et d'autre langue.

L'église nouvelle a été construite uniquement avec des capitaux français, c'est-à-dire avec des fonds fournis exclusivement par ces Messieurs de la Noblesse, tous venus directement de France.

Quelques catholiques de langue anglaise, parmi lesquels nous avons déjà nommé les Dermody, Lyons, Mimnaugh, Hawkins, s'étaient bien établis dans le sud, mais tous étaient à 9 ou 10 milles au moins de là, trop loin du site de l'église nouvelle. Ils n'ont donc pu prendre aucune part, ni à la fondation de la paroisse, ni à la construction de la nouvelle église.

Enfin, le prêtre fondateur lui-même, M. l'abbé Léon Muller, était bien tout ce qu'il y a de plus français de France. Il était parisien authentique, et prêtre du diocèse de Paris.

(A suivre)

Coderre

Mme Eugène Peltier a conduit sa fille, Lillian, à Moose Jaw, pour consulter un médecin.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Pierre Morceau se remet d'une vilaine grippe.

• • •

M. O. L. Kimball, actuellement employé à Assiniboia, est en visite dans sa famille pour quelques semaines.

• • •

M. C. Stacey, soldat, a visité sa famille, ces jours derniers.

• • •

M. Lecuyer, de Swift Current, est en visite chez son cousin, M. Henri Bonneau.

• • •

M. J. Cossette est revenu de Flin Flon, où il a passé quelques semaines chez ses fils.

• • •

M. Louis Gaucher fait son apprentissage chez M. Coderre, au bureau de poste, en attendant son appel dans le Corps Postal, à Ottawa.

• • •

Après une visite de trois semaines avec ses filles, Mmes O. Desnoyers et E.-B. Coderre, Mme G. Charbonneau et sa fillette, Eveline, sont retournées aux Etats-Unis. Mme Coderre et sa fille, Lucille, les ont accompagnées à Moose Jaw et sont revenues vendredi dernier.

• • •

Mme Dunlop est revenue de Moose Jaw où elle est allée en visite chez sa sœur, pour quelques jours.

• • •

Mme Vermette, de St-Lazare, Man., est en visite chez sa soeur, Mme Noé Blanchard.

• • •

M. Marcel Poirier, de Gravelbourg, était de passage à Coderre, dernièrement.

• • •

M. et Mme Jones, de Hodgeville, sont allés chez M. Wilton.

• • •

Le constable Ball, de Moose Jaw, accompagné de M. Thompson, police de Swift Current, s'est arrêté à Coderre, la semaine dernière.

• • •

M. Léo Jeannotte a fait un voyage d'affaires à Régina.

• • •

Mme Léo Jeannotte est revenue de Montréal.

Meyronne

Profession religieuse

Le 11 février, jour de la fête patronale de son village natal, Mère Saint Victor (Mlle Agnès Verhelst) faisait sa profession religieuse à Gravelbourg, chez les Religieuses de J.M. de Sillery. M. le curé A. Moquin, de Meyronne, assistait au choeur. Entouraient aussi l'heureuse religieuse à cette touchante cérémonie, sa mère, Mme Victor Verhelst, sa soeur et une de ses cousines. Le mauvais état des chemins empêchait toute la famille et les amis de se rendre à Gravelbourg.

Nos voeux sincères accompagnent Mère Saint Victor dans ce champ fécond d'apostolat.

Revenu d'outre-mer

Le caporal Joseph Girardin est revenu d'outre-mer pour cause de santé. Il a passé quelques jours au milieu des siens.

Va-et-vient

M. l'abbé Georges Thuot, de Gull Lake, a passé quelques jours de vacances chez ses parents, M. et Mme A. Thuot.

• • •

MM. Paul Thuot et Guy Girardin sont allés à Régina, la semaine dernière.

• • •

Mlle Edna Thuot est de retour de Ponteix où elle a remplacé une institutrice.

• • •

Mme Louis Girardin a passé une semaine avec son fils, M. l'abbé A. Dugas, à Swift Current.

• • •

Mme V. Girardin, qui a été très souffrante, se remet tranquillement chez M. et Mme Van Elslande.

Journée de l'A. C. F. C.

FERLAND

$69.95—Contribution récente.
$1.00 — MM. Sylvio Clermont, Denis Arsenault.
TOTAL—$71.95.

WAUCHOPE

Percepteurs—Mme Alice Bernuy, M. Emile Lemée, père.
$3.00—M. Emile Bernuy.
$1.00—M. l'abbé Aimé Giguère, Mme Jean Gaudet, Mme M. Quennelle, MM. Emile Lemée, père, Paul Rogg, Jean Boittiaux, Mme A. Sylvestre, Mme Alice Bernuy, M. Charles Quennelle, Mme Joséphine Bernuy, Mme Charles Delalleau, M. Joseph Lemée, Couvent de Ste-Anne, MM. Joseph Gervais, Etienne Mansuy, Joseph Gaudet.
$0.50 — M. J.-L. Cousin, Mlle Kathleen Holstein, Mme A. Colleaux.
$0.25—Mlle A.-E. Pelletier, M. Emile Louis.
$2.00—Partie de cartes.
TOTAL—$23.00.

Anthologie

M. Guy SYLVESTRE vient de publier aux Editions Bernard Valiquette l'Anthologie de la poésie canadienne d'expression française, qui est en quelque sorte la somme de la poésie canadienne et qui est indispensable à qui veut avoir une excellente idée de notre littérature. Par sa nature, cette anthologie s'impose à toutes nos maisons d'enseignement, et les étudiants y trouveront un guide sûr dans l'étude de notre poésie.

HALIFAX—La police a arrêté la semaine dernière, trois jeunes gens de moins de seize ans accusés d'un vol de $1,085 dans un bureau de poste ici. Au moment où les policiers opéraient leur arrestation, ils ont trouvé en leur possession $600.

A tous nos abonnés de la Saskatchewan!

Votre abonnement est-il en règle?

Tout abonnement doit être payé d'avance. Si la bande de votre journal ne lit pas mars 43 ou les mois qui suivent, c'est que votre abonnement est échu.

Nous vous serions reconnaissants de payer vos arrérages et votre renouvellement, si possible, au prix de $2.00 par année avant le 31 mars 1943. Autrement, en raison de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons par suite de la guerre, nous nous verrions dans l'obligation de rayer votre nom de notre liste.

S'il vous est impossible de solder cette dette en entier immédiatement, veuillez communiquer avec nous afin que nous en venions à une entente au sujet du règlement définitif de ce compte.

Nous serions peinés de ne plus vous compter au nombre des amis de notre oeuvre de presse catholique et française, et nous osons espérer que vous ne manquerez pas de régler votre compte d'arrérages et de renouveler votre abonnement le plus tôt possible.

Adressez votre bon ou mandat de poste à:

LA LIBERTE et le PATRIOTE
Prince-Albert, Sask.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Pierre-Jolys

1943 semble être l'année "d'or" à St-Pierre. En effet au cours du mois de janvier, on célébrait le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Lambert. Samedi dernier, le 13 février, c'était au tour de M. et Mme Henri L'Heureux de fêter leurs noces d'or. Les jubilaires, accompagnés de plusieurs membres de leur famille, assistèrent à la messe et reçurent la sainte communion. Les enfants et quelques membres du clergé prirent part au banquet donné à la demeure des heureux parents.

Le soir, à la salle paroissiale, les parents et amis se réunirent pour offrir leurs voeux. Après une adresse lue par M. Edmond Préfontaine, un bouquet de roses et une bourse de 185 dollars leur furent présentés par leur petite-fille, Léonne L'Heureux et leur petit-garçon, Marius Musso. Ce n'est pas sans émotion que le jubilaire se leva pour remercier ceux qui avaient voulu fêter leur cinquantième anniversaire de mariage. Au cours de la soirée, plusieurs chansons composées pour l'occasion furent exécutées. Tous passèrent une veillée très amusante et s'en retournèrent le coeur plein de joie d'avoir rendu hommages à deux pionniers aimés et respectés.

Une Jéciste.

Letellier

Funérailles

Le lundi 15 février, M. le curé a chanté le service de M. Napoléon Boiteau. L'assistance était nombreuse. La quête fut faite par M. Albert Van Kooten, de South Junction, et M. Stanley Fraser, de Letellier.

Le deuil était conduit par M. Peter Fraser, beau-frère du défunt, et les porteurs furent: MM. J.-A. Ayotte, Herménégilde Bouchard, Jos. H. Empson, Joseph Loiselle, Euclide Boiteau et Hector-J. Bois.

Le défunt était natif de St-Aimé, P.Q. Après avoir résidé à Woonsocket, R. I., il vint au Manitoba avec ses parents en 1878, et épousa Rose-Anna Parent qui le précéda dans la tombe il y a un et demi.

M. Boiteau laisse ses enfants: Jean, Antonio, Dora (Mme Albert VanKooten) Florence (Mme Alex. Tardif) de South Junction, Evangéline, qui a pris bien soin de son vieux père pendant sa dernière maladie, et Paul-Emile, ainsi que 12 petits-enfants. Il laisse également trois frères: Alexandre, de Winnipeg, Jimmie, de St-Jean-Baptiste, et Jean, qui passe l'hiver en Californie. Ce dernier seulement n'a pu assister aux funérailles. Fait à noter, les quatre frères Boiteau étaient tous octogénaires.

Assistaient également aux funérailles M. et Mme G. Guertin, M. et Mme Odilon Désaulniers, de St-Jean-Baptiste.

Remerciements

La famille Boiteau désire exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies ou lui ont rendu service de toute façon à l'occasion de la mort de son regretté père.

Partie de cartes

Le dimanche 7 février eut lieu une partie de cartes au profit du fonds de l'aide à la Russie, organisée par les Dames de Bridge; l'assistance était nombreuse.

Un bref programme fut exécuté: Piano: Mlle M. Cloutier; Chant: Mlle Marguerite Parent; chanson dramatisée: Mlle Yvette Boiteau; chant patriotique: un groupe d'élèves de l'école du village.

De passage

Mme J.-A. Rhéaume, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez M. Léon Bruyère.

• • •

M. et Mme Albert Perron, de Winnipeg, sont venus en visite chez M. et Mme Edmond Comeault.

• • •

Mlle Norma Dion, élève de l'Académie St-Joseph de St-Boniface, a passé quelques jours chez sa tante, Mme Odilon Bois.

• • •

Mlle M. Gagnon, de Seattle, Wash., est en visite chez Mme Odilon Bois.

• • •

Mme J.-B. Leclerc, de St-Boniface, est en visite chez M. Euclide Désautels.

• • •

M. et Mme Gérard Gentes ont passé la fin de semaine chez M. Zotique Granger.

Cours de tissage

La date du cours de tissage est fixée au 15 mars. Une quinzaine de dames et de demoiselles se sont déjà inscrites. Il y a place pour un plus grand nombre cependant.

Saint-Norbert

Au Couvent

Vendredi dernier eut lieu au Couvent de St-Norbert la "Journée du Sou Ecolier". A cette occasion, les élèves des grades V et VI ont donné un joli petit programme:

1.—Leçon pratique de liturgie. Les élèves donnèrent les notions générales sur la Sainte Messe telles que suggérées dans "Toute la Messe", par Beaulac. Cette leçon vivante intéressa beaucoup les élèves et restera longtemps gravée dans leur mémoire.

2.—Monologue—Le petit papillon.

3.—Chant: "La prière en famille" dramatisée. Pendant qu'un groupe d'élèves chantait, une belle et nombreuse famille canadienne récitait la prière du soir et le chapelet. Il ne manquait personne au tableau: une petite fillette à genoux tout près de sa maman avait certes quelques distractions... une autre trouvant les prières trop longues, sans plus de cérémonie, s'est assise sur ses talons; le gros bébé, tout près de son papa, fut des plus sages. Vraiment, c'était typique, c'était intéressant. Par le moyen de la bonne chanson, faisons aimer nos belles traditions catholiques et françaises...

4.—Classe d'histoire du Canada très instructive.

5.—Chant: "Notre-Dame du Canada". Les élèves étaient groupées en forme de "M" au pied d'une belle Vierge représentant Notre-Dame du Canada. La scène était gracieuse.

M. le curé félicita chaleureusement les élèves et leurs institutrices d'avoir su dans une heure donner des leçons si intéressantes et si utiles.

Bravo aux chères élèves des grades V et VI et aux bonnes maîtresses qui les ont guidées!

Sainte-Anne-des-Chênes

Le dimanche 14 eut lieu à la salle paroissiale la première partie de cartes au profit de la Croix-Rouge. Il nous a fait bien plaisir de voir l'assistance assez nombreuse, malgré la froide température et les mauvais chemins. Un merci sincère à toutes les personnes qui ont bien voulu nous encourager. Voici la liste des heureux gagnants: 1er prix des hommes, M. Donat Hupé, 2e, M. Roméo Blanchette; prix de consolation, M. J. Charrière. 1er prix des dames, Mlle Joyce Mason, 2e, Mlle S. Prairie, prix de consolation, Mlle Simonne Trudeau. Prix d'entrée: Mlle A. Trudeau et M. Jos. Leclerc. Prix du questionnaire: Mlle Thérèse De Montigny et M. Germain Champagne. Un délicieux goûter fut servi, et la soirée se termina par l'hymne national. Merci sincère à tous.

Nous vous invitons pour une autre partie de cartes qui aura lieu le 28 février dans le même but: la Croix-Rouge.

Baptêmes

Joseph-Pierre-Raymond, né le 2 février, enfant de M. et Mme Edouard Fisette (Anna Balcaen). Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Fisette, grands-parents de l'enfant, qui ont été représentés par M. et Mme Jos. Fisette, oncle et tante de l'enfant.

• • •

Joseph-Raymond-Rosaire, né le 9 février, enfant de M. et Mme E. Jolicoeur, (F. Degagné). Parrain, Rosaire Jolicoeur, cousin, et marraine, Anna Jolicoeur, tante de l'enfant.

• • •

Noces d'argent

En l'honneur de M. et Mme Eugène Champagne qui célébraient leur 25ème anniversaire de mariage, une soirée fut organisée à leur demeure le dimanche 14 février par la famille. Une adresse fut lue aux jubilaires. Les héros de la fête exprimèrent leurs remerciements en termes délicats et appropriés. On présenta ensuite à M. et Mme E. Champagne une magnifique bourse, don de leurs enfants et des parents et amis.

Nos meilleurs voeux de bonheur et de longue vie aux heureux jubilaires.

Décès

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Modeste Sabourin, survenue à Los Angeles, Calif. Il était le frère de Mme Walter Lavack. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ste-Rose-du-Lac

L'hôpital Ste-Rose

Le 7 février marquait le quatrième anniversaire de l'ouverture officielle de l'Hôpital Ste-Rose, fondé par les Révérendes Soeurs de la Charité qu'on peut appeler à juste titre des spécialistes des hôpitaux.

Il y en a peut-être qui ont eu des doutes sur la survivance d'une institution de ce genre dans notre localité, mais l'événement a prouvé que l'oeuvre pouvait non seulement se maintenir mais encore se développer et prospérer. Le besoin d'un agrandissement s'est fait sentir en plus d'une occasion.

Il convient d'ajouter que le service médical ne laisse rien à désirer. M. le Dr R.-L. Gendreau s'est acquis une réputation bien méritée qui le place parmi les meilleurs chirurgiens de la Province.

Le bien accompli par notre hôpital est déjà considérable. Les statistiques de la dernière année peuvent en donner une idée:

Patients traités durant l'année	1,380
Décès	54
Naissances	160
Baptêmes à l'hôpital	41
Opérations	606
Prescriptions	2,525
Pansements	2,920
Total des jours d'hospitalisation	10,504

Partie de cartes

Dimanche dernier, les familles du groupe L et P nous ont donné une belle soirée paroissiale à l'occasion de la quatrième partie de cartes de notre série. Elle avait été organisée par Mme E. Labossière. Un bon nombre d'autres familles étaient bien représentées. MM. D. Bourgeois et J. Delveaux dirigèrent la partie de cartes et le concours qui suivit.

Le prix d'entrée, don de M. E. Labossière, fut gagné par M. L.-A. Lussier. Les prix des dames, donnés par MM. A. Pineau, L. Pineau, M. et Mme M. Pelletier ont été gagnés par Mlle B. Lecomte et Mmes J. Lebel et J. Lépine. Les prix des hommes, offerts par MM. E. Lahaie, W. Powney et M. Pelletier, ont été gagnés par MM. L. Dame, E. Neault et A. Lahaie.

A peu près toutes les familles du groupe ont donné des prix ou ont apporté gâteaux, sandwiches, crème, etc. pour le goûter. Nos remerciements aux familles Labossière, L. Ladéroute, M. Ladéroute, Z. Ladéroute, Lagassé, E. Lahaie, H. Lahaie, Lambert, Lamy, Langevin, Lebas, Lebel, J. Lecomte, A. Le Gal, F. Le Gal, Lépine, Loire, Lussier, Parthenay, Pelletier, G. Piché, A. Pineau, L. Pinette, R. Pinette, O. Pinette, Powney, Précourt, W. Proulx, L. Pineau, et MM. W. Lahaie, R. Proulx.

Séance

Jeudi dernier, le R.P. de Rocquigny a donné pour les petits Croisés et pour les autres enfants de l'école une intéressante séance de vues fixes. Plusieurs grandes personnes y ont assisté. Il y eut de jolis chants par les Croisés et des morceaux de violon par le jeune Eugène Ladéroute. Cette séance était au profit des oeuvres de jeunesse.

Mariages

Le 3 février, M. Raymond Pinette a épousé Mlle Annette Nédelec, de la paroisse de Toutes-Aides.

Le 23, M. Adrien Gendreau conduisait à l'autel Mlle Claude Ollivier, de la paroisse de St-Norbert. MM. le Dr. R.-L. Gendreau et Gaston Gendreau étaient les témoins. Aux nouveaux mariés, nos voeux de bonheur.

Baptêmes

Le 14 février, Guy-Louis-Joseph, enfant de Louis Knockaert et d'Alphonsine Neault. Parrain et marraine, M. Azarie Ladéroute et Mme Albert Ladéroute.

• • •

Le même jour, Linda-Rose-Marie, enfant d'Alva Lecomte et de Sidonie Debeuchlaere. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Lecomte.

Dunrea

En visite

M. et Mme Wilfrid Boulet ont eu la visite de Mlle Juliette Faucher.

Naissance

M. et Mme Wilfrid Boulet sont heureux de faire part à leurs parents et amis de l'heureuse naissance d'un fils le 30 novembre, baptisé sous les noms de Joseph-Omer-Ephrem. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Fifi, de Swan Lake, Man.

Saint-Adolphe

Le 15 février dernier à 8 h. 30 du matin une touchante cérémonie se déroulait dans l'intimité de la chapelle des Filles de la Croix. Le Noviciat ouvert en août 1942 présentait ses premices. Là se trouvaient réunies les religieuses avec leurs élèves et les parents des deux novices qui avaient le bonheur de revêtir l'Habit religieux.

Tout parlait de la fête du coeur: autel fraichement décoré de verdure et de roses, cantiques pieusement rendus par les religieuses, et jusqu'à la blanche toilette des novices offrant un contraste frappant avec le grave costume qu'elles allaient revêtir.

Toute la journée les reines de la fête furent à l'honneur en attendant de rentrer dans le calme du Noviciat pour y continuer leur formation et attirer par leurs prières et leurs sacrifices d'autres Ouvrières désireuses de travailler à la moisson des âmes.

Ainsi, tandis que la guerre poursuit son oeuvre de haine et de dévastation, quelques âmes éprises d'idéal se préparent dans la paix et la solitude à étendre le Règne d'amour du Christ. Dieu daigne les multiplier pour sa gloire et le bien de l'humanité!

Un témoin.

• • •

Un débat! Quel événement pour les élèves du 12e grade, au couvent! Les deux côtés espèrent remporter la palme, mais un groupe est plus nerveux, semble exaspéré, et pourquoi? C'est ce que nous verrons. Le sujet du débat fut le suivant: "L'institutrice a-t-elle plus de mérites que l'infirmière?" Le débat a lieu, et celles qui parlent en faveur des infirmières sont vaincues, par un résultat de 708.5 points contre 703.5.

• • •

Notre curé, M. l'abbé A. Hébert, s'est rendu pour quelques semaines dans l'Est, au chevet de son vieux père gravement malade. Il est remplacé pour son ministère par le R. P. Séraphin, de l'ordre des Franciscains.

A notre assemblée de Caisse Populaire, le bon Père nous donna une causerie sur le Japon et les usages de ses habitants. Venez entendre la suite, vendredi prochain.

• • •

Notre ami Georges Lemieux est parti pour l'hôpital. Nous lui souhaitons prompt retour et santé prospère.

• • •

La famille Albert Delorme a reçu une lettre de son fils, l'aviateur J.-A. Delormé, qui avait été porté comme étant "mort au champ d'honneur" et pour lequel un service solennel avait été célébré. Il est prisonnier de guerre en Allemagne et se dit en bonne santé.

Mariages

Deux mariages furent célébrés cette semaine, ce qui constitue un événement! M. Gérard Perron unit sa destinée à celle de Mlle Lucille Proteau; Mlle Eveline Lagassé a pris pour époux M. Fontaine, de Ste-Agathe.

Thibaultville

De retour à Thibaultville

Le 12 février, dans la soirée, M. le curé Normandin était de retour à Thibaultville, d'un voyage dans sa famille à Québec. Si le voyage aller et retour de Montréal à Winnipeg s'est fait sans incident, il n'en fut pas de même pour les derniers 39 milles, soit de Winnipeg à Thibaultville.

D'abord, en montant dans l'autobus, le conducteur nous avertit bien gentiment qu'il lui était impossible de se rendre à Thibaultville; trop de neige, dit-il. Nous décidons de nous rendre jusqu'à Ste-Anne, quitte à trouver sur place un autre moyen de transport, pour les 9 milles qui restent.

A Ste-Anne, voici que le toujours gallant M. Félix Roque s'offre à nous reconduire dans son taxi le plus loin qu'il peut, c'est à dire à peu près à un mille. L'offre est acceptée, un mille de moins, ça fait toujours autant de pris. Puis, voilà qu'à huit milles de Thibaultville, les bancs de neige se font plus volumineux, et le taxi doit renoncer à prolonger sa marche: il lui faut rebrousser chemin. Et nous descendons dans la nuit pour continuer cette fois par le train No 11, l'unique moyen de locomotion dont la nature a pourvu chacun d'entre nous.

Après une marche d'un peu plus d'un mille, les bois ont fait place à la prairie, les chemins se font plus beaux, et les bancs de neige moins nombreux. Nous rejoignons un automobiliste ami qui va nous conduire à destination. Mais avant d'arriver, il va bien falloir descendre 5 ou 6 fois pour donner du lest à la voiture et l'aider à franchir les bancs de neige. Tout allait assez bien jusqu'à environ un mille du village. Déjà la silhouette du clocher se dessine dans le "clair-obscur" de la nuit. Autre banc de neige, mais ici vains efforts, il faut recourir à la traction animale, et deux chevaux nous aident à franchir cette dernière étape, de sorte que nous avons utilisé à peu près tous les moyens de transport pour nous rendre de Winnipeg à Thibaultville.

• • •

Le 7 février au soir, est décédé subitement M. Auguste Pogu, à l'âge de 76 ans. Le défunt naquit en France, le 22 décembre 1866, et vint au Canada en 1893.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Zéphirin, o.f.m., desservant la paroisse en l'absence de M. le curé.

M. Rosaire Marcoux, son neveu, conduisait le deuil. Les porteurs furent: MM. Alphonse et Odule Phaneuf, Napoléon Richard, Auguste Godard, Herménégilde Huppé et Dominique Bonin.

M. Pogu laisse dans le deuil une soeur religieuse en France, et quatre enfants: Clairette (Mme Jos. Normand), de Red Lake; Toussaint, de Sudbury, Ont.; Marie-Anne et Eugène, à la maison paternelle.

Son épouse l'a précédé de cinq ans dans la tombe.

Nos sympathies aux membres de la famille éprouvée.

Haywood

Le 5 février fut pour nous, Croisés de Haywood, une journée mémorable, désirée et attendue depuis longtemps.

Le premier vendredi, jour spécialement consacré au Sacré-Coeur, fut choisi au désir de tous. Le matin il y eut messe et communion générale de tous les Croisés. A trois heures et demie, tous les élèves de l'école se rendirent à l'église pour assister à notre première réception.

La cérémonie s'ouvrit par le chant "Je suis Croisé." Monsieur le Curé adressa alors la parole, en nous rappelant d'abord que les Croisés n'ont plus comme autrefois à reconquérir le tombeau des mains des Musulmans, mais que nous devons entrainer à la vie généreuse et catholique nos compagnes et nos compagnons. Il passa en revue les quatre lois de la Croisade, puis il nous exhorta à travailler à devenir de vrais Croisés. Un petit mot sur la Sainte Vierge et sur Saint Stanislas termina son instruction très pratique.

Les Croisés firent leur consécration. La Bénédiction du St-Sacrement clôtura la cérémonie.

Bernise RUTKOWSKI.
Secrétaire.

Elie

Plusieurs de nos amis croyalent qu'Elie était devenu désert; mais non, il n'était qu'endormi.

• • •

Notre bon curé, M. l'abbé Hogue, et M. Armand Lorrain ne sont pas très bien; nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

M. et Mme Thomas Dufour sont partis pour la Californie, il y a quelque temps. Leur santé leur commandait d'aller passer l'hiver sous un climat plus chaud. Nous espérons qu'ils nous reviendront au printemps.

St-Jean-Baptiste

Le chroniqueur est heureux de saluer et de souhaiter la plus cordiale bienvenue au R.P. R.-M. Bélanger, dominicain de la ville de Québec, en repos au presbytère de St-Jean-Baptiste. Puisse-t-il refaire sa santé afin de reprendre sa prédication de missions paroissiales dans l'archidiocèse de Québec. Déjà l'on dit qu'il se remet vite; tout en se reposant et refaisant sa santé, il aidera Monsieur le curé dans son lourd ministère.

• • •

Monsieur le curé a reçu une lettre de M. l'abbé Jacques de Charette, membre du Séminaire des Missions Etrangères, Pont Viau, Montréal. Il espère partir avec ses compagnons vers la fin de février pour les Antilles. Il remercie M. le curé de sa générosité à son égard et, il l'assure de sa reconnaissance et le prie de remercier les paroissiens de St-Jean-Baptiste pour la sympathie qu'ils lui ont témoignée pendant son séjour parmi nous.

• • •

Funérailles

Le dimanche 14 février après la 1ère messe, M. le curé fut mandé chez M. Godard. Il trouva Mme Godard tellement faible qu'il jugea bon de lui donner une absolution et la bénédiction apostolique avec l'indulgence plénière à l'article de la mort. A la grand' messe, quelques minutes avant le prône, on vint lui annoncer la mort de Mme Godard.

La défunte (née Olivine Baril) était fille de Liboire Baril et de Geneviève Savoie. Elle épousa à St-Jean-Baptiste, le 3 avril 1883, M. Joseph Godard. Lui survivent, son époux et trois fils, Joseph-Aimé et Jean, tous deux employés du C.N.R., et Ambroise; trois filles: Rosanna, de St-Jean-Baptiste, Olivine, en Californie et Délia. Elle est la grand'mère du Lieutenant Alfred Godard et des soldats Gérard, Eugène et Euclide Godard, tous trois en Angleterre.

Elle était la soeur de feu le notaire Joseph Baril et de Mme Napoléon Déry, et la belle-soeur de Mme Hormisdas Baril, de St-Jean-Baptiste. Le service eut lieu le mardi 16, et fut chanté par Monsieur le Curé.

Conduisait le cortège, son neveu, W. Alexandre Baril.

Les porteurs furent: MM. Jérémie Baril, Télesphore Fillion, Albert St-Godard, Adélard Fillion et Cyprien Godard.

Mmes Télesphore Fillion, Adélard Fillion, Cyprien Godard et Albert St-Godard portaient les rubans.

Un très grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Nous offrons à M. Godard, à ses 3 fils et à ses 3 filles, ainsi qu'aux autres parents, nos sincères condoléances.

South-Junction

Le 2 février, en la solennité de la Purification de la Ste Vierge, eut lieu notre première réception de 13 fervents croisés. En ce jour, quelques croisés de Vassar vinrent prendre part à cette fête intime.

• • •

Le 24 janvier M. Mathias Gobeil sortait de charge comme syndic. Il fut remplacé par M. Adélard Brisebois. Nous remercions chaleureusement M. Gobeil des services qu'il a rendus à l'église.

• • •

Notre paroisse, quoique très modeste, s'est enrichie d'un nouveau tabernacle. Les religieuses possèdent une jolie petite chapelle depuis janvier. Leur autel liturgique est un vrai bijou.

Puisse Dieu bénir le travail immense que font ces religieuses dans notre paroisse.

Tableau d'honneur

Cours préparatoire — Emile Beaudry, M.-Thérèse Prévost, Arthur Elliott.

Grade I—Yvonne Trudel.

Grade II—Jacqueline Delorme, Jacques Prévost.

Grade III—Wilfrid Nagy, Elie Trudel.

Grade IV — Lucile Beaudry, Anita Beaudry, Alda Elliott.

Grade V — Louis Brisebois, Gladys Elliott.

Grade VI — Gérard Beaudry, Dorothée Tardif, Alice Beaudry, Thérèse Gagnon.

Grade VII—Lloyd Rudd, Anne Beaudry.

Mme TCHIANG KAI-SHEK A OTTAWA

OTTAWA—Mme Tchiang Kai-Shek, femme du généralissime chinois, doit venir à Ottawa vers la fin de mars. Il est question qu'elle soit invitée à porter la parole à la Chambre des Communes. Elle serait ainsi la première femme à parler au Parlement canadien sans en être membre.

OTTAWA.—Le lieut.-col. H. N. Treight, ancien commissaire des opérations d'internement, a été nommé directeur de l'internement des prisonniers de guerre et promu colonel, annonce le département de la défense nationale.

Les encycliques sociales

LE MAL SOCIAL

Nature du Libéralisme
(Suite)

L'injustice généralisée qui frappe les classes inférieures de la société est due, pour une large part, à la disparition des corporations anciennes qui avaient toujours été pour les humbles, une protection efficace.

En effet, ces organismes étaient comme des familles agrandies, groupant tous les membres de la société pour mieux préserver les intérêts de chacun selon les nécessités de l'état de vie qui lui était propre. Les citoyens se trouvaient groupés entre eux selon leurs besoins et aspirations d'état. L'ordre naturel était suivi. Ainsi, comme il est naturel que les enfants d'un même père se groupent et s'unissent afin de mieux résister aux assauts qui peuvent venir de l'extérieur et préserver ce qui est leur héritage propre, ainsi les hommes d'un même métier ou d'une même profession se groupaient afin de mieux défendre les intérêts ou le bien qui étaient communs à leur état de vie. Cette forme d'association était non seulement grandement propre à promouvoir le bien commun de tous les citoyens, mais encore et surtout elle était **naturelle.**

Il aurait fallu remplacer ces corporations lorsqu'on les fit disparaître. Rien ne leur fut substitué. Aussi, le mal fut aggravé par l'affaiblissement de l'esprit chrétien chez les chefs d'Etat. A cette perte de la protection naturelle, l'Etat vraiment chrétien aurait pu suppléer et favoriser la naissance d'organismes de nature à sauvegarder la justice envers les petits et les faibles. Il n'en fut rien: "tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus, avec le temps, livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée..." Comme le sens profond de cette citation s'éclaire maintenant!

Les pauvres et les travailleurs sont **livrés sans défense,** une fois qu'on les a isolés, à la merci de la cupidité sans entrailles de maîtres que le grand Pontife n'hésite pas à déclarer inhumains! C'est le Libéralisme Economique qui est ici dénoncé avec une extraordinaire vigueur. Les maîtres de l'économie qui ont fait mourir les corporations voulaient tout soumettre à la loi peu gênante de l'**offre** et de la **demande.** Tout code de loi civile et religieuse est disparu de la gouverne, pour faire place à la liberté absolue du marché où s'agitent tant de rivaux qui n'ont d'autre mobile que la satisfaction de leurs ambitions personnelles. La concurrence qui résulte de cette déchristianisation de la vie économique sera absolument effrénée. Elle sera cruelle et injuste, voire même cynique. On ne tiendra plus compte des valeurs humaines. **Tout devient valeur économique.** L'homme lui-même devient un simple producteur de richesses, et sa valeur sera reconnue et appréciée en autant qu'il rapportera un **profit.** Comme cette appréciation de la valeur de l'homme se rapproche de l'appréciation communiste!... Il n'est pas étonnant alors que Pie XI dira plus tard que le régime capitaliste moderne a "frayé la voie au communisme"! Il faut bien comprendre quelle dégradation, quel avilissement a subi la dignité de l'homme au **nom de la liberté.**

Cette perte subie dans l'appréciation de la personne eut les résultats les plus désastreux, car l'homme est le premier élément actif de toute société, tout comme la famille en est la première cellule. On ne peut donc pas nier la répercussion sociale qu'eut le Libéralisme Economique. En avilissant l'homme, en le réduisant au niveau d'une simple denrée offerte sur le marché des valeurs, c'était la famille qui était atteinte, et par elle toute la société. Nous avons donc raison de dire que le mal dont nous souffrons revêt un double caractère: **économique** et **social.** La libre concurrence sans conscience une fois établie, ce ne sera plus qu'une question de temps pour que s'ajoute "le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires."

En effet, dans cette libre concurrence, "ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont les moins gênés par les scrupules de conscience", comme le dira plus tard Pie XI dans "Quadragesimo Anno".

Ce bref exposé de l'erreur du Libéralisme nous révèle donc déjà sa nature inhumaine, et partant, antisociale. Nous comprenons donc déjà comment est née la dictature économique dénoncée par Pie XI. Pour le présent, qu'il nous suffise de remarquer les mauvais effets de l'erreur libérale, ce qu'il y a de vicieux dans ce concept de la vie économique détachée complètement de la société et l'avilissement de l'homme qui en est résulté, ainsi que la condamnation qu'en fit Léon XIII.

Dans notre prochain article, nous compléterons notre commentaire du texte de Léon XIII décrivant le mal social.

Paul PRINCE.
La Broquerie, Man.

Le contribuable canadien paie beaucoup

OTTAWA—M. Gibson, ministre du Revenu national, annonce que les revenus des douanes, accise et impôt sur le revenu ont rapporté pour les premiers dix mois de l'exercice en cours $1,749,-552,391, contre $1,073,062,757 pour la même période, l'année précédente, soit donc une augmentation de $676,489,634. Le seul impôt sur le revenu a rapporté une augmentation de $649,588,424.

Les droits de douanes ont enregistré une perte de $22 millions, mais les taxes d'accises ont produit un gain de $23 millions et les droits d'accise un autre gain de $26 millions.

WASHINGTON.—Des représentants de la société photographique Still qui s'occupe de "couvrir" la guerre ont présenté au président Roosevelt un volume relié de photographies prises lors de sa conférence avec le premier ministre Churchill, à Casablanca.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

S. Exc. Monseigneur le Coadjuteur a quitté St-Boniface le jeudi 18 février, en route pour l'Est, où il assistera au sacre de Monseigneur Lacroix, à St-Hyacinthe. Monseigneur M. Lajeunesse, du Pas, qui sera évêque co-consécrateur, était de passage àt St-Boniface, en route pour l'Est.

* * *

Mercredi dernier a eu lieu la journée sacerdotale de février. Le R. P. F. Faure, S.J., a donné une conférence sur les problèmes d'éducation et sur le Collège de St-Boniface. M. l'abbé Léon Roy, curé de La Broquerie, a parlé des relations entre l'Action Catholique et l'Action Nationale.

La prochaine réunion aura lieu le 24 mars. Ce sera la dernière réunion de la saison, car celle d'avril se tiendra dans les doyennés.

A la Cathédrale

RAPPORT ANNUEL

Le rapport de 1942 est terminé et sera distribué ces jours-ci. On y trouvera non seulement les renseignements habituels mais une foule de détails intéressants sur les organisations et oeuvres paroissiales. En le lisant on a l'impression bien claire que la paroisse marche vers le progrès. Il faut en remercier le bon Dieu et continuer de travailler tous la main dans la main.

La jolie brochurette mentionnée plus haut contient en outre une causerie de M. J.-A. Cusson, "La construction à St-Boniface", donnée sous les auspices de la Société Historique et contenant une belle description de St-Boniface à l'époque de 1880. On y trouve des notes historiques sur les cathédrales qui ont précédé celle que nous avons actuellement. Ces notes sont dues à la plume de M. Georges Chavanne, qui les a tirées du texte d'une causerie faite à la Société Historique.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Dimanche prochain le 28, aura lieu après les Vêpres une réunion générale de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Partie de cartes du 17 février

Prix

1er prix—Mme D. Doutre.
2ème prix—M. A. Pelland.
3ème prix—Mme J. Bransfield.
4ème prix—MM. Armand Chénier et Auguste Godard.

Cinq mains

Mme D. Doutre, M. Omer Pelletier, M. M. Allaire, Mme M. Pelland.

"Pool"

Mme Arthur Laforme, Mme D. Doutre, Mme Jean Van Raes.

Entrée

Mme Archibald Bédard, Mme A. Ethier.

Les artistes au programme ont été Adrien Mousseau, Gilles Bouchard. Au piano, Henri Lévêque et Liliane Pelletier.

* * *

Ce soir, 24 février, a lieu la dernière partie de la première série des cinq parties. Il y aura encore cette fois programme intéressant et récréatif. Les paroissiens sont chaleureusement invités à venir rencontrer leurs concitoyens tout en passant d'agréables moments.

PARTIE DE CARTES AU PROFIT DE LA FUTURE CHAPELLE

Il y aura une grande partie de cartes, le lundi 8 mars, à 8 h. 15 p.m., au profit de la future chapelle de St-Vital, 491, chemin Ste-Marie, angle de la rue Vivian.

Nous lançons une invitation cordiale à tous les futurs paroissiens, ainsi qu'à nos amis de Winnipeg et de St-Boniface, et nous comptons sur le concours de tous.

De plus amples détails sur cette partie de cartes seront donnés la semaine prochaine.

Les organisatrices.

Répudiation des communistes en Angleterre

LONDRES.—Le parti travailliste anglais a repoussé, une fois de plus la semaine dernière, une tentative des communistes de joindre ses cadres. Dans un pamphlet de 1,500 mots, les chefs travaillistes disent que leur groupe a toujours recommandé les bonnes relations entre la Russie soviétique et la Grande-Bretagne, mais ils n'en accusent pas moins les communistes d'avoir eu recours à des expédients politiques de l'espèce la plus méprisable, avant l'invasion allemande de la Russie.

Réunion annuelle des Artisans can.-français

La réunion annuelle des sociétaires a eu lieu dans le cours du mois de janvier au local de l'Association d'Education sous la présidence de M. Godias Brunet. Le rapport financier fut soumis à l'approbation des sociétaires. Dans ses remarques, le président s'est dit satisfait des résultats de l'année écoulée, lesquels déterminent une augmentation des revenus par rapport à l'exercice précédent. M. M.-E. Sabourin propose, appuyé par M. Trudeau, qu'une réunion soit convoquée en mai prochain. M. Trudeau, appuyé par M. M.-E. Sabourin, propose que les officiers actuellement en charge demeurent les mêmes pour l'année 1943.

Aumônier, Mgr Jubinville; président, M. G. Brunet; 1er vice-président, M. M. Lacroix; 2e vice-président, M. F. Beaulieu; secrétaire, M. J.-H. Desautels; 1er com.-ord., M. P. Desrosiers; 2ème com.-ord., M. J.-C. Carignan; 1er censeur, M. M.-E. Sabourin; 2ème censeur, M. Trudeau; 3ème censeur, M. O. Morier; médecin ex., Dr N.-A. Laurendeau.

Deuxième séance de la Société historique

DEUXIEME CONFERENCE

Dimanche prochain le 28 février, à 8 h. 15 p.m., aura lieu la deuxième conférence de la saison, donnée sous les auspices de la Société Historique. La conférencière en sera Mme William Raymond, de St-Boniface, qui parlera de "La venue des Soeurs Grises au Manitoba en 1844". Mme Raymond s'est inspirée des notes des premières Soeurs venues au pays. Cette causerie préparera les esprits aux fêtes du centenaire des Soeurs Grises au Manitoba, en 1944. La causerie aura lieu à l'Institut Collégial St-Joseph, et le public est largement invité.

La conférence de M. Charette a dû être renvoyée à une date ultérieure, M. Charette ayant été appelé à s'éloigner de St-Boniface, pour affaires de son département.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Huit nouveaux membres du Cercle et deux du fonds de secours furent proclamés à cette assemblée.

Un vote de sympathies fut adopté à l'égard des familles Wilfrid Fontaine, Edmond Lépine et Gino Ritagliati, éprouvées par le deuil.

La causerie mensuelle fut donnée par M. Frédéric Jodoin. M. Raymond Roy, président du Cercle, présenta M. Jodoin aux membres présents.

M. Jodoin nous parla des chemins de fer canadiens en temps de guerre. La grandeur de nos deux réseaux transcontinentaux est presque inconcevable. Il y a au Canada environ 45,000 milles de chemins de fer, et celui du Canadien National est le plus grand. M. Jodoin étant un employé de cette compagnie nous expliqua surtout le fonctionnement de ce dernier. Les différents départements de cette organisation gigantesque tels que les hôtels, le système télégraphique, les mines de charbon, les navires, outre le chemin de fer, contribuent tous à l'effort national de guerre. La T.C.A., ligne aérienne, devient de plus en plus importante, et plus de 5,000 milles de notre pays sont desservis par cette route aérienne.

Plusieurs milliers d'employés de cette compagnie se sont enrôlés dans les différents services militaires depuis le début de la guerre. Des comités de coopération entre les ouvriers et la gérance ont été organisés et les résultats obtenus sont très satisfaisants. En terminant, M. Jodoin nous fit un résumé de l'historique des chemins de fer canadiens.

M. l'échevin Armand Pambrun remercia le conférencier et l'invita pour une prochaine assemblée.

M. l'abbé Lavoie, aumônier du Cercle, invita les membres à assister aux parties de cartes qui ont lieu dans notre salle pour les oeuvres paroissiales. Il nous annonça également l'organisation des cercles d'étude sous la direction de M. l'abbé J. Robert, et que tous les membres intéressés peuvent y participer.

M. Georges Desrosiers, jeune artiste de St-Boniface, nous divertit en jouant plusieurs morceaux de guitare et de musique à bouche.

Les deux membres qui ont eu leur nom tiré pour le prix de présence, étaient absents, et le montant qu'ils auraient dû recevoir est ajouté à celui du mois dernier pour la prochaine réunion mensuelle.

Maurice ACHET,
secrétaire-adjoint.

M. A.-C. La Rivière, président de la Société St-Adélard

A la réunion mensuelle de février, la Société St-Adélard a élu comme président M. A.-C. La Rivière, en remplacement du Dr Jean-J. Trudel. M. La Rivière était le doyen sur le bureau de direction, ayant rempli la charge de vice-président pendant nombre d'années.

A cette même assemblée, M. Ulric Lambert fut choisi comme administrateur.

Décès

M. MODESTE SABOURIN

M. Modeste Sabourin, autrefois résidant de la province du Manitoba, est décédé le lundi 15 février, à l'hôpital Sainte-Marie, de Long Beach, Californie, à l'âge de 69 ans.

Lui survivent son épouse, une fille, Mme Walter Lavack, de Ste-Anne, Man., et six petits-enfants.

Le service a été chanté à la cathédrale de St-Boniface, le lundi 22 février, à 10 heures, avec inhumation à Ste-Anne-des-Chênes, Man.

M. JEAN-BAPTISTE CHAMBERLAND

M. Jean-Baptiste Chamberland, de 157, rue Hébert, est décédé subitement le samedi 13 février, à l'âge de 69 ans, alors qu'il était à l'ouvrage chez Dowse Sash & Door.

Né dans la province de Québec, M. Chamberland avait vécu au Manitoba pendant 53 ans.

Lui survivent, son épouse, Mme Marie Chamberland, 2 fils, René, à la maison, et Joseph, de Saltel, Man.; 5 filles: Mmes Jean-Baptiste Corbeil, de St-Boniface; Jean-Antoine Valiquette, de Hamilton, Ont.; Albert Goyette, de Saltel, Man.; Harold Turner, de Vancouver, et John Pfaiffer, de St-Boniface.

Le service a été chanté à la cathédrale de St-Boniface le mercredi 17 février, à 10 h. 45, avec inhumation dans le cimetière paroissial.

M. RICHARD GAGNON

M. Richard Gagnon est décédé le vendredi 12 février.

Il a été inhumé dans le cimetière paroissial le lundi 15 février.

Mme CHARLES OUELLETTE

Mme Charles Ouellette, de 218, rue Berry, est décédée le jeudi 18 février, à l'âge de 31 ans.

La défunte (May Alicia Johnston) est née à Glasgow, Ecosse, et avait vécu ici depuis une vingtaine d'années.

Elle laisse son mari, M. Charles Ouellette, et trois enfants en bas âge, Charles, Roland et Ida May.

Le service a été chanté à la cathédrale de St-Boniface le samedi 20 février, à 9 h. 45, par M. l'abbé Lahaie. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient: MM. Armand Ouellette, Waters, J. Kerr, J. Vulliez, E. Gobeil et Gordon Kaye.

A l'école Provencher



Par G. AUDET et G. LAVOIE

Le cours de Sémaphore dirigé par le Rév. Frère Vermette fait du progrès. Les deux Grades VIII qui y prennent part peuvent maintenant envoyer et recevoir des messages. Ces élèves se présenteront pour passer leur examen le mois prochain.

* * *

Un film intitulé "East Side of Heaven" fut présenté aux élèves vendredi dernier; cette comédie musicale fut bien applaudie par les enfants. Les profits de ce cinéma seront employés pour acheter des tableaux pour l'école.

* * *

Deux équipes "All Star" seront formées parmi les "Professionnels", les "Semi-Pro" et les "Seniors". Le capitaine Rowan a déjà organisé la sienne. Aussitôt que la seconde équipe sera formée, le Rév. Frère Laurin organisera des parties d'exhibition.

L'équipe du capitaine M. Pelletier remporta la victoire parmi les "Juniors".

Nous avons une équipe qui jouera dans la "Winnipeg Suburban League" samedi prochain; elle nous donne de belles espérances.

* * *

Les élèves du grade V furent très enchantés de revoir leur institutrice, Mlle Adrienne Marion. Cette dernière fut absente pendant plus de deux mois pour cause de maladie. Les élèves s'appliquent à reprendre le temps perdu.

Les sourires tout heureux des élèves du grade I furent preuve du plaisir qu'ils éprouvèrent en apercevant de nouveau Mlle Denise Rocan, leur maîtresse si dévouée, qui s'est absentée pendant plus d'un mois.

* * *

Les "ouvriers" de notre atelier ont construit un support à fusils pour caser les fusils de bois dont on se sert pour l'exercice militaire.

* * *

Les scouts de la patrouille Montcalm, sous le chef de patrouille G. Dauphinais, suivent une formation plus avancée que les autres scouts de la troupe. Actuellement, ils étudient les astres sous la direction du Scoutmestre Lanthier.

* * *

Tous les jeudi soirs une dizaine de scouts, sous la direction du chef Raimbault, se réunissent et pratiquent les signaux "Morse" et "Sémaphore".

* * *

Les servants du "triangle A" ont mérité les félicitations de M. l'abbé Palmer pour leur généreux concours au service du sanctuaire la semaine passée. Ils obtinrent une moyenne de 93%. Honneur, piété et responsabilité sont les trois vertus que doivent pratiquer les enfants de choeur. Les triangles concourent pour voir lequel obtiendra son écusson le premier.

* * *

Un élève du grade VII nous écrit:

Le R. P. Léo Lafrenière, répondant à l'invitation de notre maître, M. J.-C. Fournier, est venu le 17 février nous parler du journal **La Liberté et le Patriote.**

Il nous expliqua les différentes rubriques que l'on trouve dans notre hebdomadaire français et nous invita spécialement à lire les articles sérieux destinés à nous donner une mentalité catholique et française.

Nous trouvâmes sa causerie très intéressante, et nous espérons qu'une occasion se présentera afin qu'il puisse venir nous entretenir de nouveau d'une oeuvre aussi importante.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Star Spangled Rhythm	III
Journey for Margaret	II
When Johnny Comes Marching Home	I
Gorilla Man	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Petites Notes

M. et Mme J.-N. Rodrigue, 705, chemin Ste-Marie, ont appris récemment que leur fils, l'officier-pilote Paul Rodrigue, a fait une heureuse traversée outre-mer.

* * *

M. Ernest Dufault, de St-Lupicin, Man., était en visite à St-Boniface ces jours derniers avec son fils, Marcel, qui a dû subir une opération à l'hôpital de St-Boniface.

* * *

Les deux fils jumeaux de M. et Mme N. Leclaire, de 235, rue Dumoulin, les soldats Arthur et Léo Leclaire, sont outre-mer. Arthur a fait la traversée en septembre 1941 et Léo en octobre 1941.

Un autre fils, Raymond, est également en Europe depuis septembre 1942, avec le 18e régiment de reconnaissance.

* * *

En l'honneur de Mlle Renée Lemire, fille de M. et Mme Norbert Lemire, dont le mariage avec le sergent-pilote Maurice Dufort, fils de M. et Mme B. Dufort, de St-Norbert, a lieu aujourd'hui en l'église de St-Norbert, Mmes S. Séguin, Fred Nys et Mlle Rose Senez organisèrent un "shower" d'ustensiles de cuisine le jeudi 18 février, à la résidence de Mme A. Séguin.

De multiples cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête.

On comptait environ 45 invitées.

Retraite fermée

Du 26 février au 1er mars: Elèves de l'Institut St-Joseph. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Cérémonie religieuse chez les Missionnaires Oblates

Vendredi dernier, le 18 courant, avait lieu une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse à la Maison-Chapelle des Oblates de St-Boniface. A l'autel, Son Excellence Mgr Cabana était assisté des RR. PP. L. Péalapra, O.M.I., aumônier de la communauté, et A. Ruest, O.M.I., frère d'une des professes.

Dans son instruction aux religieuses, Mgr l'Archevêque-Coadjuteur fit voir avec quelle bonté miséricordieuse le Dieu que nous servons vient en aide à toute âme chrétienne pour l'observance de ses devoirs.

Rappelant la pieuse allégorie qui se trouve dans les écrits de S. François de Sales, de ce chantre fameux au service du Pape de Rome qui s'ennuyait à cet emploi, tout en étant toujours bien traité à la cour pontificale, Monseigneur montra combien il arrive aussi très souvent que le chrétien ne sait pas apprécier véritablement les faveurs du bon Dieu.

Dans la pratique des voeux de religion, si l'âme consacrée au Seigneur doit se renoncer sans cesse et de diverses manières; si elle doit se détacher des biens matériels et temporels par la pauvreté absolue qui lui ôte la propriété personnelle de la moindre chose; si elle se prive des biens corporels et extérieurs, par la chasteté, en s'éloignant et s'abstenant de toutes les jouissances humaines sensibles qui peuvent être permises et légitimes dans d'autres états de vie; si elle renonce à ce qui lui est le plus intime, aux biens intérieurs et spirituels que sont sa volonté personnelle et son jugement propre, pour s'adonner à l'obéissance continuelle et parfaite, dans un esprit de soumission complète et généreuse, toute cette vie d'abnégation est acceptée librement et observée fidèlement en vue des choses surnaturelles et divines qui sont seules capables de satisfaire un coeur créé pour aimer Dieu et le posséder éternellement.

Sans doute, notre bon Sauveur accorde aux personnes qui sont dans le monde des grâces actuelles qui leur permettent de remplir leur devoir d'état et d'arriver à se sauver, si elles gardent un esprit vraiment chrétien qui leur fait faire les sacrifices nécessaires; mais Il donne aux âmes qui renoncent à tout pour le suivre des grâces spéciales et une assistance particulière qui augmentent le mérite de leur vie, et assurent le centuple de leur oblation pour la vie éternelle. Aussi, y a-t-il toujours opportunité de féliciter les jeunes personnes qui se consacrent au bon Dieu, et les parents chrétiens qui donnent leurs enfants au Seigneur.

Ont revêtu le saint habit: Mlles Léonne Carrière, de La Broquerie, en religion Soeur Marie de la Croix, et Yvette Carroll, de St-Jean-Baptiste, Soeur Marie Georges-Albert.

Ont prononcé leurs voeux de religion, Sr M. Stanislas de Kostka, née Elisabeth Moskal, d'Ethelbert, Man., et Sr M. Ste-Odile, née Rita Muller, de St-Boniface.

Ont prononcé leurs voeux perpétuels: Sr M. Ste-Rita, née Marie-Ange Bérubé, de St-Sauveur, P.Q.; Sr Marguerite-Marie, née Marthe Ruest, de St-Pierre-Jolys, et Sr M. Thérèse de Lisieux, née Marie-Josèphe Marcotte, de St-Malo, Man.

Assistaient au choeur, Mgr Jubinville, V.G., les RR. PP. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats, A. Beaudin, O.M.I., Geo. Lévesque, O.M.I., Daniel, O.M.I., M. Caron, S.J., recteur du Collège, et les abbés D. Beauregard, Henri Bernard, D. Lamy, Léo Blais, J.-C. Massicotte et L. Primeau.

(Communiqué)

LA LIBERTE et le PATRIOTE

LA LIBERTE
Fondé en 1913.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910.
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LTD.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, ave McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adressez les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adressez: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE.

Pour une Presse catholique forte

Encouragements précieux de l'autorité ecclésiastique. Ce que l'on pense de "La Liberté et le Patriote". Moyens faciles d'aider le journal.

Tous nos lecteurs de la Saskatchewan ont sans doute lu avec beaucoup d'intérêt le pressant appel de l'archevêque de Winnipeg en faveur de la presse catholique que nous avons publié la semaine dernière. Dans cette lettre pastorale, l'autorité ecclésiastique de l'archidiocèse de Winnipeg se fait l'écho des Souverains Pontifes et des évêques du monde entier pour recommander avec insistance la diffusion du journal catholique.

En notre province, la hiérarchie ecclésiastique n'a jamais cessé de témoigner son intérêt envers l'oeuvre de la bonne presse et d'encourager ceux qui s'y dévouent. Malheureusement, en Saskatchewan comme au Manitoba, la situation du journal catholique et français n'est pas entièrement satisfaisante. Notre hebdomadaire devrait pouvoir augmenter considérablement son tirage. Nous ne pouvons-pas, en raison de la guerre qui impose des restrictions sur la gazoline, l'huile, les autos, visiter comme par le passé tous les centres de la Saskatchewan et recueillir les abonnements de foyer en foyer. Nous comptons donc sur les amis du journal, sur les âmes d'élite, qui ont compris l'importance d'un organe catholique et français, pour la diffusion de **La Liberté et le Patriote.** Chaque paroisse compte de ces apôtres, qui n'attendent probablement qu'un mot, qu'une invitation pour devenir de véritables zélateurs et zélatrices de la bonne presse.

Ce mot, cette invitation, nous voulons qu'ils soient entendus, répercutés partout. Nous n'avons pas de plus sincère désir que de compter de nombreux croisés de l'oeuvre que nous poursuivons depuis plus d'un quart de siècle dans le seul but de promouvoir les intérêts les plus chers du groupe minoritaire franco-canadien de la Saskatchewan et du Manitoba. Nous vous demandons, chers compatriotes, votre collaboration sincère et constante, afin de faire pénétrer dans tous les foyers de la Saskatchewan **La Liberté et le Patriote.** Nous avons fait tout en notre pouvoir pour vous gratifier d'un journal plus attrayant par la fusion de **La Liberté** et du **Patriote.** L'entreprise a été bien accueillie du public. Lors du dernier Congrès de l'A.C.F.C., qui groupait des compatriotes de toutes les paroisses de la province, les délégués ont adopté avec enthousiasme une résolution ainsi conçue:

"Le Congrès désire féliciter tous ceux qui ont contribué à effectuer la fusion du 'Patriote de l'Ouest' et de 'La Liberté', et exprime sa haute satisfaction de l'esprit et de la tenue de 'La Liberté et le Patriote'."

Voilà un témoignage que nous avons enregistré comme une preuve non équivoque d'appréciation de la part des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Au cours d'une des séances du Congrès, M. Raymond Denis, un ardent apôtre du **Patriote** durant plus de vingt-cinq ans, a déclaré que **"'La Liberté et le Patriote' était l'hebdomadaire le mieux fait au Canada, et que les délégués devraient se faire un devoir de le répandre dans toutes les familles."**

Ces témoignages nous indiquent l'heureux effet de la fusion, qui a, du reste, apporté une amélioration très notable à notre journal. Mais nous souhaiterions une preuve plus tangible d'appréciation, bien que ces paroles élogieuses nous touchent profondément et nous encouragent à poursuivre notre tâche parfois ingrate. Nous aimerions que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan simultanément avec nos compatriotes du Manitoba, organisent dans toutes les paroisses une véritable campagne d'abonnements. Il ne faudrait pas que sur ce point le Manitoba dame le pion à la Saskatchewan. C'est une fierté bien légitime. Nos curés, qui ont aidé avec tant de zèle **Le Patriote** dans le passé, lui continueront, nous en sommes assuré, leurs attentions bienveillantes et leur dévouement inlassable; nos chefs de région de l'A.C.F.C., appuyés par les cercles paroissiaux, voudront sans doute faire partie du mouvement; les jeunes, si pleins d'ardeur, suivront sans doute l'exemple des anciens et rivaliseront de zèle pour la diffusion du journal.

Un moyen pratique d'aider le journal c'est de payer tout d'abord régulièrement son abonnement. Négliger d'accomplir ce devoir de justice durant des années, c'est grever lourdement l'administration d'une oeuvre de presse. Les retardataires, s'ils sont nombreux, paralysent ainsi le perfectionnement d'un journal. Un autre moyen très efficace d'encourager le journal français, c'est de le faire connaitre et de lui trouver de nouveaux lecteurs. Si chacun de nos abonnés se donnait la peine de faire pénétrer le journal dans un nouveau foyer, nous aurions en peu de temps doublé notre tirage sans frais surérogatoires. Il semble que la chose devrait être assez facile à réaliser. Qui n'a pas un ami, un parent, qui se ferait un plaisir de payer un abonnement si la demande lui en était faite au nom de l'amitié ou pour le maintien d'une arme de combat si importante?

Si nous voulons survivre, si nous ne voulons pas "être noyés dans l'océan du saxonisme mercantile", ayons une presse catholique et française forte. Nous aurons cette presse puissante le jour où tous les Canadiens français se feront un strict devoir de conscience de recevoir et d'encourager le journal catholique.

Joseph VALOIS, O.M.I.

La Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire

Le bien qu'elle a déjà accompli. Une oeuvre française digne de notre encouragement et de notre appui. Les espérances de ses directeurs.

La Section française de la Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire du Manitoba nous a fait tenir récemment le rapport de ses activités pour l'année 1942. Les six pages dactylographiées que nous venons de parcourir révèlent qu'elle a déjà accompli, dans l'intérêt de la population française de notre province, un bien immense.

Il ne nous semble pas hors de propos de rappeler brièvement dans les colonnes de notre journal les champs divers où cette société, qui n'en est encore qu'à ses débuts, a exercé son zèle. En plus de renseigner nos lecteurs, nous aurons la satisfaction d'avoir ajouté un motif de plus aux raisons qu'ils ont d'être fiers du bien qui se fait chez eux par quelques-uns de leurs compatriotes.

C'est en 1939 qu'est née la section franco-manitobaine de la Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire dont le président est M. Sidney Smith, de l'Université du Manitoba, et le Directeur M. E. Corbett. Le mérite d'avoir organisé une branche spéciale pour les Franco-manitobains revient à M. l'abbé Antoine D'Eschambault.

Une société qui veut s'occuper de l'Education des adultes ne saurait accomplir ce travail sans posséder des fonds, même si les principaux responsables y consacrent gratuitement leur temps et leurs talents. La section française du Manitoba a été particulièrement privilégiée dans ce sens, dès ses débuts. En 1941, soit à peine un an et demi après sa fondation elle obtenait, grâce à l'aide de M. Sidney Smith et avec l'appui de la Section canadienne, un premier octroi de $2,500 de la Carnegie Corporation de New-York; l'année suivante elle en recevait un deuxième, cette fois de $5,000. Ces dons, selon le texte officiel qui en accompagnait la remise, devaient être employés "au profit d'initiatives en faveur de l'éducation adulte, chez les Canadiens français du Manitoba". Il faut ajouter que la Section française de la Société d'Enseignement Postscolaire a également fourni à la branche manitobaine une aide appréciable.

Ce qu'il est le plus urgent de donner à un groupe minoritaire désireux de garder les caractéristiques ethniques qui lui sont propres, c'est à n'en pas douter l'aliment intellectuel. L'un des premiers soucis de la section française de la Société d'Enseignement Postscolaire fut de doter la ville de Saint-Boniface d'une excellente bibliothèque. La paroisse possédait déjà plusieurs centaines de livres; elle consentit volontiers à les mettre à la disposition de la Société. Ajoutés à ceux que la Chambre de Commerce des jeunes de Montréal eut l'obligeance de nous envoyer l'été dernier, ils forment une magnifique bibliothèque, logée dans un local spacieux et moderne. Le public de langue française peut maintenant se procurer, sans aucun frais, d'excellents livres. Plus de quatre cents personnes, dit le rapport annuel, fréquentent régulièrement ce lieu de lecture. Une bibliothèque enfantine et une autre dite "circulante" sont en voie d'organisation. N'eût-elle fait que cela, la Société d'Enseignement Postscolaire aurait déjà beaucoup accompli, tant le besoin de lecture française, spécialement chez la jeunesse, est grand.

Les directeurs de la Société d'Enseignement Postscolaire savent plus que tout autre qu'il ne faut pas négliger de s'intéresser à la jeunesse rurale, si l'on veut qu'elle aime sa profession et qu'elle s'y attache. Aussi dans ce domaine les activités de notre société franco-manitobaine ont été nombreuses. Des cours d'économie domestique subventionnés par le gouvernement sont donnés en français par les Révérendes Soeurs Grises dans les centres où les nôtres en font la demande. La Société s'occupe également des cours de perfectionnement agricole pour les jeunes gens de la campagne; autrefois, les fils de cultivateurs suivaient ces cours à la Trappe, et plus récemment à la Maison St-Joseph d'Otterburne. Elle a pris sous son patronage l'Ecole Ménagère de St-Boniface, dirigée par les Révérendes Soeurs Oblates; plus de deux cents jeunes filles y ont fait un séjour de plusieurs mois pour y étudier l'art ménager. Mais là où peut-être la Société d'Enseignement Postscolaire a connu les plus consolants résultats, ce fut bien dans l'organisation des cours de tissage. Si cette industrie renaît non seulement au Manitoba mais dans tout l'Ouest, il faudra en remercier la section franco-manitobaine de la Société d'Enseignement Postscolaire.

La Société s'est également efforcée d'aider les mouvements coopératifs au Manitoba soit en distribuant la littérature requise pour les cercles d'études, ou en servant en quelque sorte de secrétariat pour toutes ses différentes initiatives.

Le domaine de l'art dramatique n'a pas laissé indifférents les Directeurs de la Société franco-manitobaine. Après entente avec l'Université du Manitoba, ils ont obtenu l'été dernier un octroi de la Rockefeller Foundation pour favoriser le développement de cette science au Manitoba. Un jeune Canadien français, M. René Dussault, a été nommé Directeur de cette branche à l'Université; il doit aider la population anglaise et française de la province.

L'une des plus intéressantes initiatives que vient de réaliser la Société d'Enseignement Postscolaire est la formation d'un orchestre, sous la direction de M. Marius Benoist, pour les jeunes Canadiens français de St-Boniface. Chaque dimanche, une cinquantaine de jeunes gens et de jeunes filles reçoivent, sans qu'ils aient à faire aucun déboursé, des leçons de musique instrumentale. Excellent moyen, à notre avis, d'inculquer à notre jeunesse le goût du beau que certaines émissions radiophoniques d'une musique de troisième ordre tendent à détruire chaque jour.

La Société ambitionne de venir encore en aide à la population de langue française dans plusieurs autres domaines: elle a entrepris une intelligente campagne en faveur de la création d'unités sanitaires dans notre province. Elle espère pouvoir fournir des films français aux centres où les nôtres les demandent; elle veut mettre du français à la radio; elle désire organiser une Chambre de Commerce pour les Canadiens français.

A la lecture des accomplissements de la Société d'Enseignement Postscolaire au Manitoba, on reconnaitra que notre Société a fait de l'excellente besogne depuis sa fondation. Si elle possédait plus de ressources et de loisirs, que ne ferait-elle pas pour hâter le perfectionnement et l'avancement des nôtres?

Et si l'on songe que les Canadiens français du Manitoba ne constituent que 7 pour cent de la population totale de la province, qu'ils ne comptent que de très rares individus favorisés des biens de la fortune, qu'au point de vue légal officiel ils font encore figure d'émigrés dans nos écoles, on comprendra le mérite de ceux qui ont mené à bonne fin de si nombreuses initiatives entreprises exclusivement dans l'intérêt des nôtres. Ils ont agi, voilà tout. Parlons peu, mais avec constance et discrétion; stabilisons nos forces.

L. L.

AVION AMERICAIN



Le pilote canadien d'un chasseur américain "Kittyhawk" grimpe dans la carlingue de son avion. Nos aviateurs collaborent avec les Américains à la défense de l'Alaska.

Billet du mercredi

Les 80 ans de la Croix Rouge

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Il ne peut paraître inopportun, à notre époque, de souligner que la société de la Croix Rouge, universellement connue et appréciée, célèbre cette année le 80e anniversaire de sa fondation. Destinée à soulager les souffrances humaines, elle possède des antennes dans le monde entier. Internationale et neutre, avec siège social en Suisse, elle rend particulièrement service en temps de guerre, servant de lien entre les nations belligérantes. Grâce à elle, depuis que dure le présent conflit, de nombreux Canadiens purent communiquer avec leurs parents ou amis, prisonniers de guerre en Allemagne, en France occupée, au Japon ou ailleurs, leur écrire ou leur envoyer quelques douceurs. Par son entremise, d'autres apprirent le sort de soldats chers, capturés à Hong-Kong ou à Dieppe. Par son entremise également, les soldats allemands, prisonniers au Canada, reçoivent des nouvelles, des vêtements, de menus objets, de leurs familles. Il en est ainsi sur tous les points du globe, selon les circonstances. Omniprésente, la Croix Rouge s'entremet incessamment pour rendre service à ceux qui, sans elle, se trouveraient délaissés, pendant des années peut-être, à des milliers de milles de leur pays et de leurs foyers. La Croix Rouge s'occupe des blessés, des malades, des prisonniers, de tous ceux que le malheur de la guerre frappe le plus rudement. Elle porte partout l'odeur et le baume de sa charité.

★

Au vrai, il n'y a pas qu'une seule société de la Croix Rouge, mais plusieurs, fondées et maintenues par les divers pays, mais opérant conjointement: la Croix Rouge française, la Croix Rouge anglaise, américaine, canadienne, etc. Une société similaire existe en Turquie depuis 1876, qui adopte comme emblème le croissant, au lieu de la croix, et fonctionne en collaboration avec les autres. Un Suisse français, Jean-Henri Dunant, conçut le premier l'idée d'un organisme politiquement neutre et humanitaire, destiné à soulager les misères des champs de bataille. Au lendemain des guerres de Crimée et austro-italienne, il publie ses **Souvenirs de Solférino** (1862), au cours desquels il insiste sur les horreurs dont il fut témoin. Pourquoi, suggère-t-il, ne préparerait-on pas partout des infirmières, capables de prendre soin des blessés en temps de guerre, et ne s'organiserait-on pas pour tenir constamment prêts des services de secours, des médicaments, advenant un conflit? L'idée paraît juste et se répand rapidement. Dès 1863, un congrès international se tient à Genève, ville natale de Dunant. On s'y entend sur un programme provisoire. Quarante pays y adhèrent bientôt, et la Croix Rouge devient une vivante réalité. Ses bienfaits, depuis trois-quarts de siècle, ne se comptent plus.

★

Où qu'ils se trouvent, les représentants de la Croix Rouge vont et viennent en liberté, protégés par leur double qualité de neutres et de non-combattants. A la guerre de 1914-18, la Croix Rouge anglaise, unie à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, recueille plus de $80,000,000., qu'elle consacre à ses divers services. Elle dispose de 400 médecins, de plus de 6,000 infirmières et d'un personnel, en grande partie bénévole, de quelque 12,000 personnes. Ses ambulances transportent plus de 10,000,000 de blessés et malades. Un travail identique s'accomplit sous la surveillance des Croix Rouges de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche, des Etats-Unis. La Croix Rouge ne se montre pas active qu'en guerre, mais étend son oeuvre à tous les cas qui sollicitent son attention. Ainsi dans les grandes calamités qui affligent parfois une nation: inondations dévastatrices, tremblements de terre, conflagrations, famines, épidémies. On la voit au travail en Chine, portant secours aux victimes de la famine de ces dernières années; au Japon, lors des tremblements de terre qui dévastent le pays; aux Etats-Unis, lors des terribles inondations causées par la crue subite du Mississippi et de ses affluents. La Croix Rouge est une des grandes oeuvres sociales d'aujourd'hui, dont on ne dira jamais assez de bien.

L'ILLETTRE.

La semaine commémorative de Lincoln

Par NOEL BERNIER

Mme Lincoln avait invité le général et Mme Grant à passer la soirée avec eux au théâtre. Ils allaient voir au Ford's Theatre, Laura Keene dans **Notre Cousine Américaine.** Le directeur du théâtre, ne perdant pas de vue le côté pratique, avait publié que **the President and his Lady** et **The Hero of Appomattox and Mrs. Grant** assisteraient à la représentation. Quand Stanton l'apprit, il tâcha de les dissuader d'y aller parce que la police secrète avait entendu des rumeurs, des menaces d'assassinat. Stanton fut si énergique qu'il réussit auprès de Grant, qui, revenant sur son acceptation, partit pour Burlington, en New Jersey. Mais Lincoln se moqua de Stanton. Le groupe fut réorganisé... et vers 9 heures ils entrèrent tous dans la loge présidentielle du théâtre.

. . . .

A 10 h. 20, un coup de pistolet retentit. Quelques-uns pensèrent, dans le premier moment, que cela faisait partie de la pièce. Puis deux hommes luttèrent dans la loge du président. Il y eut le malaise et la confusion d'une tragédie: une voix de femme cria d'une façon déchirante:

— Il a tué le Président!

Un homme sauta de la loge, accrocha son éperon dans le drapeau américain qui l'ornait, puis se releva sur la scène où il était tombé, brandit un poignard et cria: **sic semper tyrannis!**

. . . .

Le président ne reprit pas connaissance, et au matin, à 7 h. 22 (14 avril 1865) tandis que la foule tendait anxieusement les yeux vers les bulletins, et que l'aube était venue après la nuit la plus noire et la plus horrible que Washington eût jamais connue, il mourut, et, Stanton, à son chevet, prononça: —Maintenant, il appartient aux siècles.

. . . .

Les hommes se rencontraient dans la rue et restaient muets, se regardant, les larmes coulant le long de leurs joues.

. . . .

Le corps d'Abraham Lincoln fut couvert du drapeau... puis ce fut l'exposition du corps dans les villes et capitales,... et tandis que le train filait à travers la vaste campagne, on pouvait voir les petits groupes de fermiers, figures vagues dans la nuit, le regarder passer, agitant des lanternes en signe de triste adieu. (Brand Whitlock)

★

Pourquoi l'âme américaine fut-elle secouée à ce point lorsque Lincoln tomba? C'est parce qu'il avait aboli l'esclavage et affirmé l'égalité des hommes. On percevait déjà qu'il avait non seulement réglé une situation américaine mais donné une orientation politique à toute l'humanité.

La tâche avait été ardue. Le **sic semper tyrannis** clamé par l'assassin pendant que son pistolet fumait encore était une hallucination qui persistait au coeur de beaucoup d'esclavagistes, et cela montre que le grand président du Nord avait eu un singulier mérite à trouver sa voie au milieu de contradictions sans nombre.

Nous avons reproduit, dans ce journal même, voici quelques mois, l'impérissable discours prononcé par Lincoln à l'inauguration du monument des braves à Gettysburg: nous voulions mettre sous les yeux de ceux qui nous lisent, les idées fondamentales de l'homme d'Etat sur les droits inhérents aux collectivités:

"... nos pères ont **créé** sur ce continent une nation nouvelle conçue dans la liberté et édifiée sur le principe que tous les hommes naissent égaux... Nous sommes maintenant engagés dans une grande guerre civile, qui prouvera si cette nation **ou une nation quelconque ainsi conçue et édifiée** peut durer... Nous devons nous consacrer ici à la grande tâche qui reste à faire; que par l'exemple de ces morts nous ayons un dévouement plus grand à la cause pour laquelle ils donnèrent la dernière et suprême preuve d'amour. — Prenons la haute résolution que cette nation, grâce à Dieu, ait une renaissance de liberté et que le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, ne périsse pas **sur la terre.**"

Ce morceau a capté les imaginations par sa noblesse morale. Le point que nous voulons dégager dans les circonstances présentes, c'est qu'on y trouve une doctrine constitutionnelle d'une clarté parfaite. On ne se lasse pas d'admirer comment un homme qui s'était formé seul a pu donner à des définitions politiques cette netteté d'eau-forte. Le spectacle du reste n'est pas unique: on rencontre de ces génies qui se passent des universités et se fient à des lumières intuitives où s'affirme à la fois l'action de l'intelligence et du coeur.

On comprend facilement que la nation américaine se tourne vers Lincoln à cette heure grave où se pose la question démocratique. En instituant une **memorial week**, les Etats-Unis ont voulu concentrer l'attention générale sur une figure inspiratrice; en même temps ils ont voulu réaffirmer une doctrine de gouvernement.

Nous ne méconnaissons pas les autres modes de régir les Etats. **Il est des peuples** qui par tradition, par tempérament, tirent une grande efficacité des régimes où le monarque tient dans ses mains tout le pouvoir. Mais en Amérique, nous nous sommes installés dans la formule du suffrage populaire et nous n'avons pas l'intention d'en sortir.

M. King et les députés libéraux

(Suite de la première page)

M. Mackenzie King

M. Mackenzie King n'a pas répondu au discours de M. Cardin. Celui-ci avait exposé le problème de la pénurie de la main-d'oeuvre et montré qu'il fallait mettre de l'ordre dans l'utilisation de nos ressources humaines. M. Mackenzie King a passé à côté de la question. Il a montré les conséquences possibles de l'adoption du sous-amendement sur la population, pour nos Alliés et pour les pays de l'Axe. Dans cette thèse il y avait passablement d'exagération. Mais l'effet immédiat a été suffisamment concluant sur les députés pour affermir la position du ministère. La partie la plus forte du discours du premier ministre a été dirigée contre M. Cardin. M. Mackenzie King a montré la responsabilité de son ancien collègue dans l'élaboration de la politique qu'il condamne aujourd'hui. Le spectacle de deux anciens collaborateurs qui s'entre-détruisent est toujours pénible. La politique est quelque chose de très dur.

L'effort oratoire

Le premier ministre ne s'est pas moins révélé un jouteur redoutable. Sa thèse, par endroits, était loin d'être d'une solidité à toute épreuve. Mais il y a mis tant de feu, tant d'élan, que sur le moment son exposé paraissait solide. M. King a parlé sans notes. Il a recouvré ses grands moyens de 1926 alors qu'il s'était jeté contre le gouvernement Meighen avec une impétuosité qui avait emporté les dernières résistances. Seulement, en 1926, M. King avait pleinement raison, tandis que cette fois sa position est vulnérable. Le chef du gouvernement se devait de donner un effort remarquable. Il a réussi. Ses ministres avaient l'air pleinement satisfait. Il a montré au surplus qu'il était bien supérieur à ses collègues et commandait encore des ressources dont ils sont dépourvus pour la plupart. M. King a remporté un succès personnel.

Prestige entamé

Il faut dire que le prestige du premier ministre avait été sérieusement entamé par quelques discours d'oppositionnistes. M. Maxime Raymond, chef du Bloc populaire, lui avait dit pourquoi il avait quitté le parti libéral. Sa raison principale était qu'il n'avait plus confiance dans le gouvernement, dans le premier ministre lui-même. MM. J.-S. Roy (Gaspé), E. D'Anjou (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Edouard Lacroix (Beauce), Frédéric Dorion (Charlevoix-Saguenay), sans compter plusieurs discours de conservateurs, de créditistes et de membres de la C.C.F., lui avaient dit des vérités qui n'étaient pas de nature à consolider ses positions. Le gouvernement se devait de riposter. On se demande, à Ottawa, si ces événements ne modifieront pas les plans des libéraux de tenir des élections. Si le gouvernement estime que ses chances de réélections sont minces, il pourrait bien décider d'ajourner l'appel au peuple.

M. Edouard Lacroix

Deux discours ont été faits au cours de la semaine par des membres du Bloc populaire canadien: l'un par M. Edouard Lacroix, député de Beauce, l'autre par M. Pierre Gauthier, député de Portneuf et organisateur du nouveau parti dans la région de Québec. M. Lacroix a parlé chiffres. Il a montré que ce dont nos alliés avaient le plus besoin, ce n'était pas des hommes—puisque les Etats-Unis, la Russie et surtout la Chine avaient des réserves humaines quasi-inépuisables—mais des denrées alimentaires, des armements, des munitions. Il a montré également que bien que les Etats-Unis pussent dépenser plus que nous, ils pouvaient faire face à la situation et terminer la guerre avec quelque avoir, alors que le Canada risquait d'avoir à subir les effets d'une crise financière excessivement grave après le conflit. M. Lacroix a parlé avec franchise. Il s'est exprimé tout uniment. Il n'a pas manqué de rappeler les promesses violées du premier ministre et du parti libéral et de dire pourquoi il avait décidé de faire partie du Bloc populaire canadien.

M. Pierre Gauthier

Le député de Portneuf a exploité à peu près les mêmes thèmes mais d'une façon différente. Il a répondu à l'accusation d'isolationnisme que lancent les partisans du gouvernement et la presse de langue anglaise à la figure des membres du Bloc populaire. Ce n'est pas être isolationniste, a-t-il dit, que de réclamer un peu de raison dans notre effort de guerre, de vouloir protéger la classe agricole, la mère de famille, le foyer, de se prononcer contre le travail de la femme dans les usines. M. Gauthier a parlé du procès qu'on lui avait fait à Québec, devant une Cour martiale, comme médecin de l'armée. Cette partie du discours du député de Portneuf a été écoutée avec soin par les libéraux et les conservateurs. On a vu des ministres fort ennuyés des propos du député. M. Gauthier a condamné l'exploitation politique que l'on avait faite du procès. Il a promis d'ailleurs de revenir sur la question.

Expression de gratitude

L'Action Catholique, grand journal quotidien de la ville de Québec, qui ne manque jamais une occasion, à l'exemple du **Devoir** de Montréal et du **Droit** d'Ottawa, de témoigner son attachement au groupe français de l'Ouest par une grande publicité en faveur de tous les mouvements et de toutes les initiatives de nos Associations franco-canadiennes, soulignait récemment d'une façon très délicate l'heureux effet produit chez les bienfaiteurs de nos examens provinciaux de français par les touchantes et ingénues petites lettres de reconnaissance des enfants de l'Ouest. "Avez-vous reçu, au cours de l'automne, et même cet hiver, de ces délicieuses lettres de nos petits amis de Ponteix, Wolseley ou Saint-Isidore de Bellevue, en Saskatchewan; ou de Donnelly, en Alberta, écrit le journal précité. Sinon, c'est que vous ne vous n'avez pas songé d'envoyer aux Associations d'Education de ces deux provinces des volumes à distribuer comme prix à leurs concours. J'en ai reçu quelques-unes et je connais quelqu'un qui en reçoit presque chaque jour et qui y répond par d'autres volumes, qui lui valent d'autres lettres. Ainsi, la correspondance se continue à l'année entre cet apôtre du patriotisme et ses petits amis de l'Ouest."

Le journal cite quelques extraits de ces lettres enfantines. L'une d'elles exprime ainsi la reconnaissance d'un jeune: "Je vous remercie infiniment pour ce beau volume que vous m'avez envoyé pour récompenser mes efforts en français et je le lis avec intérêt. Puisque de l'Est on s'intéresse à notre instruction, cela nous dit la valeur de la langue française."

Une autre du septième grade: "Nous avons eu dimanche soir, en la fête du Christ-Roi, la distribution des prix de français, et c'est grâce à vous si j'ai eu un magnifique prix. Je vous remercie sincèrement de l'encouragement que vous portez aux jeunes Canadiens français de l'Ouest. Ils veulent garder de tout leur coeur les traditions ancestrales.

"En terminant, je tiens à vous féliciter pour votre grand coeur."

"Qui pourrait parcourir ces lettres sans se sentir pincer le coeur. Bien non! mon enfant, ce n'est pas nous qui sommes généreux, mais toi, mais vous, tous les petits enfants de l'Ouest, et vos professeurs et vos parents, et vos curés "qui veulent garder de tout leur coeur les traditions ancestrales".

"J'avoue que je n'ai pu lire ces lettres sans me sentir la gorge serrée, quand je songeai le peu que coûte un de ces prix de français et la joie et l'encouragement qu'il peut apporter dans l'âme des petits Canadiens français de l'Ouest."

Nous profitons de l'occasion pour inviter à nouveau tous les enfants de l'Ouest, de la Saskatchewan en particulier, à remercier fidèlement leurs bienfaiteurs de l'Est. C'est grâce à eux, en grande partie, si nos Associations ont réussi à mettre en oeuvre et à continuer l'une des plus efficaces initiatives pour la survivance française dans nos provinces mixtes: les examens provinciaux de français. Ils méritent donc toute notre reconnaissance et notre gratitude. Et lorsque cette gratitude est exprimée par des enfants, elle acquiert un charme irrésistible. C'est un sentiment que les instituteurs et les institutrices devraient développer sans cesse dans l'âme des jeunes. Ce travail sera d'autant plus facile que le bon Dieu a déposé dans l'âme de notre race des dispositions très prononcées aux sentiments délicats. Ceux qui sont chargés de façonner notre jeunesse doivent cultiver ces dispositions chez leurs élèves.

Joseph VALOIS.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Le mercredi 17 février

Les unités cuirassées du maréchal Erwin Rommel ont poussé aujourd'hui jusqu'aux abords de Sbeitla, à 25 milles au nord-ouest de Sidi-Bouzid.

Trois sous-marins anglais qui opéraient en Méditerranée centrale ont détruit six ou sept navires de ravitaillement axistes et en ont avarié sept autres.

L'aviation américaine a bombardé à deux reprises les positions japonaises dans la région de l'île Shortland dans l'archipel de Salomon.

Le jeudi 18 février

Les formations blindées des Etats-Unis se sont repliées aujourd'hui dans les montagnes au sud de Tebessa en Algérie après avoir essuyé une dure raclée aux mains des panzers du maréchal Rommel.

L'armée rouge continue d'avancer vers l'ouest et d'élargir les brèches qu'elle a pratiquées dans les lignes allemandes dans les régions de Kharkov et de Koursk.

Le vendredi 19 février

L'armée rouge est en train d'enfoncer les lignes allemandes dans la province d'Orel. Elle s'est emparée de Zalegoshch à 30 milles seulement à l'est d'Orel.

Le commandant en chef des forces françaises en Afrique-Nord, le général Alphonse Juin, a déclaré hier soir que l'artillerie anglaise et les Américains avaient brisé l'offensive allemande en Tunisie centrale.

Le haut commandement allemand prétend que les forces de l'Axe ont fait prisonniers 2,876 soldats alliés et détruit ou capturé 169 chars d'assaut au cours de récents engagements en Tunisie.

Le samedi 20 février

Les formations blindées américaines ont stabilisé leur nouvelle ligne dans les montagnes de la Tunisie près de la frontière algérienne hier.

Les Russes ont annoncé hier soir la prise d'Oboyan, à 35 milles au sud de Koursk, sur la grande ligne qui conduit à Belgorod. Les Russes réclament en plus des gains à l'ouest de Rostov, près de Koursk, à l'ouest de Fatez ainsi que dans le Caucase où ils auraient occupé cinq autres villes.

Le dimanche 21 février

L'armée soviétique a frappé de durs coups à l'ouest sur le front de 500 milles qui s'étend d'Orel à la péninsule de Tamen. A un endroit, les Russes ne sont qu'à 30 milles de la rivière Dniéper et à 300 milles de la Roumanie.

En Afrique du Nord, les forces américaines renforcées d'unités blindées britanniques ont dû battre en retraite à l'ouest, à cause de violentes attaques lancées par les troupes axistes du maréchal Rommel.

Le lundi 22 février

En Afrique du Nord, des forces allemandes considérables ont avancé de 12 milles au nord-ouest, à travers le passage Kasserine et ont livré bataille aux unités blindées britanniques et américaines.

De Moscou on apprend que l'Armée Rouge s'est emparée de plusieurs villages au sud et sud-ouest de Voroshilovgrad. Les forces soviétiques ont coupé les lignes de communications allemandes entre Kharkov et le bassin de la Donets en s'emparant de Pavlograd et de Krasnograd.

Le mardi 23 février

L'offensive russe au nord de Koursk, où l'armée soviétique menace Orel de 3 côtés, a progressé avec la prise d'un grand nombre de villes fortifiées. Au delà de 600 Allemands ont perdu la vie au cours de ces batailles.

En Afrique du Nord, l'armée du maréchal Rommel avance à travers la passe Kasserine, mais les forces britanniques et américaines repoussent les attaques ennemies près de Thala. Une autre colonne axiste menace la base stratégique de Tebessa, en Algérie et une troisième a entrepris de s'emparer de Sbiba où les forces françaises continuent de tenir leurs positions.

Saint-Boniface

(Suite)

A Bas les Quilles!



Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"

Position des équipes

Cusson Lumber	6	3
St. Boniface Creamery	6	3
Cercle Ouvrier	6	3
Kiewel Brewery	5	4
St. Boniface Hotel	5	4
St. Boniface Hardware	5	4
Couture Motors	4	5
Toupin Lumber	4	5
Martin Paper	3	6
Crescent Taxi	1	8

Parties de 200—P. Couture 222, A. Bouchard 236, R. Roy 246, L. Laurence 243, F. Suarez 201, P. Mousseau 210, N. Lexier 208, J. Lavallée 214.

Haute partie simple—R. Roy, 246.

Hautes 3 parties individuelles—R. Roy, 192-248-168—606.

Haute partie d'équipe — Cercle Ouvrier, 954.

Hautes 3 parties d'équipe—Cercle Ouvrier, 2627.

SECTION "B"

Pal's Nip Shop	7	2
Canadiens de Naissance	6	3
Bibeau-Huot	6	3
Dufault Sheet Metal	5	4
Le Club Belge	5	4
Chevaliers de Colomb	5	4
Tourist Hotel	5	4
Phar. Préfontaine	5	4
D'Eschambault	2	7
Frontenac Hotel	1	8

Parties de 200—A. Neyron 200, J. Asselin 231, L. La Rivière 204, J. Wynant 219, E. Pelletier 208, L. Monchamp 227, G. Holland 255, J. Bakosti 202-221, E. Fry 202, F. Bradley 208.

Haute partie simple—G. Holland, 255 (record).

Hautes 3 parties individuelles—J. Bakosti, 165-202-221—588.

Haute partie d'équipe — Cie D'Eschambault, 918.

Hautes 3 parties d'équipe—Cie D'Eschambault, 2595.

Ligue de Cinq Quilles

SECTION "A"

Position des équipes

La Vérendrye	15	6
Martin Paper	14	7
Huot	13	8
Keewatin Box	12	9
Gillis & Warren	11	10
Dufault Sheet Metal	10	11
Jubinville	10	11
La Coopérative	9	12
Lavallée	9	12
Dussault	9	12
Fontaine	7	14
Tétreault	6	12

Haute partie simple—Jeannette Mickelson, 302; Len Baker, 308.

Hautes 3 parties individuelles—J. Mickelson, 134-247-302—683; Len Baker, 216-281-308—805.

Haute partie d'équipe—Lavallée, 1185.

Hautes 3 parties d'équipe—Huot, 978-1112-1022—3112.

Hautes moyennes

Dames — Julie Bouchard 185, Aimée Simons 180, F. Tremblay 178, Gwen Thayer 174, Mme Stinson 173.

Hommes — E. Jubinville 226, Wilf. Langevin 224, Walter Frehs 216, Wilfrid Johnson 212, Eddie Pion 210.

SECTION "B"

Position des équipes

Crémerie St-Boniface	15	6
Ecole Provencher	14	7
Muller	12	9
Robertson	11	10
Cusson Lumber	10	11
La Rivière	10	11
Couture Motors	10	8
L'Heureux	9	9
Paris Lunch Bar	9	9
Cercle Ouvrier	6	12
Hôtel de ville	6	12
Western Fur	5	13

Haute partie simple — Ursula Muller, 229; Roland Laurin, 332.

Hautes 3 parties individuelles—Mme Asselin, 146-213-225—584; R. Laurin, 332-244-214—790.

Haute partie d'équipe—Muller, 1006.

Hautes 3 parties d'équipe—Le Cercle Ouvrier, 858-958-970—2786.

Hautes moyennes

Dames—Denise Guyot 184, J. Pugsley 183, C. Lambert 173, Alice Hince 165, Marthe Couture 160.

Hommes — Bert Armson 204, Roland Laurin 204, P. L'Heureux 203, Ted Fenton 200, C. Fournier 198.

En Ontario

Pinewood

Décès

La paroisse vient de perdre l'une de ses plus anciennes paroissiennes en la personne de Mme Félix Landry, née Emélie Beaudette, décédée le mardi 2 février, à l'âge de 73 ans. Elle eut le bonheur de recevoir la Sainte Communion le vendredi avant sa mort. Malgré des chemins impraticables et une distance de 6 milles, elle eut encore la visite de son curé la veille de sa mort.

Venus de Chartierville, P.Q. à Pinewood, il y a 42 ans, il fallut du courage à M. et Mme Landry pour s'établir sur une terre couverte de gros pins et la défricher. Ces braves pionniers fêtèrent leurs noces d'or il y a 5 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil 7 filles et 4 fils, ainsi que 84 petits-enfants et 38 arrière-petits- enfants .

Les funérailles eurent lieu le 5 février. Nos condoléances.

• • •

Mme Ernest Larocque est de retour de l'hôpital La Vérendrye à Fort Frances, où elle a subi une opération d'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Louis Décaire, père, va mieux à l'hôpital de St-Boniface .

• • •

Mme Léon Décaire, accompagnée de son frère M. Alexandre Brémeault, est partie le 16 février pour Ste-Agathe, Man., voir sa mère gravement malade.

• • •

Mercredi dernier, M. le Curé A. Moreau est allé à St-Boniface, Man. pour la journée sacerdotale.

• • •

La Rév. Mère Raphaël, Provinciale des Soeurs de St-Joseph, accompagnée de Sr Agnès, de Crookston, Minn. est venue en visite chez nos religieuses les 10, 11, et 12 février.

• • •

Nous souhaitons la bienvenue aux nôtres qui reviennent de Fort Edward, C.B. Ils trouvent la température plus clémente à Pinewood, le ciel plus clair. Vive la Rivière La Pluie!

Dryden

Décès

Les funérailles de Mme Felice Sfreddo eurent lieu dans l'église paroissiale le vendredi 19 février, au milieu d'un grand concours de personnes. Mme Sfreddo est décédée le mardi précédent, après avoir reçu avec foi et résignation les derniers sacrements. Elle était membre des Dames du Sacré-Coeur et travailla beaucoup pour les différentes organisatons paroissiales.

M. l'abbé M. Dugal, curé, chanta le service. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Les porteurs furent: MM. L. Milanese, M. Cadario, J. L. Skillen, J. J. Ernerwein, M. Milanese et J. Strutt. La chorale était sous la direction de Mme W. Smith. Mme J. Boivin touchait l'orgue.

Née à Fontanafredda, Italie, en 1885, Mme Sfreddo vint au Canada en 1915. Elle résida à Bedworth, à Coleman, Alta, et à Dryden, Ont., où elle passa ses vingt dernières années. Elle souffrait depuis longtemps et supportait sa maladie avec patience. Lui survivent son mari, Felix Sfreddo, ses deux garçons, Count et Louis, bien connus dans le district; deux filles, Mme Vic. Oliver (Inez) et Mme Ken Sheridan (Nellie), de Dryden; un frère et une soeur en Italie. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants.

La maison Anderson & Harris était en charge des funérailles.

• • •

La famille Felice Sfreddo remercie sincèrement tous ceux qui ont sympathisé avec elle dans son deuil récent, ainsi que tous ceux qui offert des messes, des tributs floraux et messages de sympathie. Elle remercie aussi M. l'abbé Bélanger pour son témoignage de sympathie, et M. l'abbé M. Dugal pour son dévouement et sa générosité.

M. CHURCHILL S'AMELIORE

LONDRES.—On rapporte aujourd'hui que l'état de M. Winston Churchill, qui souffre de catarrhe, s'est quelque peu amélioré. Un troisième médecin, le colonel Lionel Whitby, a été appelé en consultation.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 25 février au 4 mars 1943.

CBK, Watrous, Sask. (540 kcs)

N.B. — Les indications se rapportent à l'heure centrale.

JEUDI 25 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Causerie: M. Percy Philipps: "Un Ecossais vous parle de la France".
6.15—Le Manoir.
6.35—Radio-journal.

VENDREDI 26 FEV.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.

SAMEDI 27 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
10.30—Radio-Collège.
P.M.
5.30—La Chanson Française: La Voix des érables; La Légende des flots bleus; Souvenirs d'un vieillard; La Feuille d'érable.
6.15—R. P. E. Legault.
11.00—Notre Canada.

DIMANCHE 28 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Causerie: M. l'abbé A. Maheux.
10.30—L'Heure Dominicale.

LUNDI 1er MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.
7.05—Sérénade.

MARDI 2 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—"La Coopération International du Travail. Causerie par M. Maurice Colombin.
6.15—Le Manoir.
6.35—Radio-journal.
8.00—Concert.

MERCREDI 3 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.
7.05—Grenadiers de Montréal.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

De 11 h. du matin à 11 h. du soir.

JEUDI 25 FEV.
A.M.
11.00—"Jeunesse dorée".
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.00—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—"Music Hall".
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: La Géographie humaine. Raymond Tanghe.
3.45—Radio-Collège: L'Huile de lin et ses usages.
4.15—Nouvelles.
4.30—Le Manoir.
4.45—Causerie.
5.00—Radio-Canada.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Major Garneau.
5.45—Coffret Musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Récital de chant.
6.45—Mélodies.
7.00—Je me souviens.
7.30—Ici l'on chante.
8.00—Variétés.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerto.
10.00—Musique variée.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

VENDREDI 26 FEV.
A.M.
11.00—"Jeunesse dorée".
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.00—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
[illegible]—Symphonie.
3.15—Nouvelles.
3.18—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: L'initiation à la musique. Claude Champagne.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de B.
4.45—Musique.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.30—Abbé Beaudin.
5.45—Program. musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Ethel Starke.
6.45—La Fiancée.
7.00—"Notre Canada".
7.30—Variétés françaises.
8.00—L'Heure de la Valse.
8.30—L'Orchestre de Hopkins.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'ennemi invisible.
10.00—Musique.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

SAMEDI 27 FEV.
A.M.
11.00—Orchestre.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—En chantant.
12.15—Radio-journal.
12.30—Revue des hebdomadaires.
12.45—"Fantasy".
1.00—Metropolitan.
4.00—Musical Cocktail.
4.45—Musique.
5.00—Intermède musical.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chronique sport.
5.45—"Enjoy".
6.00—Le Questionnaire.
6.30—"Songs at Eventide".
6.45—R. P. E. Legault.
7.00—Concert intime.
7.15—Symphonie.
8.15—Nouvelles.
8.30—"Pop Session".
9.00—Mart Kenney.
9.30—Orchestre.
10.00—Program. musical.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles.

DIMANCHE 28 FEV.
A.M.
11.00—France Combatt.
11.15—Radio-journal.
11.20—"Stars from the Blue".
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Cours de diction.
12.15—Program. musical.
12.30—Musique.
1.00—Music-hall.
1.30—Opérettes.
2.00—"Music for Neighbors".
2.15—Musique.
3.00—Piano.
3.30—Airs d'opéra.
4.00—Symphonie. Dir.: L. Stokowski.
5.00—L'Heure Dominicale.
5.30—Radio-journal.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Nos Collèges au Micro.
6.30—Le Septuor Blaquière.
6.45—Le catholique devant la guerre. Hon. Juge Thibaudeau-Rinfret.
7.00—Théâtre classique.
8.00—Mélodies oubliées.
8.30—Musique familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—Lucie Tremblay-Gobeil organiste.
9.45—En plein vol. (BBC).
10.00—Program. musical.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

LUNDI 1er MARS
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Madame Gaudet-Smet.
1.00—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Musique.
3.15—Chant.
3.30—Radio-Collège: Les lois de la nature.
3.45—Radio-Collège: Histoire des sciences et de leurs applications.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de Béc.
4.45—Program musical.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Maj. R. Garneau.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Les chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—Intermède.
7.05—Le défilé de la Victoire.
7.30—S.V.P.
8.05—Opérette: Philippino de Oscar O'Brien.
9.00—Radio-journal.
9.15—Léopold Simoneau, ténor.
9.30—Notre Canada.
10.00—Program. musical.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

MARDI 2 MARS
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Le réveil rural.
11.59—Signal horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Doris Beaupré, soprano.
2.00—"Music Hall".
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: L'Europe perce l'énigme américaine. Abbé A. Tessier.
3.45—Radio-Collège: Un millénaire d'explorations. Auteur: R. Prévost.
4.00—Radio-Collège: La cité des plantes. Direction, Frère Marie-Victorin.
4.15—Nouvelles.
4.30—Le Manoir.
4.45—Program. musical.
5.00—A Radio-Canada...
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie.
5.45—Program. musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Récital de piano.
6.45—Mélodies masquées.
7.00—Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'Or.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio-journal.
9.15—"Nos hôtes", causerie.
9.30—Musique.
10.00—Program. musical.
10.28—Nouvelles.

MERCREDI 3 MARS
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.00—Marine Américaine.
1.30—Gabrielle Bisson, contralto.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: Le théâtre au service de l'éducation. M. J.-C. Bonenfant.
3.45—Radio-Collège: L'Art de la parole. M. Georges Landreau.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de Béc.
4.45—Programme musical.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie du Major R. Garneau.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Les chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—Sérénade pour cordes.
7.30—Tambour battant.
8.00—Le Théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Renaissance.
9.45—Jean-Baptiste s'en va-t'en guerre.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

30 pour cent de nos médecins dans l'armée

CHICAGO.—Le Dr T. S. Routley, secrétaire général de la "Canadian Medical Association", a déclaré récemment qu'à cause du grand nombre de médecins requis par l'armée, l'aviation et la marine canadiennes, on a, au détriment des besoins des civils, sérieusement dépassé les limites au cours des derniers mois.

Le Dr Routley, qui est aussi secrétaire général de l'office formé par le gouvernement canadien pour fournir des médecins aux forces armées du pays, a déclaré qu'environ 30 p.c. des médecins canadiens font déjà partie de l'armée, de l'aviation et de la marine. Il a ajouté qu'on en aura besoin d'autres encore.

Le gouvernement provincial

(Suite de la première page)

Les instituteurs qui enseignent avec un permis remplacent ceux qui se sont enrôlés ou encore ceux qui travaillent maintenant dans des industries de guerre. La seule manière d'apporter une solution au problème, d'après le ministre de l'Education, c'est de trouver de l'argent pour permettre aux Commissions scolaires de payer aux maîtres et aux maîtresses d'écoles un salaire aussi élevé que celui qu'on leur offre dans les autres professions.

L'année dernière le gouvernement provincial avait fait des octrois aux districts scolaires pauvres dans le but de leur permettre de rencontrer leurs obligations. Seules les écoles élémentaires pouvaient alors bénéficier de ces octrois. Cette année, même les écoles supérieures pourront recevoir de l'aide si elles sont dans des difficultés financières. La somme de $60,000 fut votée à cet effet. Les écoles qui reçoivent de ces octrois devront créer un fonds de réserve chez le trésorier provincial. Il faut en arriver, dit M. Schultz, à stabiliser l'administration de nos écoles; on ne doit plus essayer de les financer seulement pour une année mais pour plusieurs années à venir. Actuellement à peu près 1,500 écoles reçoivent de l'aide du gouvernement provincial. Il faudra au moins un an avant que le plan de fonds de réserve soit mis à exécution, mais une fois qu'il sera organisé, les districts scolaires n'auront plus à faire des emprunts à des taux d'intérêts élevés pour rencontrer les dépenses imprévues.

La résolution sur les pensions des vieillards

Le gouvernement de coalition du Manitoba a remporté sa première victoire jeudi après-midi quand le vote fut pris sur le problème épineux de la pension des vieillards qui était à l'étude depuis plusieurs jours à la Législature du Manitoba.

Un amendement à l'amendement sur la résolution introduite par M. G. P. Renouf, de Swan River, fut adopté par un vote de 37 à 9. Votèrent contre le gouvernement, MM. S. J. Farmer, H. D. B. Ketchen, J. Wawrykow, S. W. Fox, L. G. Stubbs, A. Gray, W. A. Kardash, A.-R. Boivin et M. T. Lewis.

L'amendement proposé par M. McLenaghen différait de la résolution de M. Renouf uniquement en ce sens qu'il demandait au gouvernement fédéral de changer le règlement du Dominion, numéro 20, afin de rendre clair le fait qu'une municipalité, ou la province, dans les districts où il n'y a pas de municipalité organisée, pouvait donner de l'aide à un bénéficiaire de la pension des vieillards jusqu'à ce que son revenu annuel ne dépasse pas la somme de $365.00 par année.

Tous les députés qui prirent part au débat reconnurent que la somme de $25.00 par mois payée aux vieillards était insuffisante. La division sur le problème vint d'un amendement à la motion proposé par M. S. E. Rogers, de Roblin, dans lequel celui-ci demandait que la province payât elle-même au complet l'augmentation de $5.00.

M. Garson répondit que si la province payait maintenant toute l'augmentation de $5.00, il serait impossible après la guerre de persuader le gouvernement fédéral de payer sa part.

Prirent part au débat, MM. Farmer, Sexsmith, Fox, Best, Gray, Lewis, Renouf, le premier ministre et M. A. L. Clark, de St-Boniface.

Les objecteurs de conscience

Jeudi matin, M. Best proposa une motion dans laquelle il demandait que le gouvernement provincial prie le fédéral de faire dresser immédiatement une liste de toutes les terres à vendre par les secrétaires de municipalités et que le "Soldiers' Settlement Board" fasse l'inspection de ces terres avec l'intention de les acheter pour y placer les soldats de retour du front après la guerre.

Les citoyens qui sont dispensés du service militaire à cause de leur religion ne devraient pas jouir de privilèges qui sont refusés actuellement à nos soldats servant leur pays outre-mer.

La Chambre vote la somme de $2,557,900 pour l'Education

La plus grande partie du temps vendredi fut employée à des discussions relatives au ministère de l'Education. La somme de $2,557,900 fut votée pour permettre à ce département de rencontrer ses obligations.

Comptes d'hôpital

Une tentative de la ville de St-Boniface pour obtenir une législation spéciale concernant la perception des comptes dus aux hôpitaux par les patients des salles publiques fut bloquée vendredi après-midi.

La Chambre refusa d'adopter en seconde lecture un bill présenté pour la ville de St-Boniface par M. A. L. Clark. Si le bill avait été accepté, la municipalité aurait pu, sur remise d'un avis signé du greffier, faire une demande pour le payement. Si le débiteur eut négligé de payer son compte dans les trente jours qui suivent, la ville aurait pu le poursuivre et l'amener devant un juge de paix. S'il eut été reconnu coupable et qu'il eut refusé de payer, on aurait pu donner l'ordre de saisir ses biens.

L'hon. J. McLenaghen dit qu'il doutait de la sagesse de cette mesure. Selon la législation actuelle, une municipalité pouvait intenter un procès à un débiteur pourvu qu'elle ait un avis signé par le maire ou le préfet et porter un jugement si le compte n'était pas payé dans l'espace de 20 jours; ou encore elle pouvait mettre une charge contre les biens du débiteur au "Land Titles Office".

Un autre bill présenté également par M. Clark fut renvoyé au comité préposé à l'amendement des lois. Selon la loi actuelle, les demandes de payement des créances dues à la ville pour les comptes d'hôpitaux doivent être signées par le maire ou le préfet de la municipalité. L'amendement de M. Clark propose de permettre que ces avis puissent être signés par toute personne que le Conseil de la ville nommerait par résolution.

MM. Farmer et Bardal s'opposèrent à l'amendement de M. Clark.

Les vacances des écoliers

Le manque de main-d'oeuvre agricole pourrait obliger le département d'Education, l'été prochain, à prolonger la période de vacances des écoliers, ou à en changer la date, de manière à permettre au plus grand nombre possible d'étudiants d'aider aux récoltes.

VOLUME XXX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 FEVRIER 1943 — NUMERO 44

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINN... G, Man. — DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE! — PRINCE ALBERT, Sask.

La Croix-Rouge a besoin de votre aide

Les dirigeants de la Croix-Rouge nous communiquent quelques chiffres qui justifient l'objectif de $10,000,000 dans la prochaine campagne de souscription. Comme on sait, l'objectif de la province du Manitoba sera de $600,000.

Au cours des prochains douze mois, les dépenses de la Croix-Rouge seront réparties comme suit:

$5,500,000 pour les colis de vivres destinés aux prisonniers de guerre canadiens, britanniques, australiens et néo-zélandais. Dans les camps d'internement, la distribution de ces colis est sous la surveillance des délégués neutres de la Croix-Rouge internationale. On prévoit que le nombre des prisonniers augmentera beaucoup cette année.

$3,000,000 pour fournitures d'hôpital et pour articles divers destinés aux armées canadiennes.

$250,000 pour les organismes de prévoyance et de secours aux sinistrés. Il faut acheter et entretenir des cliniques volantes, des hôpitaux d'urgence, créer des réserves de médicaments et de pansements chirurgicaux au Canada.

$750,000 pour l'assistance à la Croix-Rouge de certains pays alliés: Chine, Belgique, Grèce, Pologne, Yougoslavie.

$400,000 pour l'entretien de ses cliniques de donneurs de sang, la préparation et l'expédition du sérum sanguin.

$600,000 pour subsides aux organismes de secours de la flotte de guerre et de la marine marchande, à l'Association ambulancière Saint-Jean. A même ce fonds, la Croix-Rouge pourra aussi compléter les colis personnels envoyés aux prisonniers de guerre.

$500,000 pour les oeuvres de paix; $350,000 pour les frais d'administration; $300,000 pour les frais de la campagne et de la publicité.

Un Can. français président des écoles séparées

TORONTO—M. Gérard Beaudoin, avocat de Toronto, a été élu président de la Commission des écoles séparées de sa ville et de la banlieue. C'est la première fois qu'un Canadien français de la capitale ontarienne est élu à ce poste de confiance. M. Beaudoin est originaire de Penetanguishene, paroisse située sur une petite île de la baie Georgienne, à cent milles au nord de Toronto. Le village natal de M. Beaudoin est le plus vieux site historique du Canada à l'ouest de Québec ayant reçu la visite du P. Le Caron, en 1615. Penetanguishene fut aussi le lieu de résidence de deux martyrs jésuites, les saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant.

Le nouveau président de la Commission des écoles séparées de Toronto est membre de la commission scolaire depuis 1939; il jouit de l'estime et de la considération de ses coréligionnaires, tant de langue française que de langue anglaise.

Les criminels seront punis, dit Simon

LONDRES—Le vicomte Simon, lord-chancelier, a déclaré, la semaine dernière, que les criminels responsables du présent conflit et des atrocités commises dans les territoires occupés ne s'en tireraient pas aussi facilement cette fois qu'après la dernière guerre, parce que les conditions même de l'armistice obligeraient l'ennemi à livrer ceux qui seraient encore vivants à ce moment.

"Tout comme nous n'avons pas la moindre intention, quelles que soient les circonstances, de négocier le futur traité de paix avec les nazis et les fascistes, a-t-il dit au Stephen's Club, nous sommes déterminés, nous et nos alliés, à exiger la reddition de ceux de ces criminels qui vivront encore avant que les hostilités soient considérées comme définitivement terminées."

Roosevelt encore candidat à la présidence

WASHINGTON.—Quelques-uns des amis du président Roosevelt et quelques-uns de ses ennemis politiques également sont convaincus aujourd'hui qu'il se présentera une 4e fois à la présidence des Etats-Unis. Des paris en argent sont présentement déposés en vue de cette éventualité.

En réalité, M. Roosevelt a deux décisions d'importance majeure à prendre dès les débuts de 1944. La première est de savoir s'il tentera d'obtenir un 4e mandat; bien des considérations établissent que M. Roosevelt puisse accepter une nouvelle candidature, et la seconde de savoir s'il reprendra ses efforts pour purger le parti démocrate de ses éléments conservateurs au Congrès.

La purge entreprise par M. Roosevelt en 1938 n'a pas eu grand succès. Il est vrai que son influence a contribué à la défaite de John C. O'Connor, représentant de New-York, mais il n'eut pas la même chance contre les sénateurs.

EN TUNISIE



On voit sur cette carte le territoire où les troupes anglaises et américaines livrent actuellement une bataille furieuse pour arrêter une puissante offensive des Allemands qui tendent à se rendre à la base alliée de Tebessa. L'endroit critique du combat se trouve près de Thala. La carte montre, d'un côté, les positions approximatives des forces anglaises, américaines et françaises, et de l'autre, celles des troupes allemandes et italiennes. Au sud la 8e armée anglaise a pris Medenine et Foum Tatahouine; elle a aussi occupé l'île de Djerba.

20,444 MARIAGES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1942

OTTAWA.—Le Bureau fédéral de la statistique annonce que 65,177 naissances ont été enregistrées au Canada durant le premier trimestre de 1942, soit 22.7 naissances par 1,000 de population, comparativement à 61,009 naissances ou 21.5 par 1,000 de population pour la même période en 1941.

La marine française au service des Alliés et non des Allemands

PHILADELPHIE—Le vice-amiral Raymond Fénard, chef de la mission navale française aux Etats-Unis, a déclaré, la semaine dernière, que bientôt quarante-deux vaisseaux de guerre battant pavillon français s'aligneront aux escadres anglo-américaines.

Les croiseurs "Gloire" et "Georges Leygues" sont déjà au combat contre l'Axe, a déclaré l'amiral français, qui a reçu les journalistes à bord du croiseur "Montcalm" (portant le nom de l'avant-dernier des généraux français en Canada), en radoub dans le port de Philadelphie.

L'amiral français a reçu l'amiral américain Royal V. Ingersoll, commandant en chef des escadres de l'Atlantique. Il a déclaré que bientôt, sans préciser de date, une escadre de deux cuirassés, six croiseurs, un porte-avions, sept destroyers, 14 sous-marins et 10 auxiliaires, tous vaisseaux de combat français, s'aligneraient aux escadres alliées.

Trois de ces sous-marins ont pu s'échapper du sabordage de Toulon, en décembre dernier. Les autres sont à Dakar, Alexandrie, Casablanca (et à la Martinique). Le cuirassé "Richelieu", les destroyers lourds "Fantasque" et "Terrible" sont au radoub à Boston.

L'amiral Fénard a rondement éludé les questions politiques, déclarant: "Les matelots français et leurs officiers ne veulent qu'une chose: battre les Allemands en se joignant aux Américains et à leurs alliés".

EN ANGLETERRE



Une dépêche nous apprend que le lieutenant Jules Comeault est arrivé en Angleterre récemment.

Où devront servir les conscrits australiens

CANBERRA.—Le bill du premier ministre Curtin définissant la zone de service des conscrits australiens comme la région bornée par les 110e et 159e méridiens ainsi que l'Equateur, est devenu loi avec l'approbation du Sénat. La Chambre des représentants avait déjà voté ce bill.

De par cette loi, la milice qui, auparavant, ne devait servir qu'en Australie, pourra être envoyée en certaines parties des Salomon et des Indes hollandaises aussi bien que dans toute la Nouvelle-Guinée et la partie sud de Bornéo.

Réunion des producteurs de fromage

M. N.-S. Fournier a été élu président de la Coopérative des producteurs de fromage du Manitoba à la réunion annuelle tenue la semaine dernière, à Winnipeg.

Les autres officiers choisis furent les suivants: vice-président, J. F. Loewen; secrétaire, I. Villeneuve; gérant, Roland Couture; directeurs, Georges Préfontaine, Jean Lecocq, J. G. Stoefz, J. R. Friesen et F. A. Giesbrecht.

En commentant le rapport financier pour l'année 1942, M. Couture fit remarquer que la Coopérative des producteurs de fromage du Manitoba avait vendu 83 pour cent de tout le fromage produit dans la province. Les ventes se sont élevées à plus de $900,000, ce qui constitue une augmentation considérable sur celles de l'année précédente qui étaient de $575,000.

LA 490e VICTIME DE L'INCENDIE DU COCOANUT GROVE

BOSTON.—Le total des morts dans l'incendie du club de nuit Cocoanut Grove, le 28 novembre dernier, a atteint 490. William (Bubbles) She, garçon de bar pesant 300 livres, est mort la semaine dernière, à l'hôpital municipal.

M. King met les députés libéraux du Québec en demeure de choisir

La situation politique est tendue. Le sous-amendement de M. Cardin cause une commotion à la Chambre. M. King ne répond pas directement à l'ancien ministre des Travaux publics. Les Alliés ont surtout besoin de denrées alimentaires, de munitions et d'armements, dit M. Lacroix.

[*Correspondance spéciale à* La Liberte et le Patriote]

OTTAWA, 25.—La Chambre des communes a connu des heures dramatiques la semaine dernière. Les deux séances de jeudi soir et vendredi après-midi méritent de passer à l'histoire par le ton des discours et l'intensité des émotions que les députés ont ressenties. Jeudi soir M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, a prononcé un discours de belle envolée et proposé un sous-amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône. M. Cardin voulait que l'on suspendit la mise en vigueur de la loi de mobilisation jusqu'à ce qu'une commission parlementaire pût étudier le problème de la main-d'oeuvre tel qu'il se pose depuis quelque temps au pays. Le lendemain après-midi le premier ministre donnait la réplique à son ancien collègue et mettait ses députés en demeure d'appuyer le gouvernement ou de traverser le parquet de la Chambre. C'était la première fois, à notre avis, que M. Mackenzie King recourait à ce moyen pour imposer ses vues.

Débat ajourné

Il s'en est suivi une situation politique excessivement tendue. Nul doute que le premier ministre a rallié le plus grand nombre de ses députés et qu'il a, de cette façon, évité une crise grave. Mais il n'en restait pas moins vrai qu'un petit groupe de libéraux étaient décidés d'appuyer le sous-amendement de M. Cardin même s'il leur fallait, en ce faisant, quitter le parti. Le premier ministre a ajourné le débat jusqu'à mardi de cette semaine. Au moment où paraîtra cette lettre, on connaîtra probablement le dernier mot de l'affaire. Le gouvernement est hors de danger, c'est entendu. Les progressistes-conservateurs, les membres de la C.C.F. et les créditistes ont promis leur appui au ministère contre le sous-amendement Cardin. Une poignée seulement de libéraux voteront avec l'ancien ministre des Travaux publics. Reste à savoir toutefois si la population a été convaincue par le discours du premier ministre que le gouvernement ne poursuit pas une politique exagérée.

Le sous-amendement

Le sous-amendement de M. P.-J.-A. Cardin se lisait comme il suit: "Que tous les mots après le mot "que" dans la première ligne de l'amendement (progressiste conservateur) soient biffés et remplacés par les suivants: Cette Chambre est d'opinion qu'en raison de la pénurie reconnue de la main-d'oeuvre agricole et de la rareté admise de main-d'oeuvre pour les industries de guerre et autres activités industrielles et de transport essentielles, les conseillers de Votre Excellence auraient dû pourvoir à la suspension de l'application (ou de la mise en vigueur) de la loi de mobilisation des ressources nationales quant à ce qui regarde la levée d'hommes pour le service militaire, en tout cas jusqu'à ce qu'une enquête par un comité de la Chambre ait précisé et déterminé de quelle manière le Canada peut maintenant contribuer le plus efficacement à la victoire sans détruire la vie économique, sociale et nationale du pays."

Le discours

M. Cardin, en présentant son sous-amendement, a prononcé un discours bref mais à l'emporte-pièce qui a empoigné la Chambre et jeté le ministère dans un état voisin de la panique. L'ancien ministre a tenté d'expliquer son attitude. Il a dit qu'il avait tout fait dans le passé pour amener ses compatriotes à comprendre les Anglo-canadiens et à souscrire à la politique de guerre. Toutefois il a affirmé qu'il était allé à l'extrême limite des concessions, laissant entendre par là qu'il n'en ferait plus. Le gouvernement était mal à l'aise et énervé. La scène parlementaire était excessivement intéressante à regarder. Le ministère était aux abois et les députés ont passé une partie de la nuit à discuter violemment du sous-amendement. Le lendemain, jusqu'à l'ouverture de la séance, les conversations ont été animées. Les députés ne sont guère revenus d'ailleurs de leur émoi.

(Suite à la troisième page)

Nouveau capitaine



M. Georges Sabourin qui vient de terminer ses études médicales à l'Université Laval où il a obtenu son diplôme avec grande distinction s'est enrôlé récemment dans l'armée. Il y a obtenu immédiatement le grade de capitaine.

Le nouvel officier est le fils de M. et Mme Ildège Sabourin, de St-Jean-Baptiste, Man.; il a fait ses études primaires au collège de St-Jean-Baptiste sous la direction des Révérends Frères de Marie, ses 8e, 9e et 10e grades au couvent, dirigé par les Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, et son cours classique au collège de St-Boniface. Il reçut son baccalauréat ès arts en 1938, de l'Université du Manitoba, et commença ses études médicales la même année à l'Université Laval, de Québec.

Nous offrons nos félicitations et nos voeux de succès au nouveau médecin officier.

Le Vatican aurait blâmé la politique de Laval

Radio-Vatican a blâmé implicitement le gouvernement de Vichy pour avoir pris des mesures de conscription du travail qui imposent le transport d'un nombre considérable de jeunes Français dans les industries de guerre de l'Allemagne.

D'après le bureau d'information de guerre américain, une émission de Radio-Vatican au peuple français affirme que l'Eglise catholique ne reconnaîtra jamais un régime basé sur le travail obligatoire, sur le déracinement de la population et la dispersion des familles.

Cette émission a coïncidé avec une autre, transmise de Toulouse pour annoncer au peuple français que les nouveaux règlements ouvriers imposés par le gouvernement Laval immobiliseront les jeunes paysans français à leur poste actuel et en nommeront d'autres pour travailler dans des entreprises industrielles et commerciales ou à des usines spéciales.

Radio-Vatican a rappelé que chaque individu a droit à trois libertés essentielles: liberté de son corps, liberté de ses pensées et liberté morale.

La bière est rationnée en Saskatchewan

REGINA—Le premier ministre W. J. Patterson a déclaré la semaine dernière que la bière avait été rationnée dans les magasins de la commission des liqueurs provinciale. Chaque client n'a droit qu'à six bouteilles par jour, dans le but d'assurer une distribution équitable des stocks disponibles. Ce rationnement est en vigueur depuis le 1er février.

Le gouvernement fédéral a ordonné que les ventes de bière, pour la période du 1er novembre 1942 au 31 octobre 1943, ne doivent pas excéder 90 pour cent du total de celles des 12 mois précédents.

Les ventes de novembre et décembre, en Saskatchewan, ont été plus élevées que celles de la période correspondante de 1941. Si elles continuent à augmenter, les restrictions deviendront plus sévères.

S. Excellence Mgr Spellman reçu par le Pape

NEW-YORK.—S. Exc. Mgr Francis J. Spellman, archevêque de New-York, a été reçu en audience privée par Sa Sainteté Pie XII, dimanche, a déclaré Radio-Berne.

Plus tard, S. Exc. Mgr l'Archevêque a assisté à l'ouverture de la septième séance de l'académie pontificale des sciences, au Vatican.

Sacre de S. Exc. Mgr Marc Lacroix à St-Hyacinthe

ST-HYCINTHE, Qué.—Son Excellence Mgr Marc Lacroix, o.m.i., vicaire apostolique élu de la Baie d'Hudson, a été consacré évêque, lundi, en la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

S. Excellence Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, était l'évêque consécrateur; S. Exc. Mgr Henri Belleau, vicaire apostolique de la Baie James, et S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin, étaient les évêques co-consécrateurs.

Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, o.m.i., ancien vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, a prononcé le sermon.

Parmi ceux qui assistaient à la consécration épiscopale, se trouvaient S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, Man., et S. Exc. Mgr Joseph-H- Prud'homme.

Le gouvernement provincial consent à augmenter la pension des vieillards

M. McLenaghen prend la défense de la gendarmerie à cheval. M. Garson s'oppose aux rachats des bons provinciaux avant leur date d'échéance. La province manque d'instituteurs. Vote sur la pension des vieillards. Bill au sujet des comptes d'hôpitaux.

La Chambre manitobaine a entendu un éloquent discours, mardi dernier, lorsque le procureur général de la province, l'hon. James McLenaghen, a pris la parole pour défendre la politique du gouvernement qui consiste à confier à la Gendarmerie royale du Canada le maintien de l'ordre dans la province. La riposte de M. McLenaghen a été provoquée par un discours de M. S. J. Farmer, député C.C.F. de Winnipeg, dans lequel celui-ci dénonçait le système de police actuel et souhaitait qu'on revienne à l'usage de la gendarmerie civile, telle qu'elle existait autrefois.

M. McLenaghen répliqua que toutes les municipalités qui avaient demandé les services de la gendarmerie royale du Canada, entre autres celles de Selkirk, Dauphin et Beauséjour, en avaient été satisfaites. Il ajouta que depuis que l'on avait confié à la R.C.M.P. le soin de faire appliquer la loi provinciale des liqueurs, jamais celle-ci n'avait été si bien observée.

La pension des vieillards

La question de la pension des vieillards fut de nouveau discutée mardi dernier. Le procureur de la province proposa un autre amendement à la résolution faite la semaine précédente par M. George Renouf, de Swan River.

La résolution de M. Renouf suggérait que l'on étudiât le projet d'envoyer une délégation provinciale à Ottawa pour demander que le Fédéral augmentât sa part de la pension des vieillards.

M. McLenaghen propose que le gouvernement provincial s'entende avec les autres provinces pour adresser au gouvernement fédéral une requête conjointe le priant d'amender l'acte de la pension des vieillards à la session actuelle afin d'augmenter les pensions jusqu'à $25.00 par mois, et d'amender aussi les règlements de manière à rendre clair que les municipalités peuvent aider les bénéficiaires de pensions pourvu que le montant global de cette assistance, ajouté à la somme qui est versée en vertu de la pension, ne dépasse pas $365.00 par année.

Le rachat des bons provinciaux

Le député de Portage-la-Prairie, M. R. Sexsmith, s'attira une réprimande serrée de la part du premier ministre agissant en qualité de trésorier provincial, lorsqu'il proposa au gouvernement de racheter avant leur échéance tous les bons provinciaux portant six pour cent d'intérêt.

Le trésorier provincial dit qu'il était renversé d'entendre une pareille suggestion venant de la part d'un député. La payement des bons provinciaux avant leur date d'échéance ferait plus de tort au bon crédit dont jouit notre province qu'aucun autre moyen que l'on puisse imaginer.

M. Garson expliqua que les bons de la province du Manitoba portant six pour cent d'intérêt étaient cotés à 114 et à 116. Les acheteurs de ces bons sachant que ceux-ci ne deviendraient échus que dans sept ans, supputèrent leur taux d'intérêt pour cette période de 7 ans à $3\frac{1}{2}$ pour cent en allouant le montant requis pour le payement du bon.

"En d'autres mots, dit-il, si un homme achète un bon de la province aujourd'hui à 114, dans l'espérance qu'il touchera un certain intérêt pendant sept ans sur ce bon et que demain la province décide de le reprendre, l'acheteur aura perdu $14.00 dans cette transaction et les bons du Manitoba seront dépréciés sur les marchés par une telle politique."

Le trésorier provincial dit que la province s'était appliquée à racheter le plus de bons qui sont devenus échus; en vertu de cette politique, le trésorier avait pu faire économiser à la province plus de $950,000 par année.

On manque d'instituteurs

Il existe un tel manque d'instituteurs dans la province du Manitoba qu'il est possible que le département d'Education soit obligé de fermer un bon nombre d'écoles rurales l'automne prochain. L'hon. I. Schultz, ministre de l'Education, a dit que son département avait l'intention de demander au Service sélectif de considérer l'enseignement comme un service essentiel. Cette année 550 instituteurs et institutrices enseignent avec permis, parce qu'il n'y en a pas suffisamment qui possèdent leur diplôme. Il n'y a que 17 élèves à la faculté d'Education à l'Université du Manitoba.

(Suite à la deuxième page)

La guerre n'est pas près de finir, dit M. King

Le premier ministre Mackenzie King a déclaré lundi que, vu la précipitation des événements de la guerre, les Canadiens subiront, pendant 1943, des épreuves beaucoup plus grandes qu'en tout autre temps du conflit.

M. King a parlé à des représentants du congrès des métiers et du travail du Canada, qui ont rencontré les membres du gouvernement à une réunion annuelle. Un mémoire au sujet des demandes du congrès a été présenté par le président suppléant, Percy Bengough. Il exige surtout des modifications dans la législation du travail.

M. King a averti ses auditeurs de ne pas avoir l'impression que la guerre est près de finir. On doit se rappeler, dit-il, que c'est presque un miracle que les pays libres, entièrement sans préparation, aient survécu dans ce conflit avec les pays de l'Axe, qui avaient fait des préparatifs élaborés.

"Nous, des pays libres, dit-il, sentons maintenant que notre puissance peut se mesurer avec celle de l'Axe, mais je doute qu'on puisse en dire plus.

"Pendant plus de trois ans de guerre, les forces de l'Axe ont pris de vastes territoires avec de grandes ressources.

"Je puis prévoir que cette année le besoin de coopération de toutes les classes de notre pays sera plus grand qu'en tout autre temps. Nous aurons à faire face à des épreuves beaucoup plus grandes, à cause de l'intensité de la guerre et de la plus grande part que nos armées y prendront.

"Le mouvement des forces armées dans les mers, l'envoi de renforts et d'approvisionnements créeront de graves problèmes auxquels nous aurons à faire face, si nous voulons écraser l'Allemagne, dont les industries et le matériel, sont à peu près intacts."